

Appel à la population française

Cenon à l'heure allemande (1940 - 1944)

Le territoire français, occupé par les troupes allemandes, est placé sous l'administration militaire allemande. Les Chefs militaires prendront les mesures nécessaires à la sécurité des troupes et au maintien du calme et de l'ordre.

Alain PORCHET

Appel à la population française

Le territoire français, occupé par les troupes allemandes, est placé sous l'administration militaire allemande.

Les Chefs militaires prendront les mesures nécessaires à la sécurité des troupes et au maintien du calme et de l'ordre.

Les troupes ont reçu l'ordre de ménager les populations et leurs biens et de rester tranquilles.

Les autorités de pays seront maintenues en fonction si elles sont prêtes à une collaboration loyale.

J'attends de la sagesse et de l'intelligence de la population qu'elle s'abstienne de toute action irréfléchie, de sabotage de toute nature et de résistance passive ou active contre l'armée allemande.

Les volontaires des autorités militaires allemandes doivent être exécutés sans condition. L'armée allemande regretterait si, par des actions hostiles de civils isolés, elle était obligée de riposter par des mesures très sévères contre la population.

Que chacun reste à son poste et continue son travail. Ce sera pour lui la meilleure façon de servir sa patrie, son peuple et lui-même.

Le Commandant en Chef de l'Armée

Le Commandant en Chef de l'Armée

« Le passé est un présent pour le futur » André Malraux

***Cenon à l'heure
allemande
(1940-1944)***

Alain PORCHET

Dédicace

A mon oncle Roger Martin, un Lorrain qui, âgé de 19 ans, rejoindra dans le Gers le Bataillon de l'Armagnac issu de la Résistance. En 1944, il traversera avec son unité le Pont de Pierre, puis combattra sur le front de Royan, participera à la libération de la presqu'île d'Arvert et de l'île d'Oléron.

Remerciements

Merci à M. Alain DAVID, Maire de Cenon, et à M. Jacques CHAPA, Président du Comité d'entente des anciens combattants de Cenon pour leur attachement à ce projet.

Un immense Merci à Josette Aussel pour son aide précieuse dans les recherches généalogiques. Sa ténacité et son engagement m'ont impressionné. Merci à Albert Leminbach pour la confection de la couverture du livre.

Le mot du maire de Cenon

Dans nos communes, les générations se succèdent et marquent par leurs actions l'histoire de la cité. L'histoire d'une ville s'écrit au fil de la vie de ses habitants. Quotidien, où les joies mais aussi les peines marquent les familles – quotidien tragique lorsque les souffrances touchent toute la ville, tout le pays et qu'elles affectent le fonctionnement même de la société. Telle fut la période comprise entre 1939 et 1945.

Cenon à l'heure allemande est un ouvrage qui, à mon sens, représente bien ce lien entre l'histoire de notre pays et celle de notre cité. Alliant la rigueur de la chronologie aux souvenirs et anecdotes minutieusement recueillis, ces pages nous plongent dans une mémoire collective où chacun, ancien ou nouveau Cenonnais, pourra y retirer bénéfice, pourvu qu'il y cherche le liant qui unit les êtres entre eux.

Nul doute que cet ouvrage aidera les jeunes générations Cenonnaises à trouver des repères qui, au-delà de la simple connaissance, forgeront en eux l'assurance d'appartenir à une commune que leurs aînés ont forgé et dont ils détiennent les clés pour l'avenir.

Au-delà des témoignages, ce livre rend hommage aux quatre-vingt-quatre Cenonnaises et Cenonnais morts lors de la guerre et dont le nom est inscrit sur le monument aux morts.

Un grand merci au lieutenant-colonel Alain PORCHET qui réside sur notre commune, pour son initiative, ses recherches, la conception

et l'écriture de ce précieux livre, à la mémoire de ces héros Cenonnais.

Merci à Jaques CHAPA président de la FNACA de Cenon et du comité d'entente des anciens combattants et veuves de guerre.

Vive Cenon, Vive la France !

Alain DAVID

Maire de CENON

Le mot du Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Cenon

Je suis né en décembre 1937, neuf mois avant les accords de Munich qui discréditent la Grande-Bretagne et la France sur le plan international et laissent le champ libre à Hitler, deux ans et demi avant l'entrée des Allemands en France, et à Cenon.

J'habitais alors le quartier de Lissandre, non loin du Château des Iris. Ma mère était d'origine italienne, et une partie de sa famille avait fui le régime fasciste de Mussolini ; mon père sera mobilisé dans la marine nationale, d'abord à Saint-Nazaire, puis à Toulon.

Cette période, qui a bercé mon enfance, est chère à mon cœur. L'enfant, que j'étais, se souvient avec crainte et émotion des bombardements et des nuits passées dans l'abri, la peur au ventre, à rechercher un semblant de sécurité.

Plus tard, dans d'autres circonstances, avec bien d'autres camarades, je servirai mon pays durant la guerre d'Algérie pendant vingt-sept mois.

La sortie de ce livre, que je salue, constitue un apport important au travail mémoriel déjà effectué. Il comble un vide. Je remercie donc chaleureusement M. Alain Porchet pour le beau travail qu'il a réalisé, et pour les deux ouvrages qu'il a consacrés à l'histoire de Cenon.

Jacques CHAPA, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Cenon

Avant-propos

L'occupation allemande, entre 1940 et 1944, est une période noire pour la Gironde et pour Cenon. Les soldats en tenue « *Feldgrau* » font désormais partie du paysage. De mémoire de Cenonnais, personne ne se souvient à l'époque de la présence de soldats étrangers dans la commune. Que ce soit en 14-18, pendant la guerre de 1870, les guerres de l'Empire, point de soldats ennemis vous dictant ce qu'il faut faire, ne pas faire, ayant autorité sur tout. Les derniers soldats étrangers étaient anglais et c'était il y a bien longtemps ...

De la fin juin 1940 à la fin août 1944, pendant cinquante mois, la région est occupée par l'administration et l'armée allemandes. C'est long, très long. La vie change de physionomie et de rythme. Quarante-vingt-quatre habitants de la commune décèdent de causes directement imputables au conflit. Dans tous les cas, cette occupation laisse des traces profondes et indélébiles chez ceux qui l'ont vécue. On s'en souvient avec un trémolo dans la voix, des frissons parfois.

Soixante-dix ans après la Seconde Guerre mondiale, les souvenirs les plus marquants demeurent la peur et la faim. « *On avait peur* », peur des bombardements, peur des soldats allemands, peur des bruits de bottes, à un point tel qu'encore aujourd'hui il n'est pas possible pour certaines de regarder un film sur cette période. « *Tous ces jeunes qui sont morts pour la France, pour nous, c'est dur vous savez* ». La faim est également traumatisante, jeter un morceau de

pain n'est pas concevable. « *On le mangera en fin de repas, après le dessert s'il le faut, mais il n'ira pas à la poubelle.* »

Dans une première partie, nous avons souhaité retracer l'histoire de Cenon durant cette période si difficile pour ses habitants. Inscire la petite histoire dans la grande.

La guerre est toujours présente à l'esprit chez ceux qui l'ont vécue. Et ce livre n'aurait pas pu être écrit sans les témoignages de Christian Attane, Jeannine Aussel, Marcel Bouchaud, Jacques et Pierrette Chapa, Jean-Pierre et Mauricette Claverie, Carmen Gautriaud née Measia, Aurore Jaulin née Algarate, Micheline Laboudigue née Clouet, Raymonde Leude, Paule Redgen-Faure, Suzanne Santa Maria. Qu'ils en soient vivement remerciés. Ce livre est aussi le leur. Merci à M. et Mme Robert Bié qui ont favorisé quelques belles rencontres.

Au-delà des témoignages, nous avons également souhaité rendre hommage aux quatre-vingt-quatre Cenonnaises et Cenonnais morts lors de la guerre et dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. Quatre-vingt-quatre parcours différents. A la différence de leurs aînés morts dans les tranchées de l'Argonne ou à Verdun, leurs destins diffèrent. Désormais, on meurt que l'on soit homme, femme ou enfant, Claude Nunes n'avait pas encore 6 mois. On meurt à la guerre, la bataille de France en 1940 fait 60 000 morts en six semaines, quinze soldats étaient originaires de Cenon ; dans les camps de concentration, parce qu'on est résistant, juif ou qu'on n'a pas eu de chance et que l'on est victime d'une rafle, 16 morts. On meurt, fusillé, pour acte de résistance, FFI ou FTP, 16 morts ; on meurt sous les bombes anglaises ou américaines, 13 victimes. On

meurt en captivité, dans les armées de la France Libre, dans les combats de la Libération, de maladie imputable à la guerre.

La typologie des décès est la suivante :

Cause du décès	Total	Remarques
Combats 1939-1940	15	2 en 1939, 13 lors des combats de mai-juin 1940
Combats 1941-1945	3	1 au Liban en 1941, 1 en Italie en 1944, 1 en Allemagne en 1945
Faits de résistance	16	6 meurent lors de combats, 9 sont fusillés, 1 cause décès inconnue. 3 meurent en 1941, 1 en 1942, 1 en 1943, 10 en 1944, 1 en 1945
Déportation	16	2 sont juifs
Captivité	3	En détention ou victime de bombardement
Bombardement	13	7 en 1940, 5 en 1943 et 1 en 1944
Circonstances inconnues	12	
Accident	1	
Total	79/84	5 personnes n'ont pu être identifiées

Pour enrichir ce livre et m'appuyer sur des données historiques fiables, j'ai consulté :

Sources : Base de données Mémoire des hommes ; Journaux des marches et opérations des unités (JMO) ; historiques régimentaires ;

Fondation pour la mémoire de la déportation ; Recensement de 1936 ; Actes de naissance et de décès ; Liste officielle des prisonniers de guerre ; Liste des arrestations des 292 familles juives à Bordeaux (1939-1945) ; Liste des fusillés au camp militaire de Souge ; Archives de la SNCF ; Journal officiel ; Archives départementales ; Archives municipales ; Musée Jean Moulin ; Association pour le souvenir des fusillés de La Braconne.

Ouvrages : Pierre Bécamps, *Libération de Bordeaux*, Hachette, 1974 ; René Terrisse, *Bordeaux 1940-1944*, Perrin, 1993 ; Pierre Bécamps, *Bordeaux sous l'occupation*, Editions Ouest France, 1983 ; Auguste Gerhards, *Tribunal de guerre du III^e Reich : des centaines de Français fusillés ou déportés*, Le Cherche Midi, 2014 ; Jean-Pierre Koscielniak, Philippe Souleau, *Vichy en Aquitaine*, Les Editions de l'atelier, 2011 ; Peter Krause, *Bordeaux 1940-1944 Les bombardements*. Editions CMD, 1999 ; Dominique Lormier, *Le livre d'or de la résistance dans le sud-ouest*, Editions Sud-ouest, 1991 ; *La Seconde Guerre Mondiale par les textes*, archives départementales de la Gironde/le festin, 2006 ; « L'évacuation de Dora et la tragédie de Gardelegen » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1999 ; « 1944/1945 : Histoire d'une poche de l'Atlantique » présenté par Philippe Souleau in n° hors-série *des cahiers Médulliens* de janvier 1999 ; *Livre Mémorial des Déportés de France* de la F.M.D.

Sites : www.ffi33.org ; www.lesmortsdanslescamps.com ; www.fusilleoussege.asso.fr ; www.nicolebertin.blogspot.com ; www.bddm.org ; resistancefrancaise.blogspot.fr/2014/01/genese-du-massacre-du-pont-lasveyras ; La libération des camps : www.ushmm.org/wlc/fr ; MémorialGenWeb ; Site de l'Ordre de la Libération ; www.memoirevive.org ;

1939, la drôle de guerre

En anglais, « *Phoney War* » ou fausse guerre, en allemand « *Sitzkrieg* » ou guerre assise, la drôle de guerre débute le 3 septembre 1939, avec la déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne nazie. Elle prend fin le 10 mai 1940 avec l'invasion de la France, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas par l'armée allemande. Après la campagne victorieuse contre la Pologne, rien ne se passe sur le front Ouest pendant plusieurs mois. Retranchés derrière la ligne Maginot, les Français attendent l'assaut allemand. C'est un conflit sans combats majeurs si ce n'est quelques escarmouches de patrouilles de reconnaissance.

A Cenon, dans la crainte d'un conflit proche, le **26 mai** 1939, le conseil municipal vote la création d'un corps de sapeurs-pompiers. En effet, il est jugé indispensable qu'une commune importante comme celle de Cenon puisse assurer les premiers secours en cas d'incendie, et que d'autre part, en cas de conflit international, les pompiers de Bordeaux ne pourraient plus assurer le service de défense de toute la banlieue. Le corps de sapeurs-pompiers serait composé de huit hommes au maximum et d'un sous-officier.

Témoin de cette époque, Jean-Pierre Claverie est âgé de 8 ans. Enfant, la guerre débute pour lui avec l'entrée des troupes soviétiques en Finlande, un pays inconnu qu'il pensait être la « *Fin des Landes* ». Il est difficile de renier ses origines béarnaises ! Effectivement, le 30 novembre, l'Union soviétique attaque la Finlande qui résistera face à un ennemi très supérieur en hommes et en matériels jusqu'au 13 mars 1940.

1940, les Allemands s'installent à Cenon

Le **21 mars**, Paul Reynaud forme un gouvernement d'union nationale, un cabinet de guerre est créé le 30. Devant la Chambre, Reynaud déclare : « *La France est engagée dans la guerre totale (...) Par le fait même, l'enjeu de cette guerre totale est un enjeu total. Vaincre, c'est tout sauver. Succomber c'est perdre tout.* »

Le 21 avril, en raison des circonstances actuelles et, suivant une circulaire du Ministre de l'Intérieur, « *Il est obligatoire que les gardes champêtres soient porteurs d'une arme dans l'exercice de leurs fonctions.* » Il est donc procédé à l'armement des trois gardes de la commune de Cenon.

Le **10 mai**, à 4h45, les escadrilles allemandes bombardent les aérodromes français. Trois armées françaises se dirigent vers la Belgique. **Entre le 13 et le 15 mai**, les Panzers franchissent les Ardennes faiblement défendues. Les unités allemandes avancent de 80 km par jour. **Le 16 mai**, le front est percé sur une largeur de 80 à 90 km. Après l'exode des civils belges, ce sont les Français du Nord qui fuient. **Entre le 17 et le 19 mai**, les armées franco-britanniques engagées en Belgique se replient. **Le 21 mai**, Arras tombe. **Le 23 mai**, les éléments avancés allemands atteignent Boulogne, les troupes britanniques sont encerclées. **Entre le 28 mai et le 4 juin**, les troupes françaises et britanniques encerclées dans la poche de Dunkerque embarquent pour l'Angleterre. 235 000 soldats anglais et 115 000 soldats français passent en Grande-Bretagne. **Le 3 juin**, Paris est bombardé. **Entre le 5 et le 10 juin**, le général Weygand tente de tenir un front continu sur la Somme, mais les armées

françaises, malgré une résistance acharnée, sont bousculées. Les Allemands atteignent la Marne le 10 juin. Le **12 juin**, la campagne de France est perdue. Un ordre de retraite générale est donné aux armées françaises.

Le **14 juin**, le gouvernement français et environ deux cents parlementaires se replient à Bordeaux. Les Bordelais voient s'engager sur le Pont de Pierre la longue file de voitures noires du gouvernement français. Ce dernier, replié de Tours, vient trouver refuge dans la cité girondine qui s'improvise capitale de la France pour la troisième fois de son histoire. La situation n'est pas sans rappeler 1870 et 1914. *« Le soir nous arrivâmes à Bordeaux. C'était la foule de Tours mais plus grande, dans une ville plus vaste. C'était le lieu où convergeaient tous les repliés de France. Les Bordelais étaient intéressés, applaudissaient le corps diplomatique »* raconte le diplomate Jean Chauvel. Le Président de la République, Albert Lebrun, est installé dans la résidence du préfet rue Vital-Carles tandis que Paul Reynaud, le Président du Conseil est installé à l'hôtel du commandement de la 18^e Région militaire, dans la même rue. Le maréchal Pétain loge au 304 boulevard Wilson. Ce sont au total onze cents personnes qu'il faut loger. Le **16 juin**, Pétain est nommé à la tête du gouvernement.

Le 17 juin, à 9 heures, le général de Gaulle, qui a appris la veille la démission du gouvernement dont il fait partie depuis le 5 juin, en tant que sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et qui veut poursuivre le combat, embarque à Mérignac dans un avion à destination de Londres.

Le 17 juin, à 12 heures 30, de Bordeaux, le maréchal Pétain s'adresse au peuple français à la radio : « *C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités ...* » La capitulation est proche. Traumatisés, les Français accordent leur confiance à un personnage prestigieux, le vainqueur de Verdun, qui promet d'épargner à la France de nouveaux malheurs.

Le 19 juin, les Allemands franchissent la Loire. Le 20 juin, Adrien Marquet, député-maire de Bordeaux, entre dans le gouvernement du maréchal Pétain, en tant que ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur.

Dans la nuit du 19 au 20 juin, Bordeaux est bombardé par l'aviation allemande, une soixantaine de bombes lâchées un peu au hasard, semble-t-il, fait 63 morts et 185 blessés. Bordeaux est déclarée « ville ouverte » **le 20 juin** ; avec ses faubourgs, elle sera classée zone démilitarisée.

A LA POPULATION BORDELAISE

Pour éviter des destructions inutiles, M. le Maréchal PÉTAIN, Président du Conseil des Ministres, a fait savoir à M. A. MARQUET, Député-Maire, qu'il avait décidé qu'à partir du 20 Juin, à 15 heures, BORDEAUX devait être considéré comme Ville ouverte.

En conséquence, le Maire demande à la population bordelaise de garder, quoiqu'il arrive, l'attitude de calme et de dignité dont elle a fait preuve lors du dernier bombardement.

Affiche "Bordeaux ville ouverte" (Tous droits réservés)

Le **22 juin**, à 18h30, l'armistice est signé dans la clairière de Rethondes. L'armistice devient effectif le **25 juin**. Au terme des conventions d'armistice, Bordeaux se trouve dans la « zone

occupée »¹. Les Bordelais, résignés et inquiets à la fois, attendent l'arrivée des vainqueurs. Adrian Marquet, le député-maire de Bordeaux, plaide pour «*l'ordre nouveau qui doit supprimer les inégalités, les injustices et les misères*». Dès le 3 août, est signé un accord avec les Allemands qui permet de réprimer les juifs, les étrangers et les opposants de tous bords. Bordeaux devancera Vichy d'un mois dans ses mesures répressives !

Le 10 mai, l'avancée inexorable de l'armée allemande à travers la Belgique a mis sur les routes un nombre incalculable de véhicules de toutes sortes, camionnettes, voitures avec ou sans remorques, surchargées de valises. C'est l'exode. Les gens fuient par tous les moyens en souhaitant mettre un maximum de distance avec l'envahisseur. Beaucoup prennent la direction du sud.

Suzanne Santa Maria a 13 ans en 1940, sa grand-mère habite aux Quatre Pavillons. Elle y passe régulièrement les jeudis et les week-ends. Elle se souvient de cet afflux de réfugiés qu'elle voyait passer par la côte des Quatre Pavillons et de l'appel du maire qui demandera à la population de bien vouloir venir en aide à ces populations en détresse. Hébergement d'urgence, alimentation, soins divers, les besoins sont immenses. Les autorités semblaient dépassées par cet afflux continu de réfugiés, la ville était au bord de l'asphyxie.

¹ La convention d'armistice prévoit la création d'une ligne de démarcation séparant une France occupée par les Allemands et une France dite libre. La ligne court à peu près horizontalement de Genève à Tours, puis descend par Angoulême et Mont-de-Marsan jusqu'à la frontière espagnole.

Certains choisissent Bordeaux et traversent l'unique pont qui relie les deux rives de la Garonne à l'époque, le Pont de Pierre, et déferlent sur les quais ... D'autres décident d'utiliser la voie ferrée, les trains sont bondés. Les conditions de voyage sont éprouvantes. La population bordelaise assiste à un raz-de-marée humain estimé entre 800 000 et 1,5 million d'hommes, de femmes et d'enfants qui vont tenter de trouver refuge dans la région. Beaucoup de trains marquaient des arrêts plus ou moins prolongés à la deuxième barrière. C'est un spectacle difficile pour les Cenonnais que de voir ces wagons bondés, tous ces gens entassés qui réclament de l'eau, et parfois de la nourriture. Si les gens apportent bien volontiers de l'eau, trop pauvres, ils ne peuvent hélas pas toujours fournir à manger. *« Sur l'avenue, il y avait un charcutier du nom de Balan qui préparait des sandwiches que les enfants étaient chargés de distribuer à la deuxième barrière »*, se souviennent quelques témoins.



Les réfugiés attendant à la gare Saint-Jean (Photos archives Sud-Ouest)



Scène d'exode, juin 1940. © Coll. Jean-Louis Audebert.

Les **27-28 juin**, les Allemands arrivent par la côte des Quatre Pavillons. Comme le raconte avec humour Micheline Laboudigue, le seul canon qui défend la ville est positionné sur les hauteurs d'Artigues. Son emploi est limité à tirer dans les nuages en cas d'orage violent et de risque de grêle sur les cultures. L'orage se déplace alors ... chez le voisin ! Plus sérieusement, l'arrivée des troupes allemandes a été saisissante pour ceux et celles qui l'ont vécue. Les véhicules de la Wehrmacht descendent la côte comme pour un défilé. Suzanne Santa Maria se souvient des motos, des side-cars effectuant comme des farandoles sur la route avec l'assurance du vainqueur qui parade. Ce sont aussi les chars avec, en tourelle, des soldats blonds habillés de noir qui en imposent avec leur allure martiale. « *Ce sont des soldats bien présentables* », comme on dit, qui vont prendre possession de l'agglomération bordelaise. Bordeaux est ville ouverte, c'est donc une opération sans risque. La population est nombreuse mais derrière les fenêtres pour regarder passer les unités militaires, les enfants un peu plus inconscients sont davantage présents sur les trottoirs. Les Allemands, s'ils ont la maîtrise totale de la force, ont voulu faire

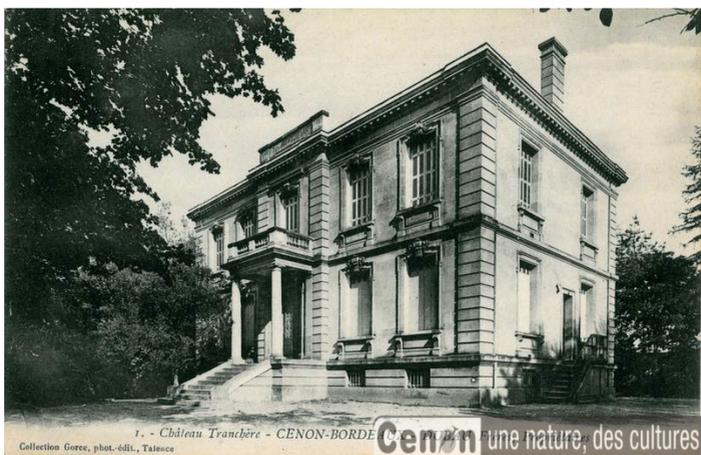
bonne figure en arrivant. Il y a une volonté d'apaisement après les rudes combats du mois de mai, les Allemands ont eu 62 000 tués et 112 000 blessés. « *Les Allemands ont eu une attitude correcte* », le jugement est unanime, au moins pour les années 1940-1941. « *En 1940, moins que de l'animosité, c'est de la curiosité que l'on éprouve vis-à-vis de ces soldats très corrects dans l'ensemble.* »

« *L'entrée des premières colonnes allemandes, le 27 juin, vers 9 heures au pont de Pierre, s'est effectuée sans incident. Cependant, il y a lieu de signaler que, malgré les appels de M. Marquet, ministre d'Etat, et du général commandant la 18^e Région, il y a un manque de dignité de la part du public qui a assisté, en curieux, au défilé et continue à stationner aux endroits où sont placés des factionnaires allemands* » peut-on lire dans le Bulletin de renseignements adressé par le commissaire spécial « X », au cabinet du préfet. Dans l'après-midi, de nombreux camions transportant des troupes d'infanterie allemande traversent Bordeaux, empruntant l'itinéraire suivant : pont de Pierre, cours Victor Hugo, cours Pasteur, place de la Victoire et cours de la Somme. « *La population continue à assister au défilé des troupes allemandes, malgré les appels des autorités civiles et militaires. Il n'y a aucune manifestation.* »

A Cenon, dans l'école Camille Maumey, l'intendance allemande installe des cuisines roulantes pour pouvoir nourrir les soldats. A la boulangerie des Quatre Pavillons, le réfrigérateur est réquisitionné. Le commandement allemand de la défense aérienne de Bordeaux s'installe au château de Serre qui bordait le parc du Loret, rue Guy Banquet.



Château de Serre (Tous droits réservés)



Château Tranchère (Tous droits réservés)

Réquisitionné de 1940 à 1945, le château Tranchère, proche du parc Palmer, sert de résidence aux officiers de l'armée d'occupation.

Le **29 juin**, le gouvernement Pétain quitte Bordeaux pour Clermont-Ferrand, puis Vichy en « zone libre ».

Dans les jours qui suivent, les troupes de la VII^e Armée commandées par le général Kleitz, prennent possession des casernes et autres bâtiments qui sont affectés aux autorités d'occupation. Les autorités allemandes réquisitionnent une partie de la prison du fort du Hâ, baptisée « Quartier allemand », ainsi que la caserne Boudet, rue de Pessac, utilisée comme lieu d'interrogatoire et de torture. Deux camps d'internement administratif, Bordeaux-Bacalan et Mérignac, sont créés.

L'ordre nouveau se met en place en trois jours : le drapeau allemand flotte sur les édifices, les croiseurs et sous-marins allemands mouillent dans le port de Bordeaux, les commerçants sont obligés d'accepter l'argent de l'occupant, 1 Reichsmark pour 20 francs, les troupes de la Wehrmacht ont priorité dans le tramway.



Billet de 2 marks (Tous droits réservés)

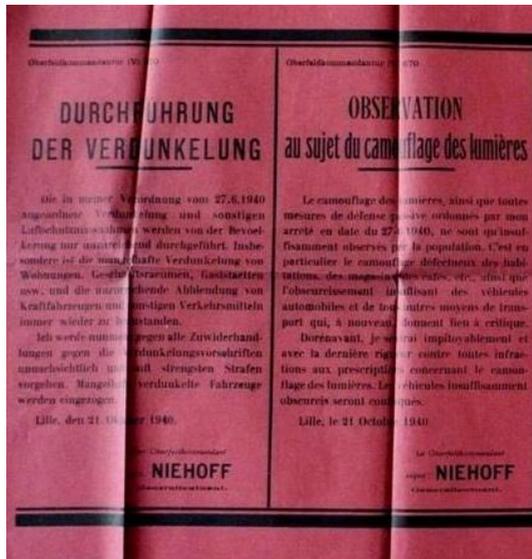
Le 1^{er} juillet, l'agglomération passe à l'heure allemande et avance montres et horloges d'une heure. Avant le 5 juillet, toutes les armes

doivent être remises aux autorités allemandes pour les armes de guerre et aux autorités civiles pour les fusils de chasse. Au quotidien, la vie devient plus pesante, « *Toute circulation dans l'intérêt privé en vue d'amusement est interdite* », annonce la préfecture. On est tenu d'avoir sa carte d'identité sur soi, les demandes faites à l'administration doivent être rédigées en allemand, les murs et les colonnes Morris se couvrent d'affiches allemandes qui ne doivent pas être lacérées. La sanction encourue si l'on est pris est la mort. Au cinéma, les actualités allemandes que l'on passe avant le film doivent être vues sans bruit ni commentaire. Les coupables d'incivilités seront arrêtés et incarcérés par les autorités allemandes.

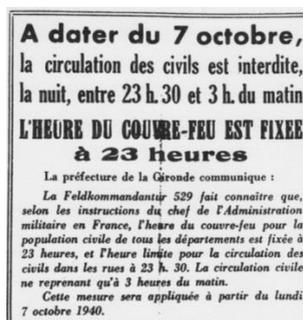
Les autorités allemandes, à partir de 1940, contribuent elles aussi à la prise de mesures de défense passive. Des ordonnances et affiches sont apposées sur les places publiques. Le camouflage des fenêtres constitue la plus grande crainte des autorités occupantes car les lumières, vues du ciel, renseignent les troupes alliées et favorisent des frappes plus précises. Des mesures sont donc prises pour interdire à la tombée de la nuit toute lumière.

On peint alors les vitres en bleu. Malheur aux contrevenants qui s'exposaient à de fortes amendes ou parfois à des tirs de la part des patrouilles allemandes. Mauricette Clavier se souvient ainsi, un soir d'avoir accompagné une dame âgée hébergée à la maison aux toilettes situées alors au fond du jardin. La lumière extérieure allumée, une lampe de poche pour éclairer au déplacement de cette vieille dame handicapée suffisent à alerter un soldat allemand qui intervient très rapidement. La vue des deux cannes permet que la situation ne s'envenime pas ! L'absence de lumière est parfois

problématique. Se déplacer, au petit matin, lorsqu'il fait encore nuit, pour aller travailler peut être dangereux. Et descendre la côte de la Vieille Cure en plein hiver dans l'obscurité n'est pas facile ...



Observations au sujet du camouflage des fenêtres, 1940 (Tous droits réservés)



Le couvre-feu exige qu'il n'y ait plus personne dans les rues après 23h et que toutes les lumières soient éteintes.

Le journal *La Petite Gironde*, qui aura une ligne éditoriale favorable à la collaboration, recommande de « *Comprendre et se résigner* ».



Bundesarchiv, Bild 1011-074-2852-36A
Foto: Retzner | 1942

Prises d'armes à Bordeaux (Tous droits réservés)

De facto, les bals sont interdits. Mais contrairement à une opinion fort répandue, cette interdiction n'est pas du fait des autorités allemandes ou de Vichy. La Troisième République, le 3 septembre 1939, à la déclaration de guerre, a une première fois interdit les bals. Interdiction levée en décembre et ordonnée à nouveau en mai 1940, au début de l'offensive allemande. L'interdiction sera maintenue par Vichy dans le cadre de la régénération de la jeunesse. En outre, pour les autorités, il n'est pas possible de tolérer des divertissements alors que tant de familles ont été frappées par des deuils ou ont des proches en captivité. Les gendarmes, davantage que la Wehrmacht, sont chargés de veiller au grain.



Le désir, voire le besoin de s’amuser, est plus fort parfois que cette interdiction de danser. C’est ainsi que sont nés les « bals clandestins » qui se déroulent à l’extérieur de Cenon. Quelques jeunes, dans la plus grande discrétion, osent parfois braver cet interdit. Deux ou trois musiciens, quelques pas de danse, tout le monde est content ! « *On partait à deux sur un vélo, les garçons pédalaient, et on se retrouvait dans une grande salle, assez loin de Bordeaux. Un phonographe nous permettait d’écouter de la musique et de danser* » se rappelle Paule Redgen-Favre.

Il y a un petit cinéma, en haut de Cenon, aux Cavailles près de l’ancienne mairie. « *Il n’y rentrait pas 200 personnes ! C’était l’occasion le dimanche après-midi de s’évader un peu. Je me rappelle avoir vu quelques films avec Charlot* » se souvient Paule. Il est vrai que les distractions sont rares. « *On allait également à l’Odéon et au Stella, avenue Thiers. Avant la projection du film on avait les actualités, notamment sur la guerre pas toujours très objectives !* »



Les lumières de la ville, un film de 1931 (Tous droits réservés)

Par son ouverture sur l'Atlantique, Bordeaux est pour les Allemands une importante base maritime. La base sous-marine de Bordeaux devient la base « Atlantica dell'Italia Fascista ». C'est une base sous-marine de première importance chargée de contrôler l'Atlantique Sud et d'intercepter les convois venant des Etats-Unis. Elle abrite 32 sous-marins italiens qui montreront toute leur efficacité en coulant en deux années plus d'un million de tonnes de navires alliés.

La base sera une cible privilégiée de l'aviation anglo-américaine qui sera bombardée à maintes reprises. A l'occasion quelques bombes tomberont sur Cenon.

La police allemande, les services d'espionnage et de contre-espionnage, les douanes et la SS s'installent rapidement à Bordeaux.

A Cenon, Les Allemands prennent tout de suite possession de l'émetteur de Radio Bordeaux Sud-Ouest installé depuis 1935 au Château Birman (siège de l'actuelle caserne de CRS). Les programmes musicaux, qui ont fait la popularité de la station, cessent. L'émetteur est utilisé par les Allemands pour retransmettre les émissions de Radio Paris durant toute l'occupation. En 1944, il sera détruit par les Allemands avant leur retraite.



Le nouvel émetteur de Cenon (Tous droits réservés)

La Flak, ou artillerie antiaérienne, est positionnée sur le plateau, dans le quartier du Clair-Logis 1, dans un pré qui s'appelait le « pré du sourd », car le terrain, qui appartenait à l'évêché, avait été mis en gérance à un monsieur assez âgé qui avait des troubles d'audition assez sérieux, et qui gardait des moutons. Les artilleurs allemands aménagent là une dizaine d'emplacements pour les canons et les projecteurs. Ces positions de DCA (défense contre les avions) doivent contribuer à assurer la défense de la ville de Bordeaux.

Le plus célèbre canon antiaérien de la Seconde Guerre mondiale est le « 88 » allemand, cette dénomination désigne le calibre (8,8 cm) C'est un canon lourd à chargement manuel (env. 12-15 coups/min), qui est avant tout destiné à la défense statique, stratégique (contre les bombardiers). Les canons sont regroupés en batteries appuyées par des projecteurs ou des radars.

« Lorsque les Allemands mettaient en œuvre leurs canons, c'était très impressionnant pour les enfants que nous étions. Lorsque les projecteurs fouillaient la nuit à la recherche d'avions, il s'en dégageait une impression de puissance. Après la guerre, on a retrouvé beaucoup d'obus non tirés, obus que certains enfants démontaient pour en retirer la poudre et la mettre dans des tubes métalliques d'aspirine. Coincés dans un étau, le jeu consistait ensuite à les percuter pour qu'ils explosent. Inutile de dire qu'à ce jeu pour le moins dangereux, il y a eu quelques blessures occasionnées », se rappelle Jean-Pierre Claverie.

Originaire de La Bastide, la famille de Micheline Laboudigue a quitté Bordeaux pour la maison de famille située sur les hauts de Cenon, rue Lavigne, dans le Clos des cerisiers. Eloignée des cibles potentielles de l'aviation alliée, la maison est jugée plus sûre que celle de La Bastide. La maison est néanmoins située à environ cinq cents mètres des positions d'artillerie. Micheline se souvient encore du bruit terrible des détonations lorsque les obus étaient tirés, tout tremblait dans la maison !

Un peu plus tard, les artilleurs allemands mettront en place sur le plateau des ballons captifs, dits « saucisses », afin de contrecarrer les attaques de l'aviation alliée. Ces ballons sont construits en toile

caoutchoutée, gonflés à l'hydrogène et maintenus au sol par un câble. Cela fait un ensemble difficile à franchir pour les avions qui veulent descendre au plus près de leur objectif. Tous ces ballons « accrochés » au ciel impressionnent les enfants ! Le plateau est parcouru de fils électriques, de câbles. Les soldats passent dans les jardins, escaladent les clôtures pour les mettre en place, et effectuer les raccordements nécessaires. Et parfois, ils commettent des dégâts ! Ainsi, un jour le père de Jeannine qui fait pousser des plants de tabac dans son jardin, et qui les bichonne, « *il en prend plus soin que de nous, disait sa mère* », voit ses cultures piétinées par les « Boches ». En colère et désespéré, car le tabac est une denrée rare et contingentée, il en fera part à un gradé de passage dans le quartier. A la surprise générale, ses doléances seront entendues puisque quelques jours plus tard, le gradé en question déposera à la maison une dizaine de paquets de tabac pour la pipe !



Projecteur de tir (Tous droits réservés)

imposé. Le soir, j'allais régulièrement les voir, parfois avec ma grand-mère qui était une femme d'une extrême gentillesse et avec laquelle les Allemands essayaient tant bien que mal d'engager une conversation. Quelques-uns maîtrisaient quelques mots de français et nous ne parlions pas allemand ; l'échange était très limité naturellement ! Les soldats nous laissaient de temps à autre du pain noir et tous les jours les restes de repas pour les deux poules que nous avons pu conserver. Inutile de vous dire que cela nous faisait plaisir d'autant que certaines parts nous étaient manifestement destinées. Elles étaient les bienvenues pour compléter un ordinaire qui nous laissait le plus souvent sur notre faim. Il y avait souvent de la soupe de légumes, mais très peu de viande. Nous avons eu froid et faim pendant cette guerre et pourtant nous n'avons jamais été malades. Dieu a dû veiller sur nous ! »

Parfois avec certains soldats plus âgés, souvent pères de famille, il y avait un semblant d'échange malgré l'obstacle de la langue. L'éloignement de leur famille leur pesait. « Il y en avait un très gentil qui nous faisait voir la photo de sa fille en communiant » se remémore Micheline. « Le même avait un jour entendu ma grand-mère faire des travaux de couture avec sa machine à coudre. Il lui avait alors demandé si elle voulait bien recoudre sa vareuse. Pour ma grand-mère qui avait perdu son mari pendant la Première Guerre, ce fut quelque chose que de tenir dans ses mains une veste allemande et de la recoudre. En remerciement, il nous a ramené une poche immense de haricots secs qu'il a demandé à faire cuire, en ne sachant pas qu'à la cuisson les haricots allaient prendre du volume. Il y a eu des haricots pour nourrir tout son groupe et nous par la même occasion ! Tout le monde a bien ri ce jour-là. »

Un certain nombre d'officiers ou sous-officiers allemands sont logés chez l'habitant, lorsque les habitations sont inoccupées ou lorsque la maison est suffisamment grande. Les parents de Micheline hébergeront des Allemands à plusieurs reprises au 28-30 rue Raymond Lavigne. Pendant quelques mois, au début de l'occupation, il y aura un officier et deux sous-officiers SS, tout habillés de noir, qui occuperont deux pièces. *« Pendant leur séjour, les échanges se sont limités à des hochements de tête, à des bonjours prononcés avec beaucoup de réserve. Pas de bruit. On entendait uniquement les pas de la sentinelle devant la porte »,* se souvient Micheline. *« Mais, c'était de beaux hommes, dans une tenue toujours impeccable, qui avaient de l'assurance et une conduite irréprochable. »*

Les événements n'ont pas été vécus par tous de la même façon ou, tout au moins, les souvenirs diffèrent en fonction de la sensibilité des uns et des autres. A la place de l'actuel hôtel des impôts, avenue du président Auriol, il y avait une ferme où l'on allait chercher son lait. Cette ferme abritait des Allemands, peut-être des artilleurs affectés aux pièces de la Flack. Pour certaines jeunes filles de l'époque, *« on allait chercher son lait avec toujours la peur au ventre »* se souviennent celles qui ont fréquenté les lieux à l'époque. *« On nous recommandait bien de ne pas accepter de bonbons si d'aventure les soldats allemands en proposaient. »*

Au Pont rouge, (aujourd'hui pont de la gare de Cenon) qui doit son nom à la couleur du minium qui a longtemps constitué son seul revêtement, il y a très souvent des soldats qui font les cents pas, et surveillent le trafic tout en assurant la sécurité de l'ouvrage.

Dans le Bas Lormont, passe le tunnel de la Ramade long de 1,3 km qui permet aux trains de passer sous la colline. Près de cet ouvrage, au 1 chemin Sourbès, habitaient les grands-parents de Jacques Chapa. La maison était suffisamment grande pour que les Allemands y réquisitionnent une grande pièce destinée à loger une dizaine de soldats affectés à la garde de ce tunnel, dont on jugeait la conservation très importante. L'axe de communication est capital ; il est vrai que les lignes de Paris, Nantes empruntent ce tunnel. Jacques a connu cette pièce transformée en une chambrée de dix lits qui accueillait les soldats au repos. Le chemin était souvent emprunté par les relèves ou par les soldats qui effectuaient des exercices d'ordre serré. « *Vorwärts, Marsch ! Eins, Zwei,* ». La cohabitation avec la famille bien que forcée se passe néanmoins sans histoire.

Il semble qu'avant même leur arrivée dans la région, les Allemands avaient certaines connaissances de l'environnement local ! A ce sujet, une anecdote est intéressante à raconter, celle de « *Jojo le gâteau* ». Avant-guerre, un marchand de gâteaux parcourait, entre autre, la ville de Cenon avec son triporteur pour vendre ses friandises. Le sourire aux lèvres, hâbleur, il aimait stationner devant l'école. « *Jojo le gâteau* », c'était son surnom, faisait la joie des enfants et des ménagères qui l'ont retrouvé pendant l'occupation, sous l'uniforme allemand. C'était en fait un espion allemand qui, vraisemblablement, avait eu pour mission, dans les années qui ont précédé le conflit de repérer un certain nombre d'installations sensibles, comme les Chantiers de la Gironde qui construisaient, à l'époque, des navires militaires. Ainsi, le croiseur léger « *Gloire* » était sorti des chantiers en 1937, et des unités de type aviso colonial

avaient été produites entre 1932 et 1940². La surprise a été de taille au sein de la population de Cenon ! Le marchand ambulant avait changé de tenue, c'est le moins qu'on puisse dire !

10 juillet, « *L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'Etat français.* » Le 11 juillet, la promulgation des trois premiers actes constitutionnels fondant l'Etat français font du maréchal le chef absolu du nouveau régime.



Affiche (Archives municipales de Nogent-le-Rotrou)

² Prévus pour opérer dans l'empire colonial, ces navires à grand rayon d'action pouvaient remonter les fleuves et embarquer une compagnie d'infanterie de marine.

En août, le général von Faber du Faur commandant le « *Gross-Bordeaux* » mentionne dans un rapport que « *l'opinion bordelaise trop marquée par le choc de la défaite, puis par les difficultés de la vie quotidienne, ne fait que cacher son hostilité à l'occupant* ». Le **11 septembre**, l'archevêque de Bordeaux, Mgr Feltin, appelle « *au zèle et à la discipline* » tous les curés, vicaires et aumôniers. Il demande aux catholiques « *ordre, discipline et correction dans leurs relations avec les autorités allemandes* », et prie les membres du clergé de « *s'abstenir de toute politique* ».

A l'automne, on assiste à une recrudescence de la propagande clandestine communiste dans la région (pour rappel, le Parti communiste a été interdit le 26 septembre 1939). René Terrisse mentionne que « *Les autorités de Vichy vont jusqu'à soupçonner le Parti communiste d'avoir été de connivence avec les Allemands en s'étant livré entre septembre 1939 et mai 1940 dans les usines à un véritable sabotage de l'effort de guerre français, tout en entreprenant la démoralisation et le défaitisme à l'intérieur du pays* ». Une vaste opération répressive d'intimidation est mise sur pied, le 22 novembre au matin, 151 perquisitions sont effectuées et 148 personnes interpellées dont l'instituteur Camille Maumey qui, d'abord interné, sera fusillé le 24 octobre 1941.

Devant la recrudescence de propagande communiste, le préfet donne l'ordre d'établir des listes des personnes susceptibles d'y prendre part. Les listes sont établies par les différents commissariats et les services de la SS, et les perquisitions débutent au domicile des intéressés. A Cenon, 30 perquisitions sont effectuées dans les milieux communistes et espagnols en février 1941.

On fait appel à la main-d'œuvre française pour aller travailler dans les usines allemandes. Les murs sont recouverts de grandes affiches sur lesquelles on peut lire : « *L'Allemagne vous offre du travail* ». Des brochures sont distribuées vantant les salaires élevés et les conditions exceptionnelles du travail en Allemagne. *La Petite Gironde* qualifie la proposition allemande de « *véritable assurance sur la vie et pour l'avenir* ». Le 29 novembre, un premier convoi de 115 travailleurs bordelais quitte Bordeaux pour Hambourg³.

A la Toussaint, une pluie «*implacable et tenace*» tombe. La chasse est ouverte. Seuls les militaires de la Wehrmacht ont le droit de la pratiquer, les Bordelais ne sont autorisés qu'à «*détruire le lapin sauvage*».

8 décembre, vers 22h30, un bombardement allié cause la mort de 7 personnes à Cenon, Rémi Poirier, Eugène Sicard et cinq personnes de la famille Nunes, qui est décimée, décèdent cette nuit-là.

15 décembre, suite à ces tristes évènements, Monsieur le Maire fait procéder aux obsèques de ces personnes aux frais de la commune.

³ Le 9 juin 1941, le millième volontaire partira pour l'Allemagne. Le 10 août 1942, le cinq millième ouvrier girondin s'en ira, afin de permettre la relève de prisonniers. Le 29 janvier 1943, on relève la présence du dix millième ouvrier girondin spécialisé, un habitant de Floirac et père de 6 enfants.



Le bombardement de Cenon en 1940 (photo archives municipales)

« *On avait faim !* »

Dans les souvenirs liés à cette période, les privations endurées sont toujours très présentes. On se souvient être allé plus d'une fois se coucher le ventre vide, d'avoir eu faim. Le ravitaillement est le sujet de conversation n°1 à l'époque et le premier budget de la famille. Pour la ménagère qui a la responsabilité, tous les jours, de nourrir sa famille, l'exercice est angoissant. C'est un véritable casse-tête. Rapidement, les aliments disparaissent des étalages dans les boutiques, il faut faire la queue devant les magasins pour se faire servir, l'Etat réglemente l'ensemble du marché par de très nombreuses lois et circulaires.

Les restrictions débutent le 25 octobre 1940, date à laquelle la Préfecture fait connaître la carte de rationnement. Le rationnement durera jusqu'en 1949 pour certains produits. Sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile, on reçoit une carte

d'alimentation. La carte individuelle d'alimentation est le titre qui permet, au moyen de coupons et de tickets, l'attribution régulière des denrées indispensables à la nourriture de chacun. Tout ou presque est rationné : sucre, produits laitiers, pain, café, œufs, céréales et légumes, fromage, laitiers, matières grasses, viande, pâtes, chocolat, vin...

La ménagère va chez les commerçants de son quartier, où elle choisit les articles disponibles dont elle a besoin. Le commerçant découpe le ou les timbres et les colle sur la carte, donne un coup de tampon puis la cliente paye. A côté du marché régulier, insuffisant il faut bien le dire, pour nourrir déceimment la population, un marché noir se développera dans tous les domaines ; on y trouvera de tout : des pommes de terre, du beurre, de la viande, du café et aussi des tissus, du cuir, du charbon. Ce commerce illicite permettra à certains de s'enrichir pendant que les moins favorisés qui ne peuvent s'y approvisionner, connaîtront la faim et le froid.

La Petite Gironde

N° 24.894

SOLEIL
L. 7 h. 42 - D. 20 h. 5.
L. O. le 24 - N. L. le 17

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

SAMEDI
21
SEPTEMBRE 1940
BIENT MATHIEU

70^e ANNÉE 30 ÉDITIONS PAR JOUR Le N° 50 cent.

9, rue de Charente, BORDEAUX - Téléphone 15.000 (10 lignes) 20.000 (12 lignes)
Agence télégraphique particulière : 27, rue de la Michodière, Paris (2^e)

ue ne se exploiter le servir»

CHAL PETAIN.

«... (Texte partiellement visible) ...»

M. von RIBBENTROP est arrivé à Rome

Il a eu un premier entretien avec le Duce

«... (Texte partiellement visible) ...»

Le rationnement des denrées alimentaires applicable à partir du 23 septembre

PAIN & CROISSANT		14	
LAIT ENTIER		14	
Lait entier par litre		14	

«... (Texte partiellement visible) ...»

C'est par un effort généralisé dans le sens de l'économie que nous

Un décret et un arrêté interministériel fixent la date du recensement et les conditions d'établissement des cartes de rationnement, impliquant que chaque personne doit remplir une déclaration afin d'être classée dans une des catégories prévues pour l'alimentation et le charbon.

La population est partagée en catégories. A chacune correspond une carte spécifique:

Catégorie E: Enfants des deux sexes âgés de moins de 3 ans.

Catégorie J1: Enfants des deux sexes âgés de 3 à 6 ans révolus.

Catégorie J2 : Enfants des deux sexes âgés de 6 à 12 ans révolus.

Catégorie A: Consommateurs de 12 à 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force.

Catégorie T: Consommateurs de 14 à 70 ans se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire.

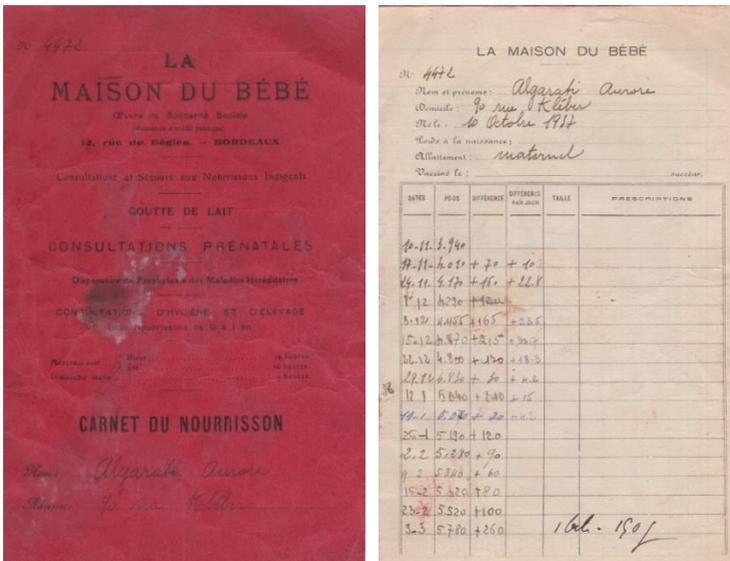
Un arrêté du 11 décembre 1940 fixe les travaux, professions, emplois et situations spéciales dont les consommateurs peuvent se prévaloir pour être classés en catégorie T.

Catégorie C: Consommateurs de 12 ans et sans limite d'âge se livrant personnellement aux travaux agricoles

Catégorie V: Consommateurs de plus de 70 ans dont les occupations ne peuvent autoriser un classement en catégorie C.

Plusieurs changements interviendront ultérieurement dont la création de la catégorie J3 qui regroupe les jeunes de 13 à 21 ans ainsi que les femmes enceintes.

Les autorités prennent néanmoins soin des enfants en bas âge et veillent à leur croissance. A la mairie de Cenon, est mise en place, sous l'égide d'une assistante sociale, une aide pour les jeunes mamans. Deux à trois fois par mois, on pèse les bébés, on les examine et on prodigue des conseils. Des bons d'alimentation spécifiques peuvent être fournis en cas de carence.



Carnet du nourrisson d'Aurore Jaulin née Algarate

Exprimé en rations journalières individuelles, on a en moyenne 250 grammes de pain, 25 grammes de viande, 17 grammes de sucre, 8

grammes de matière grasse et 6 grammes de fromage. Le lait est réservé aux catégories E, J et V. Le vin est réservé à la catégorie T, etc.

Avec un tel rationnement, la nourriture d'un homme ne dépasse pas 1200 calories/jour alors qu'il est généralement admis qu'il en faut 2400 ! Un régime efficace pour soigner le cholestérol et l'embonpoint !

En théorie, le bœuf, veau et mouton sont interdits à la vente en boucherie trois jours consécutifs par semaine, la viande de charcuterie pendant deux jours et la viande de cheval, mulet et âne pendant une journée. Dans la pratique, les bouchers n'ouvrent souvent que deux fois par semaine, un jour pour la viande, un jour pour les abats. Il est inutile de vouloir ouvrir plus souvent, il n'y a pas de marchandise à mettre sur l'étal. Le gras de la viande est recherché pour la cuisson des aliments, les frites par exemple. Le suif est conservé pour confectionner du savon ou des bougies. Pour éviter une certaine confusion ou tricherie, des règles d'équivalence sont progressivement mises en place. Par exemple, la vente de boudin renfermant de 8 à 12% de lard gras est autorisée contre la remise d'un ticket de 10 grammes de matières grasses pour 100 grammes de boudin!

D'autres décrets imposent la fermeture des pâtisseries et l'interdiction de la vente d'alcool. En janvier 1941, la vente du café pur et succédanés purs est interdite. Seuls les mélanges agréés peuvent être vendus.



Les restrictions ! (Tous droits réservés)

Vêtements et chaussures sont également rationnés, laine, coton, cuir manquent. Mi-février 1941, est institué le rationnement pour les vêtements et autres articles textiles avec mise en place de bons d'achat et autorisations spéciales. Il faut souvent de longs mois d'attente pour obtenir des bons d'achat de vêtements, de chaussures. Il faut, en outre, pour s'en procurer, que les magasins aient été approvisionnés, ce qui n'est pas toujours le cas ! Car c'est bien souvent la rupture de stock. Linge et vêtements sont alors par la force des choses usés jusqu'à la corde. Les vêtements, même usés des aînés, habillent les plus jeunes. Les chaussures cèdent la place aux galoches, des chaussures grossières aux semelles de bois, il n'y a pas de cuir pour ressemeler.

Signe d'une grande pénurie, le 8 avril 1943, le gouvernement fixe le prix maximum du ressemelage des chaussures à semelles de bois. A Cenon, tous les enfants n'ont pas droit à des galoches. Jean-Pierre

Claverie, dont le père est un modeste laitier, n'y a pas droit. C'est le cas également pour les autres enfants de commerçants, même modestes. Des choix se sont imposés. Les autorités ont sans doute considéré les familles d'ouvriers davantage dans le besoin.

En mars 1941, sont créés des bons d'achat spécifiques pour les femmes enceintes, regroupant les besoins d'un enfant de moins d'un an. Une liste très précise est établie comportant entre autres : 3 langes en coton, 24 couches ou triangles, 2 langes en laine, 6 brassières de laine premier âge, 100 grammes de laine à tricoter ...

BONS D'ACHAT D'ARTICLES TEXTILES (suite)			
N° du BON	DATE	DÉLIVRÉ PAR	ARTICLES
26245	18/4/45	Mme	
18745	18/4/45	Mme	
12	Mme	Madame	

(2) inscrire le N° du barème.

54 N° 7157

CARTE DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES

Nom *Clouet*
 Prénoms *Jean*
 Profession *Chasseur*
 Nationalité *F* Sexe *M*
 Date *21/4/45*
 Commune *Le Bourgneuf*
 Département *Loire-Atlantique*
 Département *Loire-Atlantique*
 Commune *Genes*
 Rue et N° *Rue Languet*
 Délivrée le *10/4/45*
 par la Mairie de *Genes*
 Signature du Maire : *[Signature]* Cachet : *[Cachet]*

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Carte d'Alimentation N° *1111*

délivrée par la Mairie de *Genes*

Carte de vêtements, couverture (Collection privée)

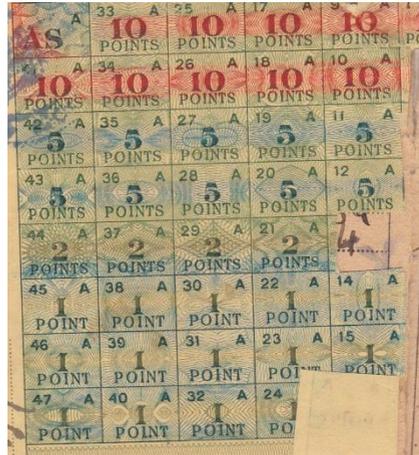
COUPONS D'ACHAT DE CHAUSSURES			BONS D'ACHAT D'ARTICLES TEXTILES			
DATE	ORGANISME DISTRIBUTEUR	Catégorie (1)	N° du BON	DATE	DÉLIVRÉ PAR	ARTICLES (2)
29.13	maire	6	26.5.41	Canon	bleu	
CHAUSSURES	11 FEV 1948		510	6.2.43	d	17
15.9.43	Canon	24	VÊTEMENTS	10	11 FEV 1948	
12.6.44	24		1487	15.9.43	Canon	18
			12 MARS 1948			1 Bleu Tard
			<div style="border: 1px solid red; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">M. 124 118 des A. 112 COMBATTANTS</p> <p style="text-align: center;">M. 11111111111111111111</p> <p style="text-align: center;">BONS U.</p> <p style="text-align: center;">Chemise complet</p> <p style="text-align: center;">2 chemises, sous-vêtements</p> <p style="text-align: center;">Date: 11 FEV 1948</p> </div>			
			08.9.43	26.5.47	bleu	
			11.9.109.90		blanc	

(1) Inscrire le N° de codification du coupon.

(2) Inscrire le N° du barème.

Carte de vêtements, intérieur (Collection privée)

En ce qui concerne le pain, la ration journalière descend à 275 grammes/jour en 1942. Ce pain (de régime!) est constitué de farines de maïs, fève, seigle ou orge auquel on ajoute des brisures de riz. Chez le boulanger, le pain est découpé en portions et pesé au gramme prêt. Chez le laitier, rue du Maroc, la mesure est rarement rase, il en manque en fait toujours un peu. « De toute façon, la mesure n'est pas juste » argumente la laitière.



Affiche et tickets de rationnement (Tous droits réservés)

La couleur des tickets varie en fonction du produit : violet pour le beurre, rouge pour le sucre, brun pour la viande, vert pour le thé ou le café. Les carnets de tickets ont une validité de six mois; Ils doivent obligatoirement porter le tampon de la ville du domicile. Tous les achats particuliers sont notés au dos des carnets: textiles, charbon etc. ainsi que le cachet de l'épicier attitré. Lors des grandes occasions telles que mariage, communion ou retour d'un prisonnier, des tickets supplémentaires sont attribués. Mauricette Claverie se souvient aujourd'hui encore que sa mère avait pu obtenir un rôti de bœuf pour sa communion en mai 1941. L'événement était exceptionnel ! Passée la première année de guerre, on trouvera, on achètera plus exactement de faux tickets de rationnement, se souvient Suzanne, tickets qui permettent de se procurer davantage de denrées et d'avoir moins faim.



Carte de tabac et tickets (Tous droits réservés)

Lorsqu'on voit les Allemands arriver et s'installer, on se doute qu'ils vont être là un bon moment. Les personnes qui disposent de quelques moyens font alors des provisions, parfois hors de proportions. Jean-Pierre Claverie se souvient ainsi d'un oncle assez fortuné qui avait stocké une caisse d'une centaine de boîtes de sardines. La grande majorité des Cenonnais, composée d'ouvriers aux revenus modestes, n'a pas pu hélas se constituer de stocks de nourriture comme cet oncle !

L'hiver 1940-41 a été très difficile car les gens ne sont pas préparés aux restrictions, à la pénurie. C'est un phénomène entièrement nouveau. Le père de Jeannine Aussel était employé aux « *Ciments Français* » à Floirac ; travaillant aux fours, il occupait un poste de travail très physique et les rations allouées n'étaient pas suffisantes pour calmer sa faim.

Pour la période 1943 - 1944, le manque de produits est tel que de nombreux coupons ne sont pas utilisés! Il faut se débrouiller pour survivre.... Le marché noir (marché parallèle) est en plein

développement, mais difficilement accessible pour les moins fortunés.

La faim sévit surtout en ville et affecte les plus jeunes. Les files d'attente s'allongent devant les boutiques qui doivent même parfois fermer sur ordres administratifs quelques jours par semaine. *« On avait 20 ans et on avait faim, c'était beaucoup de privations »* témoigne Paule Redgen-Favre. *« Parfois, le pain que l'on allait acheter pour toute la famille à la boulangerie était sérieusement entamé lorsqu'on était de retour à la maison ! »*

Dans ces conditions très difficiles, avoir des connaissances, parents ou amis, qui possèdent une exploitation agricole est une aubaine. C'est l'assurance, même si les produits achetés sont coûteux de pouvoir améliorer le quotidien. On part en bicyclette ou en train à la campagne pour aller chercher du ravitaillement. A Beychac, il y a un moutonnier où l'on va quelques fois acheter un agneau ou un mouton. Des poulets arrivent parfois de Charente en valise, cachés avec d'autres effets. Il vaut mieux éviter les contrôles de police, allemands ou français, qui n'hésitent pas à confisquer tout ou partie du ravitaillement acquis d'une manière non réglementaire. Le beau-frère de Suzanne Santa Maria, comme d'autres, à l'approche de la gare d'arrivée, n'hésite pas à jeter le long de la voie les valises pleines de victuailles, charge à des proches, en embuscade, de les récupérer.

Une partie de la famille de Pierrette Chapa, qui est d'origine bretonne, envoie des caisses de pommes de terre à la famille qui réside à Cenon. Les voisins d'origine landaise reçoivent quant à eux des « haricots coco » de leurs proches. Lorsqu'ils arrivent, ils sont

rapidement cuisinés et l'odeur de cuisson embaume alors tout le quartier !

C'est le temps de la débrouille où l'on n'hésite pas à faire des heures de déplacement en train, à pied ou en vélo pour se ravitailler. Ainsi les parents de Jeannine Aussel ont de la famille à Fontenay-le-Comte à 230 km de Cenon. Ces derniers intéressés par du carbure (Le carbure de calcium, qui se présente sous la forme de pierre, permet d'alimenter la lampe à carbure qui est un moyen d'éclairage) qu'ils ne parviennent pas à trouver sur place proposent un échange avec de la nourriture. Jeannine partira avec Lucette, sa cousine. Il faudra deux jours de voyage en train et à pied pour rejoindre la Vendée ! Elles ramèneront du beurre et des œufs. Ceux qui ont la chance d'avoir de la famille qui travaille aux Grands Moulins peuvent bénéficier d'un peu de farine supplémentaire. A l'huilerie où travaille Jeannine, les ouvrières, en plus de la dotation mensuelle de trois litres d'huile et d'un peu de savon, parviennent à sortir un peu d'huile dans des flasques plates qu'elles cachent sur elles. Vient ensuite le moment du troc avec des proches ou des connaissances qui disposent d'autres marchandises à échanger.

Tous les commerçants ne sont pas des « affameurs » comme on l'a souvent entendu. Avec certains, des relations amicales se développent. Dans les petits bois qui bordent la côte des Quatre Pavillons, vers la Buttinière, un boucher, M. Despagne, venait de temps à autre abattre clandestinement des bêtes destinées à la boucherie. Ce boucher tenait une boutique près de l'actuel pont Saint-Emilion. Certaines nuits, vers 3 heures du matin, il y avait une file d'attente devant son échoppe ! M. Despagne se fournissait en légumes auprès de la mère de Jeanine Aussel qui lui achetait de la

viande. Sachant que cette dernière n'était pas de constitution robuste, en toute discrétion, il lui faisait cadeau, sans tickets, de morceaux supplémentaires.

La pomme de terre fait souvent défaut car l'occupant prélève presque toute la récolte. En substitution on proposera alors aux Français les topinambours. D'après la propagande, c'est une plante miracle qui doit sortir le peuple de la faim. Cette plante pousse sur n'importe quel terrain et ne craint pas les doryphores. Pourtant, sa consommation à la place des pommes de terre ne convainc personne. Très vite, elle sera remplacée par le rutabaga qui sera encore moins apprécié. Les rutabagas deviennent un des plats de base des Français, au four, en purée, en « choucroute » même, accompagnés de bas morceaux de viande. Les deux disparaîtront avec l'armistice du 8 mai 1945.

A Bordeaux, les pigeons disparaissent par milliers et, alors qu'on en compte quelques cinq mille avant la guerre sur la place Pierre Lafitte (actuelle place Jean Moulin), il n'en reste qu'une petite centaine en 1941. Les chats sont également convoités et pourchassés pour faire des civets.

Les plus pauvres sont contraints d'avoir recours au Secours national, association gouvernementale d'entraide, aux soupes populaires. Des biscuits vitaminés sont distribués dans les écoles.

On cultive à domicile, dans le jardin, tout ce qui est possible. Dans le bas-Cenon, beaucoup de familles disposent d'un jardin qui permet de faire pousser quelques légumes et d'améliorer l'ordinaire. Quelques arbres fruitiers, quelques poules, des lapins apportent

également un complément fort apprécié. Jeannine Aussel s'occupe ainsi d'un élevage de cent-vingt lapins qui permet de manger davantage de viande à la maison. La vente ou le troc desdits lapins « met du beurre dans les épinards ».

« Nous avons eu froid lors de cet hiver 1941 particulièrement rigoureux. Dans ma chambre il y avait même des stalactites le long des vitres. Au petit matin, on se levait avec le béret sur la tête. Régulièrement des navires charbonniers accostaient sur les berges de la Garonne, pas très loin des chantiers de la Gironde. Le matin, les gamins allaient sur les quais, avant d'aller en classe, pour ramasser le charbon qui était tombé du transbordeur, et le ramener à la maison », se souvient Jean-Pierre Claverie. « Les hivers de guerre ont été très rudes », se rappelle Micheline, « il y avait de la glace aux vitres. Pas de charbon, on se chauffait avec des brindilles de bois, de l'acacia qu'on allait ramasser au Bois des acacias, là où aujourd'hui il y a la Marègue. Pour économiser le chauffage, mon père avait confectionné une norvégienne, une marmite entourée de son, de brindilles dans une caisse en bois afin de conserver les aliments au chaud. Ma grand-mère me confectionnait des vêtements chauds avec des pièces de tissu datant d'avant-guerre. »

Tout ou presque est rationné. Parfois, malgré les prix souvent exorbitants, on a recours au marché noir. Paule Redgen-Favre parvient à se faire confectionner sa robe de mariée grâce à une amie couturière, et au marché noir, où elle trouve un coupon de tissu. Le beau-père qui travaille dans les chemins de fer parviendra, grâce à des connaissances, à « améliorer » le repas de noce qui se fera au restaurant « *Le Périgord* ». Suzanne se marie le 9 octobre

1943, poulets, beurre et œufs viendront de Bretagne, un agneau sera offert en guise de cadeau de mariage par un invité. La fête se fera dans un hangar derrière la maison.

L'insuffisance des rations allouées conduisait à chercher des expédients : on fait de la farine de sarrasin, de châtaignes et du café avec des glands, des graines de lupin ou des pellicules de pommes séchées.

L'essence, produit rare, est réservée aux Allemands. La plupart des véhicules, ceux ayant échappé à la réquisition par les autorités allemandes ou les maquisards, sont équipées au gazogène⁴ qui fonctionnera grâce au bois des forêts de la région.



Camion gazogène Imbert à charbon de bois (Tous droits réservés)

⁴ Une sorte de chaudière latérale, fonctionnant au bois, produisait un gaz combustible alimentant le moteur.

Le cas des Espagnols

A Cenon, la présence espagnole est très importante. Il n'est donc pas possible de passer sous silence le sort de certains, combattants malheureux de l'armée républicaine, obligés de fuir leur pays pour trouver refuge en France.

Quand, le 26 janvier 1939, Barcelone tombe aux mains du général Franco, la retraite – la *Retirada* – entraîne dans l'exode un nombre considérable de réfugiés qui arrivent en France dans le dénuement le plus complet. Du 28 janvier au 13 février, ce sont 475 000 personnes qui passent la frontière française.

En dépit du soutien de la gauche, la France de 1939 est partagée quant à l'accueil à offrir à cette population. Rongée par la crise économique, en proie aux sentiments xénophobes, craignant pour certains le « *péril rouge* », la société française va offrir aux réfugiés un accueil plus que mitigé. Déjà plusieurs décrets lois ont été édictés par le gouvernement Daladier, dont celui du 12 novembre 1938 qui prévoit l'internement administratif des étrangers « *indésirables* », c'est-à-dire susceptibles de troubler l'ordre public et la sécurité nationale. Les Espagnols seront les premiers à subir les conséquences de cette politique nouvelle.

Le gouvernement français avait envisagé l'afflux de réfugiés à sa frontière mais jamais dans de telles proportions et il se retrouve vite débordé par la situation. Les Espagnols sont d'abord désarmés, identifiés puis envoyés dans des centres de recueil dispersés le long de la frontière pour y être vaccinés et ravitaillés. Les familles sont

séparées. Les femmes, les enfants et les vieillards sont envoyés en train vers les départements de l'intérieur de la France. Plus de 70 départements français accueillent ainsi des groupes de réfugiés civils, durant plusieurs mois, dans des structures d'hébergement diverses, mises à disposition par les municipalités. Pour certains, lorsqu'on leur annonce comme destination « *Bordeaux* », ils entendront « *Barco* » qui, en espagnol signifie bateau. Ils chercheront en vain une embarcation, mais ne seront pas pour autant rassurés lorsqu'ils débarqueront en Gironde.

Les hommes, eux, sont parqués dans des camps d'internement, montés à la hâte sur les plages du Roussillon et dans le sud-ouest de la France. Les camps d'Argelès-sur-Mer, du Barcarès et de Saint-Cyprien sont construits à même le sable, par les réfugiés, utilisés comme main d'œuvre par les autorités. On compte 87 000 personnes pour le seul camp d'Argelès début mars 1939. À la mi-juin 1939, 173 000 Espagnols sont encore internés dans les camps français. La situation, qui devait être temporaire, se prolonge. Afin de rendre la charge moins lourde, les autorités favorisent les rapatriements en Espagne. Situation inenvisageable pour certains réfugiés qui essaient alors d'émigrer en Amérique latine. Le retour en Espagne est en effet impossible pour nombre d'entre eux qui verraient leur vie mise en danger sitôt la frontière franchie.

Alors que la guerre se profile, ceux qui restent deviennent pour le gouvernement français une possible main d'œuvre pour remplacer les appelés au front. Les Compagnies de Travailleurs Étrangers sont organisées dès le mois d'avril 1939 par un décret-loi et des milliers d'Espagnols, de sexe masculin et âgés de 20 à 48 ans, sont

embauchés dans le but de fortifier les frontières et de participer à des travaux publics de grande envergure. Vichy les convertit en groupements de travailleurs étrangers (GTE) en 1940. Entre 1942 et 1943, 26 000 Espagnols travailleurs des GTE ou autres sont envoyés par exemple dans le cadre du STO sur les chantiers de l'Organisation Todt sur la façade atlantique.

Le mari de Suzanne Santa Maria, âgé de 21 ans, connaîtra les camps, avant d'être versé dans une unité de travailleurs dans les Ardennes, où il travaillera à renforcer les lignes de défense face à la Belgique, là où cesse la ligne Maginot. Il verra les canons français tirés par des chevaux et dira, fort de son expérience acquise lors de la guerre d'Espagne « *C'est foutu !* » Plus tard, profitant du désordre ambiant, il tentera de s'échapper et partira rejoindre un frère en Bretagne. Dénoncé, il sera ramené menotté par les gendarmes sur Bordeaux. « *Il faut qu'on le fasse, c'est notre métier* » lui répondront les gendarmes à qui il demandait de fermer les yeux.

Il transitera par le camp de Souge de sinistre réputation, avant d'être finalement « *détenu* » à la caserne Niel. Les autorités le préviennent qu'à la prochaine évasion il sera déporté dans un camp de concentration en Allemagne. Embrigadé dans un groupement de travailleurs, il participera à la construction de la base sous-marine.

Les autorités militaires proposent également aux réfugiés espagnols de rejoindre la Légion Étrangère ou le corps des Régiments de Marche de Volontaires Étrangers.

1941

Le Bas Cenon pendant la guerre

Si le Haut Cenon, à l'exception du quartier des Cavailles, demeure, pour l'essentiel, agricole, viticole et résidentiel avec quelques belles demeures bourgeoises, le Bas Cenon est davantage peuplé. Il ne ressemble en rien à ce qu'il est aujourd'hui. Avenue Jean Jaurès, de part et d'autre de la chaussée courent deux fossés à ciel ouvert dans lesquels se jettent les eaux usées. Le tout-à-l'égout n'existe pas. Dès les premiers rayons de soleil, l'odeur se fait alors entêtante pour devenir insupportable lorsqu'il fait chaud. L'eau courante et l'électricité sont réservées à de rares privilégiés. Pour le plus grand nombre, il faut aller chercher l'eau au puits ou au lavoir de Lissandre, et s'éclairer à la lampe à pétrole ou à carbure. Les familles qui habitent le quartier sont modestes, un quartier qui n'a pas toujours bonne réputation. Ouvriers, réfugiés républicains espagnols ayant fui le franquisme, gitans vivant dans des conditions souvent précaires, effraient un peu certains habitants de la rive gauche.

Si l'on emprunte les rues du quartier de Lissandre tel qu'il est alors, on cherchera en vain certains noms de rues. La rue Pierre Curie s'appelle chemin Sahuc, la rue Henri Barbusse, rue Sainte Thérèse. Les rues du 24 avril 1915 et Jules Vallès n'existent pas. Tout l'espace n'est pas bâti, et il subsiste encore des prés et un petit bois.

Il existe une ligne de tramway qui relie Bordeaux à Beychac-et-Cailleau. Longue de quatorze kilomètres, elle passe à droite de la

route des Quatre Pavillons, et « *s'accroche* » au coteau sur une voie unique.

Le commerce de proximité est très développé, les boutiques sont nombreuses et doivent répondre aux besoins des habitants du quartier. Ce sont souvent des produits de première nécessité, et le luxe est absent des rayons. Pour cela, et si on en a les moyens, il faut se déplacer à Bordeaux. Les épiceries sont nombreuses, comme celle des époux Florès à l'angle de la rue Barbusse et de l'avenue Carnot. Au 49 de la rue Pierre Curie, c'est Blanchette Berthier qui tient l'épicerie. Dans les années 1930 madame Margot Cabanne vous propose des poissons et crustacés qu'elle transporte pour les vendre de porte à porte dans une petite charrette tirée par un cheval. A l'occasion, elle fait cuire pour ses clientes qui lui en commandent des crabes mais, n'ayant pas l'eau courante, elle puise l'eau de cuisson dans le fossé !

Des marchands ambulants sont également présents comme « la petite Madeleine » et sa charrette à bras qui, tous les matins, s'en vient du marché des Capucins vendre ses fruits et légumes.

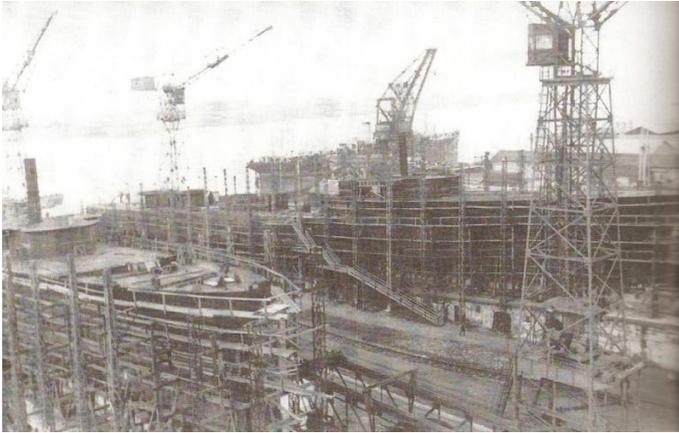
Les « *petits métiers* », aujourd'hui disparus, sont encore répandus : marchand de lait, lavandière, fabricant de balais, matelassier. Au 1 du chemin Cailly, il y avait M. Péchaubes le charbonnier.

Le Bas Cenon est humble. Hommes et femmes travaillent dans les nombreuses usines implantées sur la commune ou dans le bas de Lormont. Des milliers d'entre eux rejoignent tous les jours les chantiers de la Garonne, Motobloc, la Douillerie, la Cimenterie ou la Grande huilerie.

La *Douillerie Schneider* est située rue Banlin, dans le Bas Lormont près de la Garonne. Au cours de la Première Guerre, l'usine fabrique des douilles en laiton pour les obus. La production avoisine les 12 000 douilles par jour à la fin du conflit. L'usine comporte, en outre, une fonderie destinée à la préparation des alliages nécessaires à ses fabrications, ainsi qu'un atelier d'outillage, un laboratoire de chimie et une salle d'essais mécaniques.

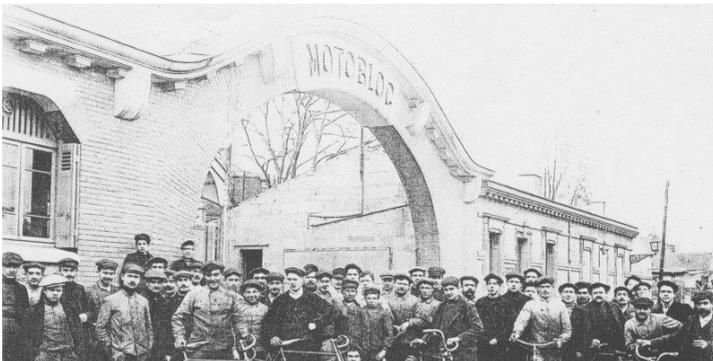
Quelques Cenonnais travaillent Quai de Brazza, à *La Cornubia*, une usine de production de bouillie bordelaise, spécialisée dans la fabrication de sulfate de cuivre et de fongicides qui a été **ouverte en 1906**.

Les chantiers de la Gironde, qui emploieront près de trois mille personnes à certaines époques, et qui construiront entre 1882 et 1955, cent vingt-six navires de guerre de tous types, du petit remorqueur jusqu'au plus gros cuirassé de 25.500 tonnes, fonctionnent au ralenti à cette époque. La Deuxième Guerre mondiale et l'occupation mettent un frein aux constructions navales. L'activité est tournée vers les travaux d'entretien forcés au profit des armées allemandes. Les Chantiers constituent un bassin d'emploi important et valorisant pour certains jeunes de la commune qui, après leur certificat d'études, partent en apprentissage au sein de l'entreprise. L'école d'apprentissage des Chantiers a été créée en 1923.



Chantiers navals de la Gironde (Tous droits réservés)

Il y a également la grande cimenterie Poliet et Chausson rue Gabriel Dedieu, chemin de Lissandre à Lormont. **La cimenterie** y a démarré son activité en 1932. Elle s'étendra sur **35 hectares**, dont 28 de carrière, qui permettent d'extraire le calcaire et l'argile destinés à alimenter la cimenterie proprement dit et son très grand four.



Sortie d'usine (Tous droits réservés)

La société « *Motobloc* » installée du numéro 90 au numéro 134 rue des Vivants à Bordeaux a fabriqué au cours de la Première Guerre Mondiale des obus de 75, 105 et 155 mm Elle reprendra cette activité au profit des Allemands pendant l'occupation.

Jeannine travaillera à La Grande Huilerie Bordelaise, une entreprise ancienne créée en 1896. Les bureaux sont au 8 Cours de Gourgue et l'usine quai de Brazza, à l'emplacement de l'actuelle société JOCK. Jusqu'à la guerre, la matière première est l'arachide qui arrive d'Afrique occidentale. Pendant l'occupation, faute d'approvisionnement, l'huilerie confectionne une huile de circonstance qui est un mélange indéfinissable de plusieurs ingrédients : soja, olives, oreillette, tournesol, navette, etc. au gré des arrivages. L'usine fabrique également une poudre alimentaire appelée « *Nutria* », que l'on met en sachets individuels. L'opération se fait manuellement, on pré colle les petits sachets que l'on remplit un par un. Ce « *Nutria* » à la composition indéfinie est dilué avec de l'eau et constitue une sorte de « *soupe bizarre* » qui n'est pas bonne du tout. « *Lorsque l'on ouvrait les machines qui avaient servi à confectionner cette poudre, on voyait parfois des rats tomber !* », raconte Jeannine.



La Grande Huilerie Bordelaise (Tous droits réservés)

Les hommes sont absents et les femmes obligées donc d'effectuer des travaux pénibles et difficiles, comme le transport de sacs de tournesol.

« A l'huilerie, on avait de "pauvres Noirs" qui étaient prisonniers des Allemands. Ils étaient une bonne dizaine qui logeaient à l'usine et qui étaient bien gentils avec nous. Ils recevaient des colis dont ils nous faisaient parfois profiter. Les boîtes de sardines étaient particulièrement appréciées » raconte Jeannine. Lors des combats de 1940, l'armée allemande fit de nombreux prisonniers. Dès le début, les prisonniers sont regroupés suivant leurs origines, les soldats originaires d'Afrique du Nord et les soldats originaires d'Afrique Noire et d'Indochine sont séparés de leurs camarades et maintenus en France. Environ 70 000 soldats capturés sont ainsi amenés dans des « *Frontstalags* », les camps de prisonniers en zone occupée. Le régime nazi ne veut pas de ces prisonniers en Allemagne parce qu'ils sont Arabes, Noirs ou Asiatiques. Aucun soldat d'outre-mer ne doit théoriquement pénétrer sur le sol allemand et venir souiller la « *pureté* » de l'Allemagne nazie. Ces prisonniers vont rejoindre bien souvent des « *Arbeitskommandos* », des commandos de travail affectés dans des usines, des exploitations agricoles et forestières ou des mines. Les conditions de travail, d'internement, d'hygiène, l'environnement varient d'un endroit à l'autre. On confie à ces hommes souvent les travaux les plus pénibles.

A l'Huilerie bordelaise sont également organisées des colonies de vacances pour les enfants des employés. Les séjours se déroulent dans la région, « *on y mangeait bien !* » se souvient Raymonde Leude.

La cohabitation s'installe

Les demandes de la part de l'occupant sont parfois saugrenues ! Un soir, on entend la clochette sonner chez les Davin qui habitent La Marègue. « *Qu'est-ce que c'est à cette heure ?* » Un soldat allemand est à la porte, il demande si on peut lui prêter un vélo pour retourner à son casernement. Visiblement, il est en retard pour l'appel du soir. Le père de Jeannine Aussel, M. Davin, très pragmatique, sort le vélo de la remise, met un coussin sur le porte-bagage et raccompagne ledit soldat jusqu'à Tresses, où se trouve au clos Gassiot (à l'emplacement actuel du bureau de poste) la Kommandantur du secteur. M. Davin s'en repartira chez lui, un peu plus tard, muni d'un Ausweis temporaire !

Les Allemands utilisaient les services proposés dans la commune comme le salon de coiffure où on les voit régulièrement. « *Très corrects, ils nous offraient des bonbons, des gâteaux* », se souviennent ceux qui étaient alors des enfants. « *Certains soldats, sûrement des pères de famille, nous prenaient sur les genoux.* » Les soldats qui stationnent à Cenon vont également se doucher au foyer municipal.

Les Allemands empruntent régulièrement le chemin des carrières lorsqu'ils descendent du château Tranchère vers le bourg. Ils se rendent régulièrement à l'épicerie « *L'Aquitaine* », un magasin d'alimentation à succursales multiples, où ils aiment acheter des légumes et des tomates qu'ils dégustent comme des fruits. « *Nous étions un peu surpris par cette habitude alimentaire différente* ». « *Ces soldats ne parlaient pas français et nous n'avions donc que*

peu d'échanges avec eux. Ils nous donnaient parfois une boule de pain noir, un pain de seigle compact, lourd qui nous semblait parfois moisi. On le mangeait quand même ! »

Les soldats allemands font néanmoins parfois bien sentir aux habitants qu'ils demeurent les vainqueurs de cette guerre. Ainsi dans le tramway, Paule Redgen-Favre se souvient qu'il fallait leur céder la place. Ils demeurent prioritaires. *« C'était vexant ! »* Carmen Gautriaud a habité un temps rue Lajaunie, à Bordeaux-Bastide. Elle se souvient que certains soirs, des marins allemands *« en bordée »* rentraient ivres à leurs bateaux. Bruyants, souvent agressifs, ils donnent des coups de pied dans les portes et les volets. *« Il valait mieux ne pas mettre le nez dehors ! »*



Affiche placardée sur les murs (Tous droits réservés)

Sur le plateau, sur les communes de Cenon et Floirac, il y a à l'époque de nombreux prés où les chevaux des troupes allemandes de passage viennent paître. Les habitants ont alors l'obligation de leur apporter de l'eau. Ces rares contacts avec l'armée allemande

sont emprunts de méfiance et même de peur pour certaines jeunes filles qui craignent des gestes déplacés, voire des agressions. Toute une propagande remontant à la Première Guerre présente toujours les soldats allemands comme des violeurs potentiels et des sauvages. « *On ne s'y fiait pas trop* » aime à dire Jeannine.

Il y avait beaucoup de soldats allemands qui étaient très jeunes, de vrais gamins. Pour Jeannine, « *cela nous faisait de la peine de voir ces drôles en tenue, habillés en soldats.* » Ces soldats, au moins pour les plus jeunes, recherchaient naturellement des contacts avec les jeunes filles, ce qui n'était pas du goût du père de Jeannine qui, dans le tramway, face à un regard un peu trop appuyé à son goût, n'hésitait pas à dire au soupirant : « Elle n'est pas pour toi ! ». A priori, le ton employé n'incitait pas le jeune à vouloir poursuivre sa cour !

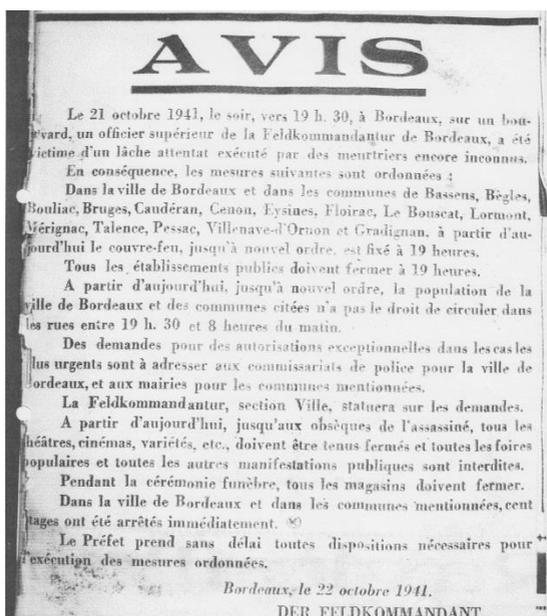
La peur caractérise ces années d'occupation. On ne savait pas de quoi serait fait le lendemain, comment réagirait la patrouille allemande que l'on croiserait au coin de la rue, y aurait-il un bombardement, qu'allait-on pouvoir mettre dans l'assiette ?

Le **23 avril**, une loi étatique place les polices municipales trop inféodées aux hommes politiques locaux, et les place sous le contrôle des préfets

Le **6 août**, on donne le départ de la course cycliste Bordeaux-Angoulême.

Fin août, la police municipale est paralysée comme tout Bordeaux par la pénurie de carburant.

Le 23 août, « Tous les Français détenus par un service allemand sont considérés comme otages. » En septembre, le maréchal Keitel décrète qu'en représailles de la mort d'un soldat allemand, la peine de mort sera infligée à 50 ou 100 communistes. De 1940 à fin avril 1942, environ 500 militants et sympathisants du Parti communiste clandestin sont arrêtés, et internés au camp de Mérignac.



Avis à la population (Tous droits réservés)

Le **21 octobre**, un militant de l'OS⁵, Pierre Rebière⁶ abat sur les boulevards, à Bordeaux, le conseiller d'administration militaire Hans

⁵ L'organisation secrète est une branche armée du parti communiste.

⁶ Il sera arrêté le 15 décembre 1941, torturé et fusillé le 5 octobre 1942 au mont Valérien.

Reimers. Le **24 octobre**, 50 otages sont fusillés en représailles de cet assassinat, dont trois Cenonnais : Lucien Granet, Camille Maumey, Jean Mondaut. Le même jour, Bordeaux et quinze villes voisines doivent verser 10 millions de francs avant 18 heures. Les conseillers paient à 17 heures, engagent la population à «*seconder les pouvoirs publics dans la recherche des coupables*» et déposent une couronne sur le cercueil. Le colonel Wolf leur adresse une lettre de remerciements.

Le 27 décembre, le budget de la commune est en augmentation par rapport à l'ancien exercice. Ces frais supplémentaires sont générés par le service de police et le service du ravitaillement. Même s'il s'avère que pour ce dernier, l'administration n'ait pas le personnel suffisant pour assurer des distributions rapides et éviter de longues attentes à la population.

« On faisait face, on courbait l'échine »

La résistance est « *l'affaire* » d'une toute petite minorité agissante. L'immense majorité de la population essaie de composer avec le quotidien. Il faut d'abord assurer la sécurité matérielle de ses proches. Les préoccupations domestiques dominent les autres. Même si on écoute les nouvelles ! On vit au jour le jour dans une attitude de repli et d'attente, en espérant que demain, après-demain sera meilleur.

Dans beaucoup de familles, comme chez Suzanne Santa Maria, on suit le conflit de très près. Les nouvelles se savent. Le père marque

sur une carte, avec des épingles, les défaites et les victoires militaires des Alliés et des forces de l’Axe. *« Un attentat, une victoire alliée, c’était l’espoir qui revenait. La défaite allemande à Stalingrad à l’hiver 1942-1943 a été un moment très fort, une grande joie. A partir de là on savait que cela allait arriver, que les Alliés allaient débarquer et que la France serait libérée, c’était une certitude. »*



Bordeaux, une sentinelle allemande sur les quais (Tous droits réservés)

« Dans les dernières semaines de l’occupation, le portrait de Pétain que tout le monde devait posséder a servi à jouer aux fléchettes ! Il était de bon ton de ne pas louper le maréchal ! »

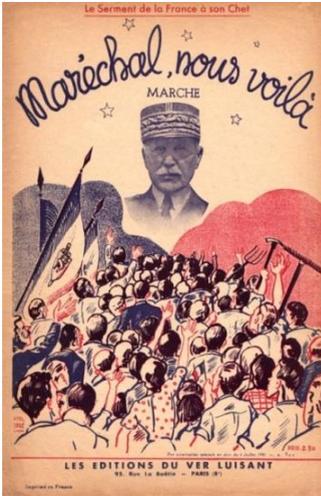
A l’école, le sujet de l’occupation n’est pas abordé ; les instituteurs contraints à une grande retenue font preuve de neutralité dans

leurs commentaires. Les sentiments sont tus, une dénonciation est toujours possible. « *Comme tous les enfants de France, nous avons appris et chanté la chanson « Maréchal, nous voilà !* »⁷se souviennent les anciens élèves de l'école Camille Maumey.

Le refrain résonne encore :

*« Maréchal nous voilà !
Devant toi, le sauveur de la France
Nous jurons, nous, tes gars
De servir et de suivre tes pas
Maréchal nous voilà !
Tu nous as redonné l'espérance
La Patrie renaîtra !
Maréchal, Maréchal, nous voilà ! »*

⁷ Créé en 1941, ce chant est le serment de la France à son chef, le maréchal Pétain, vainqueur de Verdun et désormais le père de la Nation. C'est l'hymne officieux de l'« État français »



Page de garde de la partition "Maréchal, nous voilà" (Tous droits réservés)
 et dessin du Maréchal exécuté par Carmen Measia, enfant



Affiche de propagande en faveur de la Révolution nationale.
 (CDJC / Mémorial de la Shoah.)

Pour le nouveau régime, la formation de la jeunesse est très importante, et son conditionnement ne l'est pas moins. Il faut châtier les responsables de la défaite et restaurer un nouvel ordre moral. La révolution nationale doit conduire au renouveau de la France, elle passe par l'éducation de ses enfants.

Ainsi, en 1942, Jean-Pierre Claverie ira avec sa classe visiter une exposition qui se tient derrière la mairie de Bordeaux. Le thème de la présentation est « *Le Juif et la France* ». C'est une exposition raciste et antisémite organisée et financée par la propagande allemande qui est supposée montrer l'emprise néfaste des juifs sur les institutions et les différents secteurs d'activités en France. L'exposition a été présentée comme une entreprise d'éducation populaire d'abord à Paris, avant de faire halte à Bordeaux durant six semaines au printemps 1942. Le succès est immense, 60 000 visiteurs la visiteront parmi lesquels les établissements scolaires.



Affiche de l'exposition "Le juif et la France" (Tous droits réservés)



La classe de Carmen Measia (4e debout en partant de la droite) à l'école Camille Maumeys (Collection privée)

Le 16 mai, Maurice Papon devient secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Le 15 juillet, débute la première rafle de soixante-dix juifs.

Pour nous, enfants, *« les juifs, ça nous parlait pas trop ! Ce n'était pas un problème. Malgré nous, nous étions parfois confrontés à cette question qui nous dépassait. »* La réalité était parfois brutale. Ainsi, Mauricette Clavier a une petite copine juive, Annie Gast, avec laquelle elle va à l'école libre Jeanne d'Arc, avenue Jean Jaurès à Cenon.

Mauricette ne sait pas qu'Annie a été arrêtée une première fois le 15 juillet 1942 à Bordeaux, avec ses parents, son frère jumeau et sa sœur, et conduite au fort du Hâ.



**Le fort du Hâ, aujourd'hui dans l'enceinte de l'Ecole nationale de magistrature
(Source photo: Bernard Lhoumeau)**

Libérée, la petite fille a été confiée à une famille d'accueil, mais ses parents seront emmenés par le convoi de juillet 42 de Mérignac à Drancy, puis déportés à Auschwitz où ils mourront par gazage. Annie sera ensuite confiée à un oncle, M. Abraham Stolpner, qui tient un garage à Cenon. Elle y demeurera une année. Un jour, sans prévenir personne, elle ne viendra pas en classe. Et l'après-midi, deux hommes habillés d'un long manteau en cuir viendront à l'école pour l'arrêter. Fort heureusement, l'oiseau avait quitté le nid, la famille a été prévenue par un agent de police du commissariat tout proche.⁸

⁸ Ce sera d'abord Yvrac, puis Sainte-Bazeille, dans le Lot-et-Garonne, en mars 1944, où elle sera recueillie par une résistante, Anne-Marie Guillot, qui était propriétaire d'une épicerie dans le bourg. Pour se fondre au sein de la population, Annie Gast devient Annie Geral. Très impliquée dans la lutte contre l'occupant, Anne-Marie Guillot prendra tous les risques pour venir en aide aux juifs persécutés. Elle en sauvera huit, dont Annie Gast.

Micheline, qui était à l'école Sainte-Marie, se souvient d'une petite fille, une Parisienne qui s'appelait Nelly et qui était de confession juive. Cette camarade de classe avait des difficultés pour suivre certains cours, « *on l'aidait* », raconte Micheline. Et puis, un jour, Nelly n'est plus revenue en classe. Nous n'avons jamais eu aucune nouvelle.

Autre anecdote tout aussi dramatique. Un jour, rue de La Benaugé, à La Bastide, Micheline et une amie sont bloquées le long de la voie de chemin de fer par un train de marchandises à l'arrêt. La présence militaire allemande est importante. Il y a dans le convoi plusieurs wagons qui sont différents des autres wagons. Des ouvertures ont été pratiquées et l'on voit des mains, « *des quantités de mains agrippées aux rebords* ». La surprise mêlée d'incompréhension est totale pour les deux jeunes filles qui ne comprennent pas ce qu'elles voient. Que font ces mains, que font ces Allemands qui frappent sur les wagons avec les crosses de leurs fusils lorsqu'ils entendent des appels, des cris ? Aux appels succède alors le silence, un silence qui ne répond pas aux interrogations de Jacqueline qui comprendra plus tard qu'elle a assisté au départ d'un convoi de déportés juifs pour les camps de la mort.

Anne Marie Guillot recevra le 8 juillet 1980 le titre de « Juste parmi les Nations ».



Train de marchandises emmenant des prisonniers vers l'Allemagne (Tous droits réservés)

A Cenon, les gens de confession israélite sont parfaitement intégrés au sein du tissu social. Ainsi l'épicerie tenue par la famille Lamarche proche de la « Deuxième barrière », aujourd'hui pont Saint-Emilion, à laquelle on se rend régulièrement. *« On ne prêtait aucune attention à leur religion, les juifs avaient leur place dans la commune au même titre que les Arméniens ou les Espagnols nombreux à Cenon. »*

Le père de Jeannine Aussel possède un poste à galène qui permet d'écouter certaines émissions radiophoniques, notamment les informations. Ce poste a l'avantage de fonctionner sans électricité, même si son réglage réclame doigté et précision. Une fois calé, il n'est plus question de le bouger ! Car toutes les familles ne disposent pas à l'époque d'un poste TSF. Les voisins de Jean-Pierre Claverie possèdent un de ces postes. Presque tous les soirs, la famille va donc écouter Radio Londres, l'émission *« les Français*

parlent aux Français ». C'est bien entendu interdit par l'occupant. Moins qu'une résistance active, c'est pour beaucoup une façon de dire « Non », l'espoir, l'attente de jours meilleurs.



Poste à galène (Tous droits réservés)

Si Paris disposait de l'original, nous disposions à Cenon d'une copie de la Tour Eiffel. Haute d'environ trois mètres, cette réplique avait été installée au début du XX^e siècle devant la buvette de Lamolie, avenue Jean-Jaurès à Cenon, sur le trajet donc de la course cycliste Bordeaux-Paris. D'une Tour Eiffel à l'autre, la boucle était donc bouclée ! Cette œuvre d'art populaire chère aux Cenonnais était pendant la guerre placée en face de la mairie. Fière avec son drapeau tricolore au sommet, les Allemands ne l'ont jamais touchée.



La Tour Eiffel de Cenon (Tous droits réservés)

1942

Sous les bombes

Des décennies plus tard, le hurlement si particulier des sirènes résonne toujours dans les oreilles des Cenonnais les plus anciens.

Alerte, alarme, avions, bombes, caves, abris, si les mots se bousculent, l'émotion est toujours palpable. « *Lorsque les sirènes commençaient à gueuler, il n'y a pas d'autre terme, c'était affreux ! On avait peur !* »

Pour mémoire, près du quart des bombes larguées par les Alliés pendant la guerre en Europe frappent la France. Selon un rapport du Service Historique de l'Armée de l'Air, quelques 83% des bombes larguées sur la France sont constituées d'explosifs puissants, et 17% d'incendiaires. Ce sont des bombes de 100 livres, 150 livres à fragmentation, 250 ou 300 livres. Au 8 mai 1945, à l'heure du bilan, on dénombre 67 078 civils tués, 1570 localités touchées et 90 000 habitations détruites. Treize habitants de Cenon seront victimes de ces bombardements.

Pour se protéger de l'effet de souffle et des éclats, il faut se mettre à l'abri, si possible dans des caves, voire des tranchées. Cela constitue bien souvent un traumatisme car, en fonction de la proximité des bombardements, les bruits d'explosion sont amplifiés. Il y a alors une crainte collective contagieuse. « *On descendait à la cave avec le pot de chambre* » se souvient Suzanne.

Peter Krause, dans son ouvrage consacré aux bombardements de Bordeaux, dresse un bilan de 34 bombardements, 4861 tonnes de bombes larguées, 323 tués, 660 blessés, 3000 sinistrés, et des milliers de bâtiments détruits ou endommagés.

MESURES DE PROTECTION

contre les Effets des Bombardements aériens.

Tout Citoyen a le devoir de se préoccuper du danger aérien et de prévoir la conduite qu'il aurait à tenir, lui et sa famille, en cas d'attaque aérienne.
Ce danger serait d'autant plus réduit que chacun observerait avec discipline quelques règles simples.

I. — Précautions à observer en tous temps.

Prendre toutes dispositions pour que l'éclairage intérieur des appartements puisse être, dès la menace d'un conflit, rendu absolument invisible de l'extérieur (Provision de papier opaque, de poudre pour peinture bleue).

Se munir d'un masque agréé et poignée dès la mise en vente dans le commerce de ces appareils de protection.

Disposer d'une lampe électrique de poche et d'une pile de rechange en bon état.

Rechercher et reconnaître à l'avance un abri à proximité de son domicile, ainsi que les cheminements pour gagner de préférence, si on en avait le temps, les coteaux environnants.

Tenir dans la cave, prêts à être mis en place si besoin était :

Deux couvertures de dimensions supérieures, en largeur et en hauteur, aux ouvertures à masquer.

Le matériel nécessaire pour boucher rapidement les soupiraux des caves (briques de laitier, chaux et sable pour mortier).

Des madriers pour étayer le plafond des caves.

Un marteau, une pelle et une pioche.

Conserver chez soi à l'abri des poussières, une réserve d'eau potable. La renouveler toutes les semaines.

II. — Précautions spéciales contre l'incendie.

Tenir en tous temps les combles des immeubles débarrassés de toutes matières inflammables.

Placer, dès maintenant :

Dans les immeubles, un seau-pompe.

Dans les combles, une pelle et une provision de sable sec suffisante pour recouvrir le plancher d'une couche d'environ deux centimètres d'épaisseur.

A la première alerte, étendre uniformément sur le plancher la provision de sable sec.

III. — Précautions individuelles en cas d'alerte.

Éteindre toutes les lumières (l'extinction est obligatoire).

Fermer les compteurs individuels de gaz et d'électricité.

Fermer fenêtres et volets.

Se munir si possible de son masque. A défaut du masque, d'un tampon de secours ainsi constitué :

1° Plier en biais un grand mouchoir fin, ou mieux des compresses de gaze ;
 2° Étendre au milieu une feuille de coton hydrophile dont on aura soin de saupoudrer abondamment la surface avec de l'hyposulfite de soude pulvérisé et du carbonate de soude (Sel de Solvay), en parties égales, avec addition, si possible, de charbon activé ou, à défaut, de brais de boulanger pulvérisés.

3° Replier le mouchoir de façon à constituer un bandeau suffisamment large, pour être placé devant le nez et la bouche, qui sera noué derrière la tête, en passant au-dessus des oreilles.

En outre, protéger les yeux (lunettes de motocycliste), le haut de la tête et le front (casquette, béret).
 Ce tampon de secours est recommandé pour les enfants. Chez les tout-petits, entourer la tête ou même le corps tout entier dans une couverture de laine imbibée d'une solution de carbonate de soude.

Ne jamais séjourner dans les étages supérieurs d'un immeuble, ni dans une cour, ni dans la rue.

Gagner sans hâte, mais sans retard, l'abri le plus proche, ou de préférence, si on en avait le temps, les coteaux environnants.

Obtenir les issues de l'abri avec deux couvertures humides tendues à deux mètres l'une de l'autre et les soupiraux, faute de mieux, avec des éléments d'étoffe épaisse et humide.

Étayer, si possible, avec des madriers, les plafonds des caves.

IV. — Précautions individuelles en cas de chute de bombes.

La meilleure sauvegarde réside dans la dispersion hors des agglomérations (coteaux, jardins de l'extérieur, fermes, hameaux, campagne).

Dans une cave ou dans un abri secondaire, on est protégé contre les éclats des bombes explosives, non contre les coups au but, d'ailleurs assez rares.

Ne se réfugier dans une cave ou dans un abri que lorsque le temps manque pour se disperser en dehors de l'agglomération.

Ne rien faire au mépris des recommandations officielles, ce serait dangereusement exposer sa vie et ses biens.

Prévoir et s'organiser sagement, c'est assurer son propre salut. Dans le cadre de la Nation, c'est aussi compléter sans provocation la chaîne des fortifications défensives et contribuer à empêcher la guerre.



« A l'école Jeanne d'Arc, on nous faisait prier en espérant que les bombes nous épargnent », se souvient Raymonde Leude.

Parfois, des avions sont abattus ; Jean-Pierre Claverie revoit encore aujourd'hui l'avion abattu au-dessus d'Ambarès dans la nuit du 16 au 17 octobre 1940. Une stèle en souvenir de l'équipage du Handley Page Hampden L4129, mouilleur de mines du 49^e squadron de la Royal Air Force, a été posée depuis.

L'APPAREIL ANGLAIS ABATTU
PAR LA DÉFENSE AÉRIENNE ALLEMANDE



Illustration La Petite Gironde, 29 décembre 1940

Il y a des abris en béton, ou des caves plus ou moins aménagées qui servent d'abris en cas de bombardement. Différents bruits courent à propos de ces caves. D'aucuns disent que l'on y est en sécurité, d'autres, que si une bombe tombe à proximité, ou meurt enseveli. Avenue Jean Jaurès au n°35, aujourd'hui le n°47, il y a un salon de coiffure avec une cave aménagée avec des lits pour pouvoir accueillir des gens du quartier. « *En cas d'alerte, je voyais arriver des gens que je ne connaissais pas* », se souvient madame Attane. Derrière le monument aux morts, il y a également des abris. Dans le Haut-Cenon, certains ont obligation de creuser des abris dans leur jardin. C'est le cas des parents de Micheline qui creuseront un abri sous la cabane du jardin. La protection de cette dernière sera bien insuffisante pour protéger la famille du froid et des intempéries. Les parents prendront finalement la décision de ne plus descendre dans ce trou où l'on allait attraper la mort par maladie et non du fait des bombes !

Le bombardement du 17 mai 1943 vers midi cause la mort de cinq habitants de Cenon ; six personnes seront blessées dont trois grièvement. L'usine d'aviation SNCASO de Bacalan reçoit seize bombes, la base sous-marine est atteinte. A La Bastide-Cenon, trois bombes détruisent un entrepôt rue Lajaunie, quai de Brazza, six bombes endommagent les quais et les voies ferrées, plusieurs wagons sont détruits, les établissements Chatel & Dolfus (négoce de combustibles) sont touchés ainsi que les Grands Moulins. Cité Saint-Gobain, onze bombes explosent dans les jardins, une maison est détruite.

Les bombes ne sont pas tombées loin de l'école Pichot (l'école prendra le nom de Camille Maumey après-guerre) qui est fermée

début juin 1943. Les autorités administratives françaises décident de mettre les enfants à l'abri en les éloignant de Cenon devenue trop dangereuse. Destination le Lot-et-Garonne pour les enfants qui n'ont pas de point de chute chez des amis ou dans la famille. Jean-Pierre Claverie partira chez un oncle dans les Pyrénées, Christian Attane partira à Moulinet, un village de trois cents âmes dans le Lot-et-Garonne. *« C'était un peu comme des vacances à la campagne, on y mangeait à sa faim, l'accueil a été chaleureux. C'était bien, l'école était « facultative, car les familles d'accueil préféraient que l'on aide à la ferme. »* Christian séjournera deux années dans la ferme, ses parents viennent de temps à autre le voir, en train et en vélo. L'école Pichot fermée, certains enfants de la commune n'iront jamais à l'école maternelle et débiteront leur scolarité par la « grande école », le cours préparatoire.

En septembre 1943, les élèves qui doivent présenter l'examen du certificat d'études rentrent pour un mois de révisions intensives. L'école des Cavailles accueillera les enfants du Bas-Cenon que les parents n'ont pas voulu voir partir. Le 13 novembre 1943, un certain nombre d'enfants sont revenus dans leurs familles, l'école ne peut tous les accueillir, aussi la commune louera des appartements dans le Haut-Cenon pour abriter de nouvelles classes.

Le 5 janvier 1944, en fin de matinée, 117 bombardiers B-17 appuyés par 76 chasseurs-bombardiers P-47 Thunderbolt bombardent l'aérodrome de Mérignac, la zone portuaire et la base sous-marine. 112 bombes seront larguées. La Flack gêne terriblement l'aviation américaine qui peine à s'aligner sur la Garonne. Plusieurs bombes tombent sur le cours Victor Hugo de Cenon, les maisons n° 31, 33, 35 et 37 sont touchées, on relèvera trois blessés. Des bombes

tomberont rue Galin et dans la caserne Niel. « *La dernière bombe tombée sur Cenon en 1944, raconte Micheline, tombera près de l'école des Cavailles en pleine nuit, fort heureusement sans faire de victimes.* »



Bombardier B-17 (Tous droits réservés)

Deux heures sonnent à ma pendule
le il faut aller se coucher.
En entrant dans ma chambre ^{le son lugubre} d'une sirène
sonne. Un moment après, je sors
~~dedans~~, voyant dans le ciel ténébreux
les feux des projecteurs lumineux.
et le bruit j'entends le bourdonnement
des avions qui arrivent, puis des balons
qui ils lancent.
tôt je rentre ~~dedans~~ avec mes parents
et le canon tonne. Je tremble, j'ai
peur, je ne pense plus bouger.



Rédaction et illustration de Carmen Measia sur les bombardements

Au quotidien

Dès l'entrée des troupes allemandes sur le territoire national français, une ordonnance du 10 mai 1940 interdit la détention des armes. Cette ordonnance sera précisée par celle du 5 mars 1942. Sont notamment et explicitement interdites à la détention les armes de chasse et les pièces détachées des armes et matériels précédemment prohibés. Toutes les armes à feu et munitions, grenades à main, explosifs et autre matériel de guerre sont à remettre à l'administration territoriale allemande, ou bien aux mairies, à la police ou à la gendarmerie françaises. Jeannine Aussel se souvient des inspections régulières des soldats allemands. Ces derniers rentrent dans les maisons, interrogent les résidents et

fouillent, à la recherche d'armes qui auraient été dissimulées. Ne voulant pas se séparer de son fusil de chasse, le père de Jeannine l'a soigneusement emballé et l'a caché dans une mare proche de la maison. A la Libération, il ne retrouvera hélas pas cette arme à laquelle il tenait tant.

ETAT FRANÇAIS

AVIS

L'attention de la population est appelée de la façon la plus pressante sur les prescriptions suivantes d'une Ordonnance du Commandant en Chef des Forces Militaires Allemandes en France en date du 13 mars 1942 sur la **DÉTENTION DES ARMES.**

« En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer et Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

I
1° Est interdite la détention d'armes à feu de toute espèce, y compris les armes de chasse, de munitions, de grenades à main, d'explosifs et de tout autre matériel de guerre, ainsi que de pièces détachées des objets susmentionnés.

2° Cette interdiction ne s'applique pas :

a) aux armes et munitions pour lesquelles un permis de port d'armes a été délivré à leur détenteur par une Autorité Allemande ;

b) aux armes et munitions dont le port est autorisé par une Autorité Allemande pour raison de service ;

c) aux armes et à tout autre matériel de guerre qui ont été laissés à leur détenteur en vertu d'une autorisation écrite, délivrée par une Autorité Allemande ;

d) aux armes-souvenirs non utilisables ; e) aux carabines à air comprimé d'un calibre de 4/3 mm.

II
1° Quiconque détient des objets énumérés à l'alinéa 1 du paragraphe premier sans justifier de l'une des conditions visées à l'alinéa 2 dudit paragraphe sera condamné à mort.

2° Dans les cas moins graves, la peine de travaux forcés ou d'emprisonnement pourra être prononcée.

3° Les objets seront confisqués.

III
1° Sera exempt de poursuites le détenteur d'objets visés à l'alinéa 1 du paragraphe I°, qui les aura remis au plus tard **le 1^{er} Avril 1942.**

Ces objets devront être remis aux Wehrkommandanturen, aux Feldkommandanturen, ou bien aux Mairies, à la Police ou à la Gendarmerie françaises.

2° Sera exempt de poursuites celui qui, ayant découvert en sa possession après le 1^{er} Avril 1942, des objets visés à l'alinéa 1 du paragraphe I°, les remettra sans délai à la plus proche des Autorités visées ci-dessus.

IV
1° La présente Ordonnance entre en vigueur dès sa publication. A la même date sont abrogés les alinéas 1 et 2 de l'Ordonnance du 10 Mai 1940 sur la possession d'armes en territoire occupé.

2° Les dispositions de la présente Ordonnance ne sont pas applicables aux infractions en instance, à la date de sa publication, devant les services de police ou l'Autorité judiciaire. »

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

Tous ceux qui ont encore en leur possession des armes dont la détention est prohibée sont invités à en effectuer la remise. Les Mairies, Commissariats de Police et Brigades de Gendarmerie sont habilités à recevoir, dès maintenant, les armes.

Cette remise s'effectuera sans aucune formalité et **en toute impunité.**

Un récépissé sera remis à toute personne qui en fera la demande.

Affiche publiée le 18 mars 1942 par l'Etat français, interdisant la possession et le transport d'armes à feu par les citoyens français

Le 16 mai, suite à une lettre de Monsieur l'Intendant général directeur du Ravitaillement, un appel aux propriétaires de véhicules à gazogène est lancé pour assurer le service de transport de marchandises provenant des Capucins ou des grossistes de Bordeaux vers les détaillants de la commune. La commission municipale du ravitaillement est composée de Messieurs Jambert, Tauhuré, Cassan, Belliard et de Madame Couybes.

A l'été 1942, des réunions et des conférences rassemblent des sympathisants du PPF (Parti populaire français de Jacques Doriot⁹), un des partis collaborationnistes les plus actifs de la région bordelaise au Moulin bleu, avenue Thiers à Cenon.

Le 21 septembre, les Allemands fusillent au camp de Souge¹⁰ 70 otages dans le but de terroriser le peuple français. Bordeaux est choisi car il n'y a pas assez de détenus dans les prisons parisiennes. En outre, les « *menées communistes* » sont particulièrement actives dans la région. Albert Dupeyron est au nombre des fusillés.

19 octobre, la préfecture de Bordeaux ordonne des rafles de juifs¹¹ à Bordeaux et des communes avoisinantes les lundi 19 et mardi 20 octobre 1942. Le 26 octobre, 73 juifs seront déportés à partir de la gare de Bordeaux. Esther Amélia Boës, épouse Marty, et Maklouf Mamar décéderont en 1944, dans le camp d'extermination d'Auschwitz.

⁹ Jacques Doriot est proche d'Adrien Marquet, le maire de Bordeaux.

¹⁰ 256 personnes seront fusillées au camp de Souge entre 1940 et 1944

¹¹ D'après Serge Klarsfeld et l'Association " Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France " 1587 personnes ont été déportées de Bordeaux, dans 10 convois, au cours de la guerre.

Le lait pour nourrisson passe de 4 F à 5,20 F, l'accueil à la crèche de 2 à 5 F. La distribution de saccharine, un succédané du sucre qui est rationné, est fixée à cent pastilles par personne pour les six mois à venir. Le 7 novembre, Pétain lance la campagne d'hiver du Secours national sur le thème: *«Si chacun de vous fait un geste, tous les Français seront sauvés.»*

1943, au jour le jour

Le **17 février**, est institué le Service du travail obligatoire (STO)¹². D'une durée de 2 ans, il s'adresse aux jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922. Recensement des jeunes et un premier départ vers l'Allemagne le 1^{er} mars. A compter du printemps, le nombre d'insoumis ne cesse de croître. Une « *brigade spéciale de contrôle du Service du travail obligatoire* » est mise sur pied en juin. L'agglomération bordelaise est divisée en quatre secteurs, une brigade de quinze inspecteurs est chargée par secteur de débusquer les réfractaires. Rafles, contrôles vont se multiplier. Le STO sera le principal pourvoyeur de volontaires pour les futurs maquis. Près de 6000 travailleurs forcés bordelais rejoindront l'Allemagne au titre du STO. A Cenon, il est vraisemblable que quelques-unes des victimes inscrites sur le monument aux morts le soient car elles sont décédées en Allemagne, ou en Autriche, sans avoir été déportées ou avoir le statut de prisonnier de guerre. C'est le cas d'Henri Guiborat né en mars 1921 et décédé en Autriche en

¹² Il n'existe pas de fichier général des 650 000 français livrés à l'Allemagne par le gouvernement de la collaboration.

1945, et d'André Hugon, né en septembre 1922 et décédé en avril 1944 en Allemagne.

Le 17 mai, a lieu le bombardement le plus meurtrier de la guerre sur Bordeaux : 184 morts, 276 blessés, 216 immeubles complètement détruits et 184 fortement endommagés. Le bombardement débute à 12h47 et prend fin à 14h59, 85 tonnes de bombes sont larguées sur la ville par 34 bombardiers américains. Elles tombent sur Bordeaux, La Bastide/Cenon, Le Bouscat. L'annexe des Chantiers de la Gironde, l'usine d'aviation SNCASO et la base sous-marine, entres autres, sont touchées. Dans le quotidien « *Sud-Ouest* » du 17 juillet 1990, un témoin qui habite alors rue Georges Bonnac (rue d'Arès à l'époque) raconte « (...) *quand la fin de l'alerte a sonné, nous sommes sortis et le ciel était rouge vers la Bourse, sur les quais où l'on voyait les flammes monter (...) je peux dire qu'il y avait autant de monde sur le cours du Chapeau Rouge qu'un jour de braderie. L'horloge de la bourse s'est arrêtée à l'heure des explosions et elle est restée bloquée des années.* » Les témoins racontent aussi la chute d'une bombe sur une boulangerie à l'angle des rues Fondaudège et Maubourguet, tuant le commerçant et sa famille.

Dans les jours qui suivent, on observe un grand élan de solidarité envers les réfugiés. Le préfet Maurice Sabatier attribue un secours de mille francs par famille ayant à déplorer la perte d'un parent. Quatre personnes de la commune décèdent lors de ce bombardement : Jean Darmusier, Joseph Goncalves et sa mère Céline Houguet, Marcel Goursolle.

Pour l'historien Pierre Becamps, « *Le danger permanent que constituait l'éventualité des bombardements aériens amena*

l'administration française et les autorités allemandes à prévoir l'évacuation de certains quartiers de Bordeaux et de l'agglomération bordelaise. Il est probable que le bombardement subi par le quartier de Bacalan le 17 mai 1943 a contribué à accélérer les départs vers le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne, désignés comme départements d'accueil. Le nombre des enfants évacués dans ces conditions peut être évalué à 3000 et celui des mères éloignées avec leurs enfants en bas-âge, à près d'un millier. »

Le 3 juillet, suite au bombardement aérien du 17 mai qui entraîne la mort de quatre Cenonnais et blessé six autres personnes dont trois grièvement, le Maire de Cenon « *adresse un hommage ému aux morts et souhaite un prompt rétablissement aux blessés* ». Les obsèques des victimes sont payées par la municipalité (2 832.50 francs).

Monsieur Esteben est désigné pour représenter le conseil municipal au sein de la commission communale de ravitaillement. Le conseil municipal vote une subvention de 10 000 francs en faveur du Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre car ce dernier manque de ressources pour pouvoir envoyer des colis gratuits aux enfants de Cenon encore détenus en Allemagne. Cette subvention permettra d'envoyer un colis à chaque prisonnier de la commune. La municipalité vote la construction de tranchées abris pour les enfants des écoles du Bas Cenon (Ecole du Pichot et école libre de l'avenue Jean Jaurès) pour la rentrée d'octobre.

Monsieur le Maire indique au conseil qu'à la fin du mois d'avril dernier les troupes d'occupation ont réquisitionné le groupe scolaire du Haut Cenon en totalité. De ce fait, la municipalité est à la

recherche d'un local pour installer les 300 enfants. Le domaine Lamothe, dont le propriétaire est Monsieur Roy, est loué pour une année pour la somme de 20 000 francs.

21 mai, note sur l'organisation des services de police dans la région de Bordeaux (cote VR 218, p. 128). Les services de police de toute la région de Bordeaux sont placés sous l'autorité de l'intendant régional de police qui agit en tant que représentant direct du préfet régional, en matière de police.

16 août, le Bulletin hebdomadaire de renseignements n°6702 relatifs à la semaine du 8 au 15 août 1943, adressé au Directeur des Renseignements généraux à Vichy indique que « *La masse de la population est nettement opposée à toute politique de collaboration immédiate avec le Reich, et marque une certaine défiance vis-à-vis du gouvernement. La masse, dans son ensemble, ne pense plus, ne réfléchit plus, n'attend qu'une chose : le départ des Allemands. Elle ne voit son salut que dans l'arrivée des Anglo-Américains qui lui apporteront du ravitaillement et la rendront libre en chassant les Allemands.* »

Les départs en Allemagne, dans le cadre du STO, sont toujours aussi critiqués par la population.

Les congés des fonctionnaires sont ramenés d'une manière uniforme à 15 jours. Dans les milieux de la SNCF en particulier, le mécontentement produit par cette décision s'est avéré très marqué, et beaucoup de cheminots font valoir qu'une telle réduction les empêchera de cultiver comme il convient les lopins de terre dont ils sont propriétaires.

L'augmentation des salaires et l'amélioration du ravitaillement sont toujours les préoccupations constantes des ouvriers. Ils ne manifestent pas ouvertement leurs idées d'autrefois, que la grande majorité conserve. Ils restent hostiles à toute politique de collaboration avec l'Allemagne.

La sécheresse a provoqué une baisse marquée de la production laitière en Gironde, et la difficulté des transports du lait entre les Charentes et Bordeaux entraîne une notable diminution de cette denrée dans la répartition. On voudrait le vin moins cher et plus abondant. La pénurie des moyens de transport se fait de plus en plus sentir, du fait des besoins des troupes d'occupation et du mauvais état du matériel subsistant. Il n'y a pas de chômage dans la région, les offres d'emploi sont toujours nombreuses et supérieures aux demandes. Les chaussures d'enfant se trouvent de plus en plus difficilement. Quant aux chaussures d'adulte, elles possèdent presque toutes des semelles en bois. Les articles de bureau se font de plus en plus rares. Les batteries de cuisine ont disparu presque totalement des étals.

Un accident mortel survient le **12 août** 1943, vers 19h30, au lieu-dit Les Quatre Pavillons, route nationale n°10, à Cenon, la jeune Favard, Simone, âgée de 6 ans, demeurant chez ses parents au château Palmer, est heurtée et tuée sur le coup par une voiture allemande conduite par un militaire des troupes d'occupation.

La recherche des défaillants de la relève et du STO par les services de gendarmerie et la police française, ainsi que par les services allemands s'intensifie à partir de juin 1942. La détection des oisifs (ceux qui n'ont pas de profession et ceux, surtout, qui n'ont pas de

profession avouable), est renforcée par la circulaire du 2 février 1943 ; la circulaire du 5 février indique que les oisifs doivent être envoyés en Allemagne à la place des travailleurs.

Avec l'intensification des bombardements alliés, effort est fait sur la défense passive : occultation des lumières, camouflage des véhicules. Les sanctions à l'encontre des contrevenants sont lourdes : emprisonnement au fort du Hâ, fortes amendes.

Au printemps 1943, à Bruges, un groupe d'action FFI est mis sur pied : le groupe Maillane. Dans les semaines qui suivent, des opérations sont exécutées avec des résultats satisfaisants : sabotage de locomotive, d'un train de munitions à l'été. En octobre 1943, une équipe de sabotage est constituée à Cenon. Le 20 octobre, elle exécute une opération très réussie sur 15 véhicules du N.S.K.K.¹³. En mars 1944, le groupe s'organise et se développe. L'effectif total est de 80 hommes. Le 5 mars 1944, l'équipe de Cenon effectue, avec le concours d'un Polonais incorporé dans l'armée allemande, un nouveau sabotage de 20 véhicules du NSKK, dont plusieurs blindés légers.

Au début juillet 1944, le groupe Maillane est constitué en deux détachements: « Thomas » et « Robert », chaque détachement est divisé en brigades. L'effectif commandé est de 147 hommes.

Le 19 novembre, la commune de Cenon compte à cette date 185 prisonniers. Le conseil municipal décide la création de livrets aux

¹³ Le Nationalsozialistische Kraftfahrkorps, NSKK, le « Corps de transport nazi » est une organisation paramilitaire du parti nazi qui existe entre 1931 et 1945.

prisonniers et vote un crédit de 11 100 francs pour assurer le versement d'une somme de 60 francs par livret afin de constituer un pécule à chaque prisonnier se trouvant encore en captivité.

Suite à la fermeture des classes du Bas Cenon, la municipalité loue dans la partie non menacée de la commune trois appartements pour accueillir les enfants du Bas Cenon non évacués :

- chez Madame Corméré, rue du Professeur Calmette, pour 100 francs par mois
- chez Monsieur Gaussens à Viravent, pour 200 francs par mois
- chez Monsieur Sursol au bourg, gratuitement

Pour certains, ce sera le Service du Travail Obligatoire (STO)

Le père de Micheline Laboudigue, née Clouet, Roger Jean Clouet, qui est ajusteur, sera réquisitionné pour aller travailler dans les usines allemandes. En manque cruel de main-d'œuvre ces dernières ont besoin d'ouvriers qualifiés pour faire tourner les usines car la majorité des ouvriers allemands est sous l'uniforme, sur le front russe ou en France ! Micheline se souvient d'autres jeunes comme Pierre Capbernt, Guy Raffaut qui ont été également obligés d'aller travailler en Allemagne. A leur arrivée, on leur remettait une gourmète en alliage léger, avec leur nom de famille en gros caractères majuscules, qu'ils devaient porter à leur poignet.

Roger Clouet travaillera pendant une année en Allemagne, à Weimar, dans le land de Thuringe, chez Krupp. Sur place, les ouvriers français sont « *choyés* » par les Allemands. Ils logent dans des baraquements de qualité bénéficiant du chauffage central ! Ils mangent correctement et partagent la même nourriture que les Allemands. Ils bénéficient d'une certaine liberté, pouvaient circuler dans la campagne où bien souvent des paysans leur donnent des fruits, ou même aller à l'opéra écouter par exemple l'opéra de Wagner, Lohengrin. Roger, pendant son année passée à Weimar, n'aura pas à souffrir des bombardements anglo-américains.



Affichette pour l'opéra Lohengrin, Weimar le 29 août 1943 (Collection privée)

A l'usine, il côtoiera sans le savoir des prisonniers du camp de concentration de Buchenwald avec lesquels il n'avait pas le droit de converser ou d'échanger la moindre parole. Il ne découvrira la

réalité sur leurs conditions d'internement qu'au retour en France, après la guerre.

FÉDÉRATION NATIONALE
DES DÉPORTÉS DU TRAVAIL

ASSOCIATION DES DÉPORTÉS DU TRAVAIL

DU DÉPARTEMENT *de la Gironde.*

SECTION DE *Genon.*

NOM *Clouet.*

PRÉNOMS *Roger.*

NÉ LE *24.4.1902.* A _____

PROFESSION *chef d'atelier mécanicien.*

ADRESSE *Rue Raymond Casagran.*
Genon.

LE TRÉSORIER GÉNÉRAL _____ DATE _____

Clouet. *Duyo*

LE TRÉSORIER DE SECTION _____

Raffault *DONNÉS* *DONS F.F.R.A.* *BATTANTS*

DATE DE DÉPART *15 Janvier 1943*

DATE DE RETOUR *6 août 1945*

DÉPORTÉ { RAPATRIÉ _____

 { RÉFRACTAIRE _____

 { ÉVADÉ _____

EMPLOYEUR EN ALLEMAGNE *Gustloff Werke (Fritz Fauchel)*

LIEU DE DÉPORTATION *Veimar (Plein)*

CAMPS _____

RECU: Complet - chemise - Gilet - gilet - 2 / chemise - mouchoir

18.5.46

Carte de déporté réfractaire du travail de Roger Jean Clouet. En 1946, il bénéficiera d'un don de vêtements : costume, chemise, gilet, chaussures et mouchoir. (Collection privée)

La correspondance échangée était par la force des choses d'une grande banalité. On ne s'épanchait pas, tout était dit avec retenue, et bien souvent on mentait par omission pour ne pas peiner l'autre.



Lettre écrite et envoyée par Micheline à son père (Collection privée)

Peujard le 28 juin 43

Bon cher papa

Aujourd'hui lundi, il fait une chaleur atroce. Aussi j'en profite pendant que tout le monde dort pour t'écrire. Je suis toujours chez les cousins avec Jacky jusqu'au 6 juillet. Il y a environ 5 jours la petite Yvonne a eu des rhumatismes parcequ'elle travaille trop. Mais enfin c'est guéri, le docteur lui a dit d'aller se faire faire des pointes de feu. Maintenant elle travaille et tout va bien. Votre di mamman est venue me voir et elle a fait le brassard de communion à Pierre. Elle est repartie dimanche au soir. M^{eur} Vallée est venu dimanche matin et on l'a rencontré en allant à la messe. On a passé la journée et l'on a bien mangé.

Jacky est avec moi au bureau du cousin et
écrit à sa maman. C'est bientôt la fête à
tonton Paul et il faut que je lui envoie
une carte de bonne fête. Et midi j'ai mangé
du confit d'oie.

Le soir je couche avec Jacky dans la chambre
du milieu et l'on rigole toujours. Ce
matin Pierre a été à St André pour essayer
son costume qui lui va bien.

Mon cher papa j'espère que ces jeunes gens
de la chambre ne te font pas agacer car
ils aiment rire.

Tout le monde est en bonne santé
je t'écris lundi

Des millions de bises de ta petite
fille qui t'aime bien et voudrait bien
t'avoir auprès d'elle. Michou

Le Bonjour des cousins.

A Bientôt



Carte postale adressée à Roger Clouet à Weimar (Collection privée)

Lorsque la nouvelle du départ de Roger pour l'Allemagne sera connue, un ami de la famille, Marcel Hostin, prisonnier de guerre en Allemagne écrira un courrier à la famille. « *La santé et le moral sont bons. On finit par s'habituer à son sort* » écrit-il. Il faut rassurer la famille, quitte sans doute à mentir un peu même si Marcel a la chance de travailler dans une ferme. Un sort préférable à l'enfermement dans un camp de prisonniers. Pour ce soldat prisonnier de guerre, la sanction semble presque méritée « *Nous avons été vaincus, il faut subir les lois du plus fort jusqu'à la fin de cette maudite guerre (...)* » Il s'agit presque d'une rédemption.

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

17.3.43.--1
a

Status II E
19
An
A

Madame CLOUET

Clos Des Cevilliers

Empfangsort: Ville MICHELINE
Lieu de destination

Straße: CENON
Rue

Kreis: Trounce
Arrondissement

Landesteil: Gironde
Dépt.

Gebührenfrei Franc de port!

Absender:
Expéditeur:

Vor- und Zuname: Martin Baral
Nom et prénom

Gefangenenummer: 44360. Page
No. du prisonnier

Lager-Bezeichnung: M.-Stammlager II E, Schwerin i. Meckl.
Designation du camp

Deutschland (Allemagne)

Auf diese Seite schreibt nur der Kriegsgefangene!
Cette page est réservée au prisonnier de guerre!
Deutlich auf die Zeilen schreiben!
N'écrire que sur les lignes et lisiblement!

14. 2. 13. Chères amies, j'ai appris par une lettre de chez nous
le départ du papa de Michau pour le pays au je suis dé-
terminé depuis bientôt 3 ans, que dit Michau de ça je pense
qu'elle devait avoir le cœur bien gros ainsi que tout
le monde. C'est une épreuve morale qui est très dure
pour tout le monde, il faut vouloir ce qu'on ne peut empê-
cher. Nous avons été vaincus, il faut subir les lois du
plus fort jusqu'à la fin de cette maudite guerre, qui mettra
fin à toutes les souffrances que subit en ce moment le monde
de entier. Je souhaite pour lui qui il ait la chance de ne
pas être affecté à un travail trop dur. Enfin je crois que
tout est la fin de l'année apportera une décision c'est du
moins ce que nous souhaitons tous car il y en a assez d'être

Détacher le long du pointillé!

derrière les barbelés. Je pense qu'il est toujours en bonne santé
ainsi que tout le monde chez vous. Vous lui souhaitez le bon
jour de ma part quand vous lui écrivez et dites lui qu'il ne
se fasse pas trop de bile. Il est fatal que les premiers jours on ait
le cafard, mais on finit par s'habituer à son sort, puis voilà
les beaux jours, c'est moins monotone que l'hiver, il fait ici
un temps superbe on se croirait au mois de mai. Je suis
toujours au camp et travaille toujours aux solis. La santé
est toujours très bonne et le moral aussi, de ce côté tout va
pour le mieux. Bon des choses de ma part à M^{lle} Annette
ainsi que chez Hare. De gros baisers à Michou. Je termine
pour aujourd'hui. Recevez mes meilleures amitiés. Robert Clouet

Hier abirémén

Courrier adressé à Madame Clouet (Collection privée)

En septembre 1943, Roger deviendra ce que l'on appelle un réfractaire car, au terme de sa première permission, après une année passée en Allemagne, il ne rejoindra pas Weimar.

Soutien de famille, n'ayant pas effectué son service militaire à cause du décès de son père au cours de la Grande Guerre, Roger rendrait là davantage de services qu'au sein d'une unité armée de la résistance. Roger prendra immédiatement la décision de ne pas repartir en Allemagne et intégrera le Groupement. Il se cachera en région parisienne, et sera recherché par la police. A Cenon, la famille sera prévenue par des amis, et ne sera pas trop inquiétée malgré les menaces régulières d'une employée de la mairie qui l'avait « catalogué » en tant que FFI !

Voir verso		(Ausg Dresden MER 1)	
Internationaler Arbeitersonderzugverkehr Traffic international pour le transport des ouvriers par trains spéciaux		00017	
3. Kl.	43,00 R.M.	(deutsche Strecke 18,00 R.M.)	
Anfahrtsstrecke Personenzug (Eil- und Schnellzug tarifmäß. Zuschlag)		3	
— Sonderzug-Einstiegsbahnhof (siehe nächsten Abschnitt)			
und zurück über den verkehrsmässigen Weg.			
Hinfahrt am Sonderzug-Abfahrtsstag oder am Tag vorher. Rückfahrt am Sonderzug-Rückkehrstag oder am Tag nachher. Keine Fahrunterbrechung.		R	
Sonderzugstrecke / Parcours du train spécial			
Weimar Reichsb. — Paris-Est			
H	04 09 43		
A	über/via Neuburg		
und zurück / et retour		R	
	18 09 43		
Nur gültig im Sonderzug / Valable seulement en train spécial			
Parcours au delà Coupon valable pour le parcours de Paris-Est en d'une gare d'arrêt du train spécial à BORDEAUX (Gare S.N.C.F. desservant le lieu du domicile de l'ouvrier) par l'itinéraire habituellement emprunté, sans arrêt en cours de route.			
3. cl.	00017	43,00 R.M.	

Titre de transport Weimar- Bordeaux

utilisé par Roger (Collection privée)

société professionnelle, le CAFR. Sa dissolution a été décidée le 30 juin 1946.

Modèle 7.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE La Seine

SÉRIE B

NOTIFICATION DE MUTATION

en exécution des dispositions de l'art. 2 de la loi du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre et du décret du 27 mars 1943 et par ordre du PRÉFET.

N° 441674

Monsieur :

NOM CLOUET Prénoms Jean Roger

Profession Habituelle : chef de Service

Né le 22 avril 1902 à (indiquer commune et département)

Domicilié à 25, rue de Milharcourt Département Paris VIIIe

Précédemment occupé à (ancien employeur)

jusqu'au 194 à heures

est affecté à partir du 30. 10 194 à heures

à (nouvel employeur)

S.A.R.P.I.E.U 21, rue Taitbout Paris IXe

en qualité de Chief de Centre A Paris, le 28 10 194

Pour le Préfet et par délégation :

Directeur départemental du Service du Travail obligatoire.

Voir les Instructions au dos.)

DESTINATAIRE "ANCIEN EMPLOYEUR"



Handwritten signature: *Chicazau*

Notification de mutation (Collection privée)

Marcel Bouchaud fera le choix de s'évader

Marcel Bouchaud est né le 21 décembre 1922. En 1937, il entre aux Chemins de fer en tant qu'apprenti service roulant. En 1940, il passe son CAP d'ajusteur, le jour où les Allemands entrent à Bordeaux. Il travaille ensuite pendant deux années au dépôt de La Bastide, puis à Saint-Jean. Pour information, il faut savoir que dès la signature de l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940, en application de l'article 13 de la convention d'armistice, les chemins de fer de la zone occupée, soit les deux tiers du réseau de la SNCF, et le *« personnel spécialisé nécessaire »* sont mis à la disposition de l'occupant, qui fixe les priorités d'emploi du matériel et des hommes. Si la présence allemande est pesante, elle n'empêche pas les actes de sabotage. *« On mettait de la toile émeri dans les cylindres, par exemple ! »* raconte Marcel.

Un jour, en février 1943, son contremaitre, qui l'apprécie, vient le voir et lui demande à brûle pourpoint s'il ne souhaite pas se marier dans les prochaines semaines. La question est pour le moins surprenante ! *« C'est que si tu étais marié, lui dit-il, tu pourrais échapper au STO et ne pas aller en Allemagne »*. Pour Marcel, il n'était pas question d'aller travailler pour Hitler. *« J'avais un camarade d'atelier, Jacky Dubourdieu sur lequel pesait la même menace. Nous en avons parlé. Lui connaissait un ami à Pau qui pourrait nous aider à fuir et à passer en Espagne et, de là, rejoindre l'Afrique du Nord où les Américains avaient débarqué en novembre 1942. »*

« J'ai parlé de ce projet de fuite à mon père, ma mère était décédée depuis trois ans. Il craignait pour moi et pour la sécurité de la famille, j'avais un frère et une sœur, car les Allemands avaient dit qu'ils exerceraient des représailles sur les familles d'évadés. Réflexion faite, cette menace était pour moi impossible à mettre en œuvre. Il y avait trop de jeunes qui cherchaient à fuir. J'ai donc pris la décision de partir. J'ai voyagé très léger, pourrait-on dire, car je n'avais qu'une veste et des chaussures de ville, un petit sac à dos avec un peu de ravitaillement pour cette aventure. »

Avec un autre camarade, Jacky et Marcel ont alors pris un train pour Pau. A l'arrivée, l'ami qui devait les aider avait été arrêté par la police. Tout était à reconsidérer. Fort heureusement, dans la chambre où ils logaient, ils font la connaissance d'autres personnes désireuses de passer la frontière. Ce sera un groupe de dix fuyards, dont un prêtre, qui prendra finalement la route, avec l'aide d'un passeur qu'il faudra rétribuer.

« Nous étions en mars. Nous avons marché de Pau à Isaba, en Espagne, en passant par le col de la Pierre Saint-Martin. Il y avait une soixantaine de kilomètres avec les détours, car il fallait prendre beaucoup de précautions et ne pas se faire prendre à un point de contrôle. Parfois, dans les Pyrénées, on voyait en contrebas des motos allemandes qui patrouillaient. Nous avons mis six jours pour parvenir en Espagne. »

A Isaba, les policiers de la Guardia Civil arrêtent le groupe dépenaillé. Pour la petite histoire, les policiers se font réprimander par leurs supérieurs car les Français étaient en territoire espagnol depuis déjà plus de dix kilomètres. Après un repas sommaire vite

avalé, le groupe est ensuite emmené à Pampelune, à la prison centrale, avec les prisonniers espagnols. Et là, c'est une autre musique qui commence ! « *Nous avons conservé nos vêtements, mais on nous a tondus. Les repas étaient mauvais et constitués de restes. Nous étions à l'étroit, à cinq, dans des cellules faites pour accueillir deux hommes. On y est restés presque un mois.* »

Et c'est le départ pour Miranda, plus exactement le « *campo de concentración de Miranda de Ebro* », un camp franquiste situé dans la ville de Miranda de Ebro, dans la province de Burgos. Le camp avait été créé pour incarcérer les prisonniers républicains au cours de la guerre d'Espagne en 1937. Il sera converti en « *deposito de concentration* », un camp de rétention pour les combattants étrangers. Les archives du camp attestent de l'internement de 7 500 individus provenant de 57 nationalités différentes. En août 1943, 4 000 hommes (dont 3 000 Français) étaient internés dans ce camp prévu initialement pour 1 500 détenus.

Les conditions de vie, comme nous allons le voir, sont particulièrement pénibles : hygiène déplorable, soins médicaux inexistants, couchage médiocre, alimentation lamentable et entretien insuffisant. S'ajoutent à tout cela la brutalité des gardiens pour lesquels tout interné est un « rojo » (un « *rouge* », donc un communiste), et une discipline absurde au sein du camp. Trait d'humour. Au départ de la prison de Pampelune, un gardien avait dit aux prisonniers français qu'ils seraient bien à Miranda, il y avait même une piscine à l'intérieur du camp ! La piscine existait certes, mais sans eau.

Marcel passera cinq mois à Miranda.



Le camp de Miranda (Tous droits réservés)



Entrée du camp de Miranda (Tous droits réservés)



Baraquements (Tous droits réservés)

Les baraques mesuraient 20 mètres sur 6 et contenaient pour seul aménagement deux rangées de bat-flanc superposées délimitant des compartiments de 2 mètres sur 2,5 mètres conçus en principe pour 3 hommes. Il y avait 32 compartiments par baraque, certains disaient « *pavillon* », peut-être par humour ou par dérision ! Ils pouvaient abriter 96 hommes. « *Ceux du haut, les premiers arrivés au camp, dormaient sur des planches. Ceux du bas, et j'étais du nombre, étaient couchés sur la terre. Les planches n'étaient pas étanches. Nous étions tous tellement malades, incapables de nous retenir, que ceux du haut salissaient les prisonniers couchés sous eux. Les conditions d'hygiène étaient indescriptibles.* »



Vue intérieure du camp (Tous droits réservés)

« L'un des blocs était affecté aux lieux d'aisance. Situé à une cinquantaine de mètres de notre baraque, nous ne pouvions même pas l'atteindre lorsque nous avions des coliques, et que nos intestins se vidaient. Il y avait là des trous que l'on essayait d'atteindre tant bien que mal. Il y avait des excréments partout. »

« On avait tellement maigri qu'on ne pouvait plus tenir nos pantalons, des pantalons souillés par nos excréments. On se vidait. On a remplacé les pantalons par des pagnes, des bouts de tissu qui nous protégeaient tant bien que mal et qui permettaient de déféquer plus rapidement. » Une unique fontaine, débitant un mince filet d'une eau douteuse, servait pour l'ensemble du camp. Les prisonniers ne pouvaient pas se laver. *« On puait ! J'avais des poux, des morpions. J'étais infecté »* se souvient Marcel. *« Dans la journée, on passait notre temps à s'épouiller. »*

La dysenterie est le lot de tous : elle devient célèbre sous le nom de « mirandite ». *« Pour la soigner, on nous donnait du charbon, du vrai charbon qui était pilé. Cela nous soulageait un peu. »*



*Vie quotidienne au camp.
Dessin de Maurice Chauvet (réf. 3)*

Dans cet univers, pour survivre et la rage au cœur, on échange ses vêtements et objets personnels contre de la nourriture. *« Des homosexuels monnaient leurs faveurs. »*

Les conditions d'alimentation étaient à la limite de la survie et l'hygiène déplorable. *« En arrivant, on avait perçu une cuillère et une gamelle en métal cabossée qui avait déjà bien servi. On y versait un brouet composé d'épluchures de légumes, de cosses de fèves ou de haricots. Ce « Rancho », comme on l'appelait, était cuit dans un grand chaudron dans lequel était versé au dernier moment trois louches d'huile d'olive brute non raffinée »,* très mal supportée par les Français, et qui se révélait plus purgative qu'alimentaire.

La ration quotidienne espagnole était complétée par un colis hebdomadaire envoyé par la Croix rouge d'Alger qui comportait une ou deux boîtes de sardines ou de thon, du bœuf, du miel. La sous-alimentation et l'endémie dysentérique aggravées par la vermine conduisaient à des pertes de poids atteignant jusqu'à 30% pour des séjours ordinaires compris entre trois et douze mois.

« L'épreuve a été très difficile. Fort heureusement, le groupe des trois qui avait quitté Bordeaux n'a pas été séparé. La solidarité, l'entraide nous ont permis de surmonter l'épreuve. Nous aurions autrement sûrement perdu pied ! J'ai envoyé une fois un courrier à mon père par l'intermédiaire des services du Vatican, mais il n'est jamais parvenu à destination »

Quelques-uns, très peu, ont essayé de s'évader. *« J'ai en mémoire quelques gars fusillés »,* se souvient Marcel.

Peu à peu, par l'action des autorités françaises d'Alger et des Alliés, notamment les Américains, les prisonniers seront échangés contre

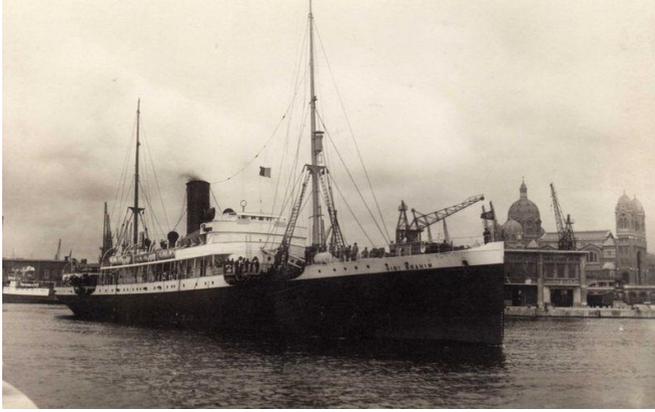
du blé ou des phosphates. Grâce notamment à la Croix Rouge, les prisonniers seront habillés après avoir pu enfin se laver lors d'une escale à Madrid. Ils seront ensuite transportés en camions à Malaga. Là, ils coucheront dans les arènes de la ville avant d'embarquer pour le Maroc. A l'arrivée, presque tous s'engageront, car ils étaient partis pour cela!

« Sur les 25 000 Français qui sont entrés en Espagne, dont 18 000 pour l'année 1943, on estime que 11 000 sont passés par Miranda parmi lesquels on compte 39 médecins. L'Association des évadés d'Espagne recense 130 morts dont 50 à Miranda parmi les Français. Le passage des Pyrénées fut beaucoup plus meurtrier. Sur les 2 120 capturés du côté français de la frontière par les Allemands et la police française, 669 sont morts en déportation en Allemagne. Il a été dénombré 320 morts au passage des Pyrénées, soit tués par les patrouilles allemandes soit morts accidentellement¹⁵

« Dans les premières années qui ont suivi mon retour en France, je ne pouvais pas évoquer ces événements sans pleurer », raconte Marcel.

« J'ai embarqué sur le Sidi Brahim, nous étions environ cinq cents. Direction Casablanca. Sur place, nous avons été très surpris par l'ambiance qui régnait au sein de la ville. D'un côté les partisans de de Gaulle, de l'autre, les partisans de Giraud. D'autres soutenaient encore le gouvernement de Pétain. C'était assez tendu. »

¹⁵ *Les évadés de France internés en Espagne.* Mémoire de l'Association parisienne des anciens combattants français évadés de France et des internés en Espagne. Guerre 39-45. Ouvrage collectif, Paris 1993 (archives ASNOM).



Le « Sidi Brahim » (Tous droits réservés)

« Sur place, en décembre 1943, je me suis engagé dans la marine, nationale pour la durée de la guerre. J'avais le matricule 54R43. J'avais un copain marin, j'ai fait comme lui en espérant le retrouver. Ça n'a pas été le cas. Jacky Dubourdieu, lui, a rejoint l'armée de l'air où il avait effectué son service militaire. Lorsque j'ai voulu rejoindre ensuite la division de Leclerc, ils m'ont refusé car j'avais déjà signé pour la marine ! »

« Nous avons d'abord été logés dans un camp qui avait été monté par les Américains. J'ai été habillé. On a testé mes connaissances et, après une formation de quelques semaines, j'ai été affecté comme armurier. J'ai ensuite embarqué sur un bâtiment anglais, direction l'Ecosse, avec des prisonniers italiens qui ont été malades pendant toute la traversée. Nous avons débarqué à Greenock, la base navale des FNFL (Forces navales de la France Libre) .J'ai alors été affecté sur une frégate, Le Tonkinois, un navire qui avait été cédé par les Anglais à la France et qui était une vraie caisse à savons. »



Le « Tonkinois » (Tous droits réservés)

« Nous assurons la protection des convois dans l'Atlantique, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et participions à la lutte sous-marine. Les moyens étaient assez rudimentaires. On lançait des barils d'explosifs réglés pour exploser à une certaine profondeur. Je pense que nous avons détruit trois ou quatre sous-marins, car il m'est arrivé de voir de grandes taches d'huile apparaitre à la surface après l'explosion de barils. L'armement de bord, des canons de 20 mm, permettait également de lutter contre les avions allemands.

J'ai été promu quartier-maître de 2^e classe et, à la fin de la guerre, décoré de la Médaille des évadés, de la Médaille des internés pour fait de résistance et de la Croix du combattant volontaire de la Résistance.



Décorations de Marcel Bouchaud (Collection privée)



Diplôme (Collection privée)

J'ai ensuite été démobilisé et je suis revenu aux Chemins de fer à Bordeaux, où je suis devenu « roulant ». A mon retour, j'ai été porté en triomphe avec les autres « anciens combattants » qui retrouvaient leur emploi. Notre moment de gloire a duré trois mois. Ensuite, les gens ont oublié ... »

1944

Au mois de **mai**, la résistance entreprend avec succès une action de sabotage de la centrale électrique de Cenon. Participent, entre autres, à l'action Jacques Glotz¹⁶, membre de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), Lucien Nouaux¹⁷, chef d'un corps franc à Toulouse, qui sera fait Compagnon de la Libération.



¹⁶ Jacques Glotz décèdera le 14 juillet 1944 lors des combats menés à Saucats contre l'armée allemande et la milice.

¹⁷ Lucien Nouaux sera arrêté par la Gestapo près du Parc des Sports de Bordeaux le 25 juillet 1944 et emmené dans les locaux de la Gestapo au Bouscat. Blessé de deux balles, les policiers le libèrent de ses liens. Immédiatement, ayant conservé une arme sur lui, il fait feu sur les Allemands qui l'abattent immédiatement.

1944, les Allemands remontent la côte des Quatre Pavillons



Ce pourrait être l'attente du débarquement américain, Dessin de Jean Gautriaud le 17 avril 1944

En 1944, Micheline se souvient du passage à basse altitude d'avions anglais larguant des tracts sur lesquels étaient écrits « *Bientôt, vous serez libérés. Des tracts que l'on s'empressait de cacher, une fois ramassés.* »

Le **6 juin 1944**, environ 3000 bateaux de guerre, navires de soutien et cargos, 4000 engins de débarquement et péniches débarquent 20 000 véhicules et 156 000 hommes sur les plages de Normandie.

En juin, la 159^e « *Reserve Division* » allemande occupe la zone de Bordeaux tandis que la 11^e « *Panzer Division* » est dans le Libournais. Bordeaux est aussi le lieu d'implantation d'un état-major de district militaire (« *Bezirkskommando* »). Le 17 août 1944, face à

l'inexorable avancée alliée, le commandement allemand à l'ouest ordonne l'évacuation de toutes les forces encore stationnées au sud de la Loire, dont celles qui occupent Bordeaux, à l'exception de celles destinées à tenir les « *Festungen* » portuaires. Les Allemands ne quitteront Bordeaux qu'à compter du 25 août, et retraiteront par Angoulême (libérée le 1er septembre), Poitiers (le 5 septembre), Châteauroux (le 10 septembre).

« Nous avons pris connaissance du débarquement en Normandie le 6 juin 1944, le jour même du début des opérations. Cela a détendu l'atmosphère ! Je me souviens d'un attroupelement devant la mairie. On sentait une effervescence », se rappelle Suzanne. *« Il y a eu alors des provocations un peu futiles et dangereuses de la part de certains résistants de la dernière heure »* se souvient Jean-Pierre Claverie. Motivés par *« l'envie de s'en faire un »*, certains individus n'hésitent pas alors à tirer sur les soldats allemands. La situation est très tendue parfois. Les Allemands craignent par-dessus-tout cette guerre de partisans et la moindre étincelle, un mouvement mal interprété peut engendrer un tir de leur part.

Le 15 juillet, *« Suivant une lettre de Monsieur le Préfet du 6 juin 1944 relative à l'exécution de certains travaux pour le compte des troupes d'occupation en application de l'article 52 de la convention de La Haye, la commune a l'obligation de creuser des trous dans certaines prairies désignées par les allemands et d'implanter des poteaux de 4,50 mètres de hauteur. La dépense engagée de 25 000 francs sera remboursée après exécution par l'armée allemande. » Sans doute pour gêner ou empêcher des opérations aéroportées, la pose de planeurs. »*

Août 1944. René Terrisse indique dans son ouvrage, *Bordeaux 1940-1944*, « qu'il n'y a pas à Bordeaux, comme à Paris, d'insurrection libératrice. C'est que la résistance bordelaise a été décimée, matériellement et moralement. Seuls des groupes FFI mal armés se bornent à des actions de harcèlement et de sabotage, mais ne sauraient prétendre chasser un occupant bien supérieur en nombre et en armement, renforcé de plus par des troupes remontant des Basses-Pyrénées et des Landes. »

Le général Nake commandant la place de Bordeaux veut garantir le repli de ses troupes avec un minimum de risques. Il propose au préfet Sabatier de faire savoir à la population que si aucun attentat n'est commis contre l'armée allemande, dont l'effectif atteint 30 000 hommes pour la garnison de Bordeaux, pendant son départ de la ville, le port et les ponts ne seront pas détruits. Le dernier soldat allemand devra avoir quitté Bordeaux le dimanche 27 août à minuit. Les troupes alliées ne pourront occuper la ville qu'à partir du lundi 28 août au matin. Si le port et les ponts ne sont pas détruits, les destructions sont néanmoins très nombreuses : dépôts de munitions, bateaux, centraux et lignes téléphoniques, réserves de carburant, transformateurs, châteaux d'eau, stations de TSF, grues du port, gares, entrepôts, etc. Les munitions entreposées au Clair Logis sont détruites par les Allemands qui les font sauter.

Le défilé de la retraite durera quatre jours. C'est une débâcle. Contrairement à leur entrée dans la ville en 1940, où l'on a vu une armée motorisée conquérante, sûre d'elle, prendre possession des lieux, on assiste là à un repli effectué dans le désordre. C'est un cortège hétéroclite, attelages de mules landaises réquisitionnées, camions poussifs, voitures d'enfant sur lesquelles a été fixé un fusil-

mitrailleur, soldats débraillés franchissent le Pont de Pierre, empruntent l'avenue Thiers puis la Côte des Quatre Pavillons. On emmène, quand on le peut, le bétail ; des bœufs, des moutons accompagnent le troupe. Le dimanche, c'est le spectacle d'une armée en déroute qui s'offre aux habitants. Les Allemands s'emparent de tout ce qui roule ! Devant la mairie, un jeune soldat voudra s'emparer à l'heure de la débauche du vélo de Léa. Véritable maitresse femme, à grand renfort de cris et de gesticulation, elle finira par prendre le dessus sur l'intrus qui repartira bredouille. « *Ce morpion, il voulait prendre mon vélo !* » racontera-t-elle un peu plus tard, sans avoir vraiment pris conscience du danger. Un autre soldat s'emparera d'un landau pour y mettre son paquetage. L'affaire fit là aussi grand bruit.

Les parents de Micheline démontent les deux roues avant de la Peugeot, et les dissimulent dans les lits sous les édredons. Les vélos sont démontés et mis en pièces détachées qui sont cachées. Un cadre de vélo est mis sous le lit de Micheline. Les Allemands prendront finalement une brouette. Certains n'iront pas très loin et seront faits prisonniers à Sainte Eulalie.

Comme les Allemands avaient saisi le cheval du charcutier on cache les chevaux où on le peut. On voit beaucoup d'hommes, des hommes durs à la tâche, pleurer comme des enfants lorsque l'occupant parvient à s'en emparer. A l'usine où travaille Jeannine, on se relaie à l'écurie, on dort avec les bêtes pour éviter qu'elles ne hennissent et se fassent remarquer.

C'est que les Allemands qui évacuent Bordeaux à la **fin août** sont, pour l'essentiel, un regroupement hétéroclite provenant d'états-

majors, d'unités de soutien, de soldats de la division de réserve, ainsi que des services administratifs des trois armées terre, air et mer, plus des « rampants » de la Luftwaffe qui sont affectés sur les aérodromes des environs et des marins de la Kriegsmarine chargés de la bonne marche de la base sous-marine.

Il y a malheureusement des victimes. Pierre Becamps *indique que* « **Le 28 août, aux Quatre-Pavillons, un pétard ayant éclaté au passage d'un tramway, trois jeunes Allemands, se croyant menacés, tirent, tuent une personne et en blessent deux.** » Cette retraite des Allemands va causer un autre drame à Cenon, la mort d'un jeune homme de 18 ans, Pierre Deberne. Mme Claverie se souvient: « *J'avais 14 ans, j'étais dans le salon de coiffure de Mme Derberne, avenue Jean Jaurès, salon dans lequel je me rendais pendant les vacances pour y travailler un peu. Elle recevait en bombonne de l'eau de Cologne que je transvasais dans des flacons plus petits destinés à la vente. Ce jour-là, j'étais devant la porte. Les jeunes avaient des drapeaux et manifestaient leur joie de voir les Allemands quitter Bordeaux. Certains soldats étaient crispés, anxieux. L'un d'eux, assis à l'arrière d'un camion, a tiré sur Pierre lors du passage devant le salon de coiffure, et l'a tué sur le coup. Se sentait-il en danger, a-t-il eu peur d'un mouvement de foule, peut-être ne supportait-il pas l'idée de la défaite ? Je ne sais pas. Cela a été aussi soudain que terrible.* »

Aux Allemands succèdent les résistants français. Jean-Pierre Claverie se souvient du 28 août au matin, de l'arrivée des FFI en unités plus ou moins importantes. « *Il y a les vrais FFI, en provenance de Dordogne, ajoute-t-il, qui arrivent de Libourne, et descendent la côte des Quatre Pavillons, pour entrer dans Bordeaux. Et les autres,*

génération spontanée de la fin de la guerre qui profitent des circonstances pour tenter de s'imposer en héros, sans grands risques. » « Il y avait de vrais fous parmi eux qui roulaient très vite dans leur voiture, le chien qui traversait à ce moment-là se faisait écraser », se souvient Micheline. « L'excitation était à son comble. C'était la fougue de la jeunesse ! Et puis, il y a eu beaucoup de règlements de compte, des choses pas très belles ».

Les moyens de transport sont pour le moins hétéroclites, Citroën Traction Avant, camions avec gazogène. Il en est de même pour les tenues et l'armement. Bordeaux est ville ouverte, des accords ont été passés avec les Allemands que l'on laisse partir sans heurts à la condition qu'il n'y ait pas de destructions des infrastructures de leur part. Leur entrée dans l'agglomération bordelaise se fait donc sans accrochages. La foule nombreuse applaudit les combattants de l'ombre.



Insigne FFI (Collection A. Porchet)

Toujours le 28 août, les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) prennent possession de la mairie. Les maquisards portent des tenues composites et disparates, l'armement et les véhicules sont hétéroclites. Résistants en provenance de la Dordogne et « libérateurs de la dernière heure » sont présents autour de la

mairie. Tous les Allemands n'ont pas quitté le département, plusieurs milliers de soldats se sont retranchés à l'extrémité du Médoc, vers la pointe de Grave et, sur la rive opposée de l'estuaire, autour de la ville de Royan. Pour les maquisards, il convient donc de demeurer sur ses gardes et de prévenir le retour des forces allemandes. Cette mission se surajoute à celle du maintien de l'ordre public, la vigilance s'impose.

Le conseil décide la suspension de Monsieur Arsène Rousset, secrétaire général. Une commission d'enquête est chargée de statuer sur son attitude administrative au cours des années 1940-1944.

Le service de ravitaillement se préoccupe de l'alimentation en vivres et en lait afin que la population cenonnaise ne souffre pas trop des circonstances actuelles. Des remerciements sont prononcés à l'égard des Cenonnais pour la confiance accordée au nouveau conseil qui assure de toute sa sincérité, sa résistance contre l'envahisseur et son dévouement dans les beaux jours de libération qui vont suivre.

Une « permanence FFI » est installée rue Coupat, dans le domaine Montparnasse. C'est une maison bourgeoise située près de la propriété Palmer, au pied de la carrière. Cette maison, qui appartient à la famille Plault, a été a priori réquisitionnée par les FFI qui vont y demeurer jusqu'en avril 1945, alternant des séjours à Cenon ou à proximité, et des déplacements tantôt à la Pointe de Grave, tantôt à Lesparre.



Le domaine Montparnasse (Tous droits réservés)

Il y a également une permanence FFI chez Alvarez, le marchand de journaux, avenue Jean Jaurès, près du Pont Saint-Emilion. Le 28 août, le journal *la Petite Gironde*, trop compromis, change de nom et devient *Sud-Ouest*.

Poursuivant son périple dans les villes de France fraîchement libérées, le Général de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, se rend à Bordeaux le 29 août. Une foule immense vient l'acclamer. Carmen Gautriaud était présente et se souvient d'une grande ferveur populaire. « *Il y avait beaucoup de monde à la préfecture ! On était très serrés !* »



Une de Sud-Ouest du mardi 29 août 1944 (Tous droits réservés)

A Cenon, il y aura, comme dans la plupart des communes françaises, quelques femmes tondues à la Libération. Cela se passe devant la mairie, dans la semaine qui suit le départ des Allemands. Pour une raison inconnue, dénonciation calomnieuse d'un prétendant éconduit ou relation avec l'occupant, trois sœurs qui habitent à deux maisons du domaine Montparnasse sont tondues en place publique. Parmi les « tondeurs », il y a un mécanicien, FFI de la dernière heure qui habite à quelques pas des sœurs, et qui se distingue par son ardeur à l'ouvrage ! Jean-Pierre Claverie, qui habite à quelques pas du domaine, se souvient très bien de cet événement choquant pour plus d'un. L'une des sœurs a été déshabillée par ces résistants de la 25^e heure et, tout en essayant de protéger sa nudité avec ses mains, a ensuite remonté la rue en courant, en couvrant un vers, tondu, jusqu'à sa maison pour s'y réfugier. Il y a foule, beaucoup de gens applaudissent. La famille

quittera la commune après les événements. « *C'était moche !* » se souvient Paule. Une autre a été tonduë à la place de sa sœur qui aurait fréquenté un Allemand. « *La pauvre fille ne s'en est jamais remise* ». Micheline assistera bien malgré elle à des baignades forcées dans la Garonne de femmes que l'on avait tonduës au préalable. « *Quelques FFI riaient* », se souvient-elle, « *c'était affreux !* ». Il y avait la volonté d'avilir ces femmes accusées d'avoir couché avec les Allemands.

La Grande Huilerie Bordelaise n'échappe pas à ce que l'on a appelé l'épuration. Ainsi, « *Pierrette, une grande brune mignonne, qui aimait peut-être un peu trop les marins* » sera tonduë à la Libération. A la différence de beaucoup, cette mesure vexatoire ne l'indispose pas trop et, c'est avec une perruque, qu'elle viendra rendre visite à ses collègues de travail. Finalement, Pierrette n'épousera pas un Allemand mais un soldat américain !

Soupçonnées d'avoir exercé ce que l'on appelait la « *collaboration horizontale* », expression désignant les relations intimes entre certaines Françaises et des Allemands, vingt mille femmes auraient été touchées par cette « épuration sauvage », exhibées sous les quolibets, victimes expiatoires de quatre années d'Occupation.

Le 7 octobre, « *le nouveau conseil fait une minute de recueillement en hommage à tous les morts de la guerre y compris les victimes civiles de la barbarie allemande. Il est ensuite procédé à la lecture des deux rapports d'enquête sur l'attitude de Messieurs Rousset et Saucat et de Mademoiselle Rousset (personnel municipal) pendant les hostilités. Ces rapports qui contiennent les mêmes renseignements et qui font ressortir la tendance de ce personnel*

pour la collaboration avec l'Allemagne concluent que le dit personnel ne peut, vu son attitude, servir dans une administration publique de la 4ème République. Ces deux rapports seront confondus en un seul par les soins de la Commission d'épuration puis soumis au visa du maire et transmis au Comité de Libération et au Commissariat de la République pour suite à donner. »

Le 19 novembre, la création de livrets aux prisonniers n'ayant pu se réaliser l'année précédente, la somme de 11 100 francs est de nouveau engagée pour concrétiser ce projet. La municipalité fait procéder au changement de nom de la Rue du Maréchal Pétain en Rue de la Libération.

Dans son ouvrage *Libération de Bordeaux*, Pierre Becamps indique dans « *Pendant quatre ans, dans la région bordelaise, plus de 2000 opérations paraissent avoir été opérées ; 1061 Français ont été déportés et 545 ne sont pas revenus ; parmi les déportés on relève 729 résistants, 45 politiques et 204 israélites. 564 personnes ont été fusillées par les Allemands et, parmi elles, 293 avaient leur domicile dans le département. »*

1945

Le 19 mai, la commune vote une participation de 5 000 francs pour ériger un monument à Saint Michel en Charente en mémoire des victimes de la Gestapo, fusillées à Saint Michel, et parmi lesquelles figurait René Michel.

Pendant le printemps et l'été 1945, 2 millions d'hommes et de femmes rentrent d'Allemagne. Prisonniers de guerre, déportés, requis du travail obligatoire, "malgré nous " alsaciens. Leur retour se fait dans des conditions souvent pénibles et non sans une certaine improvisation. Des difficultés de toutes sortes (et notamment pour les prisonniers libérés avant la fin des hostilités) obligent l'administration à s'adapter à une situation en constante évolution. Dès la libération des camps, les déportés qui sont en état de supporter le voyage reviennent en France. Le rapatriement se fait en fonction des disponibilités des moyens de transport, le plus souvent le train, plus rarement l'avion. Certains regagnent la France par leurs propres moyens. Les derniers rapatriements ont lieu en juin-juillet 1945.

Malgré ces problèmes, le retour des prisonniers est assez rapidement réalisé, si bien que 20 000 rapatriés retrouvent la France en mars 1945, 313 000 en avril, 900 000 en mai et 276 000 en juin. Au mois de juillet, le retour massif des prisonniers s'achève.

« Lors du retour des prisonniers, il y a du monde à la deuxième barrière pour guetter les trains et tenter d'identifier des visages connus », se souviennent les témoins de cette époque.

« Sur l'avenue Jean Jaurès, il y avait la salle du « Moulin bleu » qui a accueilli quelques déportés à leur retour des camps. Ils ont prononcé là un discours fort émouvant. Il y avait des hauts parleurs qui diffusaient leurs témoignages à l'extérieur et beaucoup de monde pour les écouter » témoigne Suzanne qui se souvient particulièrement d'une femme arrêtée pour avoir donné de l'eau à

une famille juive. « *Vous vous occuperez de mes enfants* » avait-elle dit à ses proches.

Trois ou quatre déportés reviendront en 1945. Il y aura une cérémonie à la mairie et une fête en leur honneur au restaurant-bar « *Le Monaco* », situé à l'angle des cours Victor Hugo et Jean Jaurès. Les anciens déportés, dont un « monsieur Cazaux » et un « monsieur Chaudet », portent leur tenue de déporté.

Il ne restera qu'à graver les noms des morts sur le monument aux morts de la commune. Des noms qui viendront rejoindre ceux de leurs aînés décédés lors de la Première Guerre Mondiale.

Les maires de Cenon

Source : service archives-documentation de la ville de Cenon

Gabriel Bes Maire de Cenon (1935 - 1941)

Ses premières années au Conseil municipal

La carrière politique de Gabriel Bès au sein de la municipalité cenonnaise débute le 17 mai 1925. Il est alors désigné comme premier adjoint du maire Jean Carreyre. Ce conseil municipal reste en place pendant dix ans, jusqu'au décès du maire, survenu le 12 février 1935. Monsieur Bès prend alors la tête de la commune jusqu'à son élection officielle le 18 mai 1935. Elu à la majorité absolue, il est secondé par Louis Duvain, son premier adjoint.

1935 : il prend la tête de la mairie

Gabriel Bès va diriger la commune pendant six années et ce dans des contextes politiques et économiques fort instables. En effet, la France des années 1930 est prisonnière de structures qui l'empêchent de se développer. Dans un premier temps, le malaise social de la Première guerre mondiale persiste toujours. De ce fait, il règne une crise politique de par l'instabilité des gouvernements qui ne cessent d'être renouvelés tous les six mois. Enfin, la crise économique qui s'abat sur le monde entier, touche rapidement la France, dès 1931, n'épargnant pas Cenon, ville qui compte alors près de 10 000 habitants.

Les réformes sociales du Front populaire jusqu'à Cenon

Le Front Populaire passe à la tête du gouvernement quelques mois après l'élection de Gabriel Bès qui va de suite adhérer aux principes du Parti. Face à la croissance du chômage et aux nombreuses grèves qui entraînent plus de deux millions de salariés dans un conflit contre le patronat, la municipalité cenonnaise va s'allier aux grévistes, votant une aide pour les familles afin de fournir du pain et des denrées alimentaires et créant également une caisse de secours aux chômeurs.

Les accords de Matignon signés dans la nuit du 7 au 8 juin 1936 se voient appliquer dans la commune quelques années plus tard avec la réduction du temps de travail des agents ou encore l'obtention des congés payés. La population cenonnaise est le témoin des réformes du gouvernement. Le régime de retraite pour les vieux travailleurs est mise en place alors que sous l'influence de Léo Lagrange, on construit des terrains de sport sur la commune.

Tout au long de son mandat, Gabriel Bès a voulu améliorer les conditions de vie et le bien-être de sa population. En effet, sa carrière politique a permis à la commune de voir une partie de ses quartiers goudronnée (25 kilomètres de voies) et éclairée. Les écoles ont été agrandies et les prix ont été baissés afin de permettre aux cenonnais de bien vivre en cette période difficile. Les associations ont toujours été soutenues et ce dans la bonne gestion financière de la commune qui n'a jamais connu de déficit sous son mandat.

La Seconde Guerre Mondiale

Quelques mois avant la Seconde guerre mondiale, Gabriel Bès avait prévu pour défendre la banlieue en cas de conflit international, la création d'un corps de sapeurs-pompiers. Il avait également accordé les premières demandes de sursis d'incorporation pour soutien de famille dès août 1939. Mais, face à la montée des gouvernements fascistes et à l'influence des gouvernements instables, la France sombre dans la Seconde guerre mondiale dès septembre 1939. Entré dans le combat contre les puissances de l'axe, le pays arme les gardes champêtres cenonnais par circulaire du Ministre de l'Intérieur. Puis la commune est frappée par un bombardement le 8 décembre 1940, acte qui coûtera la vie à huit personnes. Enfin, le conseil municipal entourant le maire est amputé de deux conseillers, prisonniers de guerre.

Démission en 1942

Après seize années à la tête de la municipalité et après avoir reçu les félicitations des membres du conseil municipal pour son implication et sa bonne gestion de la commune en cette période si difficile, Gabriel Bès se retire de la vie politique cenonnaise et donne sa démission en avril 1942, entouré de ses plus fidèles adjoints, Louis Duvin, Fernand Favre et Louis Goulème. »

M. Guillemet Maire de Cenon (1941 - 1944)

Délégation spéciale

Le 26 septembre 1939, le gouvernement Daladier substitue, par décret, l'autorité du préfet à celle du maire. En novembre, il dissout les conseils municipaux communistes et révoque leur maire. Un an plus tard, le gouvernement dirigé par le maréchal Pétain, modifie autoritairement les institutions et décide, le 16 novembre 1940, que les maires seront nommés dans les communes de plus de 2 000 habitants et qu'ils choisiront eux-mêmes leurs conseillers municipaux, confirmés ensuite par le préfet. C'est en 1942 qu'une indemnité est accordée au maire, indemnité réclamée depuis 1891 par les socialistes. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal. Dans l'immense désarroi provoqué par l'effondrement de mai-juin 40, le pouvoir put, sans trop de difficultés, trouver suffisamment de notables qui acceptaient "*l'ordre nouveau*" défini par le Maréchal, ou, à tout le moins, s'en accommodaient.

Louis Duvin Maire de Cenon (1944 - 1944)

Jean Rospide Maire de Cenon (1945 - 1947)

itinéraires de soixante-sept d'entre elles. L'absence d'archives et de documents a rendu impossible la rédaction de quelques notices biographiques. Certains noms mal orthographiés sur le monument ont été corrigés dans le texte.



ARGIVIER François, Georges

Fils de François Argivier, 33 ans, cultivateur, et de Marguerite Desfarges, 22 ans, cultivatrice, François Argivier est né le 1^{er} avril 1891 à Porchères (Gironde). Il a épousé Yvonne Chaumes, la famille réside rue Dussaut à Cenon.

François Argivier décède le **22 août 1944** à 22 h, quai Deschamp, gare d'Orléans, dans des circonstances inconnues. Une semaine avant le départ des Allemands de Bordeaux. Absence de mention « *Mort pour la France* »



Plaque commémorative de la SNCF

Chef de manutention dans les chemins de fer, le nom de François ARGIVIER figure sur la plaque commémorative de la SNCF à Bordeaux, gare Saint-Jean dans le hall des départs, plaque dédiée

« aux agents de la Compagnie du Midi de la Résidence de Bordeaux morts pour la France en 1914-1918 et Agents de la SNCF de la Résistance de Bordeaux morts pour la France en 1939-1945 ».

(Sources : actes de naissance et de décès, archives de la SNCF)

BARÇON Antoine, Louis

Fils de Henri, Louis, Hippolyte Barçon et d'Angelina Demaret, Antoine Barçon est né le 20 septembre 1912 à Paris (15^e). Il a épousé Jeanne, Simone Jay. La famille réside 24 rue de l'Yser à Cenon.

Soldat au régiment des Forces Françaises de l'Intérieur, Antoine Barçon est décédé **le 27 juillet 1944** à Saint-Etienne de Puycorbier, en Dordogne. Il est déclaré *« Mort pour la France »*.

Le 27 juillet 1944, en Dordogne, des combats violents opposent les combattants de la résistance, FFI et FTP, aux forces allemandes. *« Ce jour-là, les résistants du groupe Paul-Henri sont cantonnés à la Servantie, dans la forêt salembraise, quand ils apprennent l'attaque d'un camp allié à la Martinière à Chantérac. Ils partent dès lors en soutien de leurs camarades et sont rejoints par le groupe François, venus du camp de Virolles à Saint-Etienne-de-Puycorbier. Mais vendus par un collaborateur, ils sont pris de revers par l'armée allemande au village d'Espinasse, où 29 maquisards sont tués et 4 habitants fusillés pour l'exemple. »* Antoine Barçon décède vraisemblablement au cours de ces combats.

(Sources : <http://www.islesinforme.fr/2014/07/27-juillet-1944-70-ans-apres-le-massacre-despinasse>)

BARON André

Fils d'Eloi et de Marie-Louise NARCENAC, André Baron est né le 5 juillet 1914 à Périgueux (Dordogne). Il est célibataire.

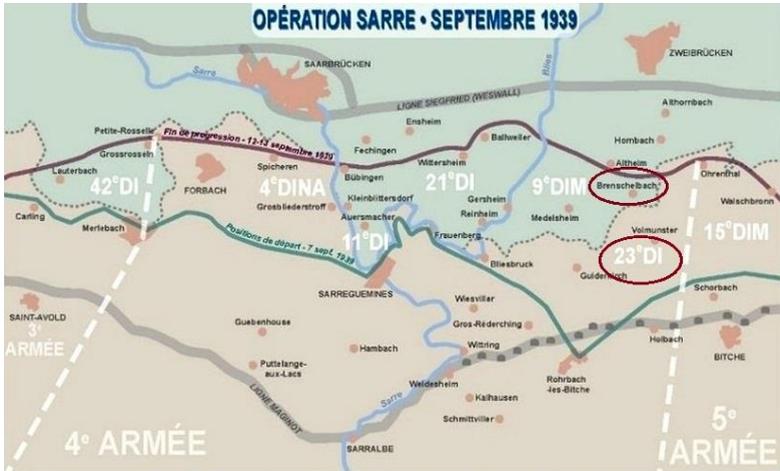
Soldat de 1^{ère} classe au 32^e Régiment d'infanterie, 10^e compagnie, matricule recrutement 2449-Bordeaux, André Baron est tué à l'ennemi **le 14 septembre 1939** à Brenschelbach, en Sarre allemande. Son acte de décès est transcrit en mairie de Libourne le 31/01/1940 (acte n°113). Le corps est restitué à la famille à Cenon le 7 septembre 1948. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

André Baron est rappelé à la déclaration de guerre au 32^e RI dont la garnison est à Tours. Le 5 septembre 1939, après avoir défilé la veille pour saluer les Tourangeaux, le régiment quitte la ville pour le front en train, dans des wagons à bestiaux. Direction la frontière en Lorraine.

Une semaine après le début de la Seconde Guerre mondiale, le 7 septembre 1939, le général Gamelin, généralissime des forces armées françaises, lance, en effet, l'opération « Sarre » pour soulager la Pologne attaquée par les forces armées du Reich depuis une semaine. Le 2^e groupe d'armées (GA2), sous le commandement du général Prételat, franchit la frontière le 9, et avance sans difficultés majeures en Allemagne, dont les troupes sont mobilisées en Pologne.

L'état-major et Gamelin sont étonnés par le peu de résistance, et craignent une ruse allemande. Si les troupes sont ralenties dans leur progression dans certains secteurs fortement minés, la Wehrmacht est étrangement absente. L'offensive française, qui demeure lente

et prudente, atteint son sommet le 12 septembre avec une pénétration de huit kilomètres en Allemagne. Dans un village, une seule mitrailleuse allemande contint l'avance française pendant plus d'un jour.



Carte des opérations en 1939 (Infographie Alain Behr)

Le régiment d'André se bat notamment sur la Lauter, et participe à l'attaque de la côte 309 (forêt de la Warndt), au sein de la 23e division d'infanterie. Il est en première ligne sur la frontière lorraine et combat dans la Sarre.

Dans la nuit du 5 au 6 septembre 1939, il avance dans le terrain évacué par la Wehrmacht et piégé par elle, perdant des hommes, victimes de mines. Le 9, se déroulent quelques combats d'infanterie. Les Français passent la Sarre à Welferding, avancent

sur le plateau d'Auersmacher. Les éléments progressent lentement, quatre chars Somua R-35 du 20e BCC sautent sur des mines.

Le lendemain, les Allemands contre-attaquent, s'emparant du village d'Apach que les Français reprennent le soir. Le 32e RI prend la localité allemande de Brenschelbach, perdant huit hommes : un capitaine, un sergent et sept fantassins. Des combats acharnés qui occasionnent de nouvelles pertes ont également lieu à Bitche et Ormersviller.

Le 21 septembre, Gamelin renonce à toute perspective de poursuite de l'offensive et ordonne à l'armée française de se replier sur la Ligne Maginot dans l'éventualité d'une contre-attaque allemande. Avec 35 divisions polonaises anéanties une semaine seulement après l'invasion allemande, les militaires français pensent que le mouvement des troupes allemandes victorieuses vers l'ouest n'est plus alors qu'une question de temps. Il sera alors préférable, dans la doctrine française, d'être à l'abri derrière la ligne Maginot. Gamelin fera même remarquer que pour lui l'opération en Sarre n'était rien de plus qu'un « petit test ».

Tous les généraux français ne furent pas d'accord avec cette évaluation de la situation. Le général Giraud était ainsi convaincu qu'un corps d'armée français aurait pu s'emparer de la zone entre Saarbrücken et Trier. Un tel mouvement aurait non seulement embarrassé l'Allemagne, mais également assuré le corridor de Metz vers la France et les routes ouvertes à de nouvelles opérations vers le Rhin en direction de Coblenze ou de Mannheim.

Entre le 10 septembre et la relève du 3 octobre, les pertes sont de 64 tués, dont le soldat André Baron, et 150 blessés. Après la guerre, à Brenschelbach, une plaque commémorative, rédigée en français et en allemand, sera scellée sous une croix fabriquée à partir d'éclats d'obus retrouvés sur le champ de bataille.

(Sources : Acte de décès, Mémoire des hommes, historique du 32^e RI)

BELLURAUD Iram

Fils de Marcel Belluraud et de Marie-Louise Demenier, Iram BELLURAUD est né le 20 avril 1884 à Chérac, en Charente.

L'acte de décès précise que : « *Iram Belluraud domicilié à Cenon, rue des Clapiers, a été arrêté à son domicile par la gendarmerie allemande le 4 août 1942 et déporté en Allemagne. Qu'il a cessé de paraître au lieu de son domicile sans qu'on ait eu de ses nouvelles.* »

En conséquence, le Tribunal déclare constant le décès survenu **le 8 août 1942** en Allemagne. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Iram est arrêté le même jour et à la même adresse que Marguerite Membielle qui mourra également en déportation. Nous ne connaissons pas les raisons de leur arrestation. Le numéro de convoi est également inconnu, de même que la date de son départ pour l'Allemagne. Il est embarqué Gare de l'Est dans un wagon à bestiaux à destination d'Hinzert, en Allemagne. C'est un déporté « NN », ayant le numéro matricule I.301.

... la signification de nous faite le mi-neuf-cent-quarante-sept,
vingt sept août mil ~~neuf~~ neuf-cent-quarante-sept de la grosse d'un
~~est décédé~~ jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de
Bordeaux le vingt quatre juillet mil neuf cent quarante sept. Du dit
jugement nous ne avons extrait ce qui suit, que de la requête à laquelle
il a été procédé il résulte que Bellraud Fran né le vingt juillet mil
neuf cent quatre vingt quatre à Bordeaux, est ^{de} domicilié à Bordeaux, rue
des Châtaignes a été arrêté à son domicile par la gendarmerie Allemande
le quatre août mil neuf cent quarante deux et déporté en Allemagne.
Que dans la période comprise entre le 3 septembre 1939 et le 15 juillet 1946 il
n'a cessé de paraître au lieu de son domicile sans qu'on ait eu de ses nouvelles
Dressé le à la date du 15 juillet 1946. mi-neuf-cent-

Extrait de l'acte de décès

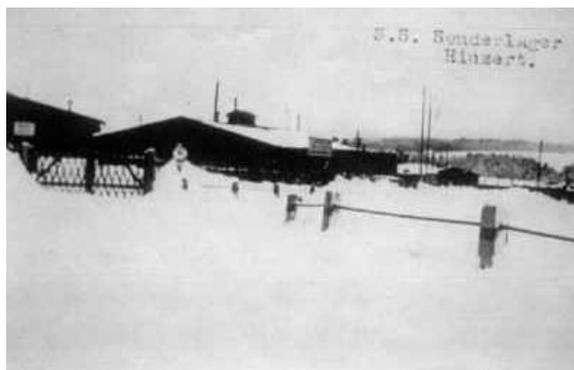
La déportation « NN », ou procédure «*Nacht und Nebel*» a été instaurée par le décret Keitel de décembre 1941 pour «*des actes délictueux*» tels que espionnage, sabotage, détention illégale d'armes, etc. Ce décret prévoit le transfert en Allemagne en vue d'un jugement dans le secret absolu. Les déportés doivent disparaître dans «*la nuit et le brouillard*», c'est-à-dire sans laisser de trace. Généralement, les déportés séjournent environ trois mois au camp d'Hinzert, puis sont transférés dans une prison en attendant l'appel à comparaître devant le tribunal de Breslau, en Silésie, chargé de traiter les affaires « NN » venant de France. Les déportés sont alors condamnés à des peines de prison ou de travaux forcés.

Le camp spécial d'Hinzert est un camp dirigé par la SS, depuis septembre 1939. Il est situé près de la ville de Trèves, à proximité de

la frontière avec le Luxembourg. Dès juillet 1940, le camp a servi de « camp de passage », en particulier pour les prisonniers luxembourgeois, belges, français et néerlandais. Ce camp était relativement petit. 800 prisonniers se sont trouvés en moyenne dans le camp. Le groupe le plus important est celui des déportés «NN» venant de Paris acheminés en transports de mai 1942 à septembre 1943.



Pancarte directionnelle du camp d'Hinzert (Tous droits réservés)



Le camp d'Hinzert (Tous droits réservés)

Iram Belluraud rejoint ensuite la prison de Diez/Lahn, située près de Coblenche. C'est une prison d'application des peines de prison simple pour des Français condamnés en France, et aussi une prison de prévention pour les hommes «NN» venant d'Hinzert.

C'est ensuite Breslau, (en polonais : Wroclaw), la capitale de la Silésie où siège le tribunal chargé des affaires « NN ».



Prison de Breslau (Tous droits réservés)

Jugé, condamné, il est conduit au camp de concentration (KL) de Gross Rosen.



Carte des emplacements des camps (Tous droits réservés)



Le camp de Grossrosen, près de Breslau et l'entrée du camp (Tous droits réservés)

« Situé en Silésie, au sud de l'Oder et à 60 kilomètres de Breslau, près de la ville portant le même nom (Rogosnica, en polonais), le KL Gross Rosen est d'abord un Kommando de Sachsenhausen. Ouvert en août 1940, il devient un camp autonome à l'automne 1941 avec ses propres Kommandos de travail.

Le KL Gross Rosen est un camp de concentration de la seconde génération, celle de l'expansion territoriale du Reich vers l'Est. Les facteurs économiques sont à l'origine de son accession au statut de camp autonome : l'aggravation des bombardements alliés sur le Reich nécessite le transfert en Basse Silésie d'usines d'armement menacées par les bombes. Il faut désormais fournir de la main-d'œuvre à ces usines. Le KL Gross Rosen, prévu pour un effectif de 15 à 20.000 détenus, doit constituer ce réservoir de main-d'œuvre.

L'originalité du KL Gross Rosen réside dans la présence, sur la place d'appel, d'un campanile supportant une cloche qui rythme la vie des détenus. Nombre de témoignages évoquent l'aspect monotone du camp, illustré par ses vingt-deux blocs identiques et alignés jusqu'au crématoire. Les détenus sont astreints au travail forcé dans les carrières voisines du camp, particulièrement meurtrières, mais aussi

dans des Kommandos intérieurs comme Siemens, Blaupunkt, Wetterstelle ou la filature ; ou encore, à l'extérieur, dans les Kommandos de Kamenz, Aslau, Gassen ou Gross Koschen.

Les prisonniers « NN » y sont internés dans les blocs 9 et 10, qui peuvent contenir jusqu'à 1.000 détenus chacun. Ils subissent des conditions effrayantes de manque d'hygiène et d'épuisement qui conduisent rapidement à la mort. La mortalité est très élevée au KL Gross Rosen. Le crématoire construit en 1941 est remplacé en 1943 par des fours à quatre chambres et à grand rendement. Sur les 200.000 personnes qui ont séjourné au camp, on estime que 40.000 y ont trouvé la mort. »

Les circonstances de la mort d'Iram Belluraud ne nous sont pas connues.

(Sources : Acte de décès, Fondation pour la mémoire de la déportation. Iram Belluraud est cité dans le Livre Mémorial des Déportés de France de la F.M.D. (tome 3, p 631), son nom apparaît également dans les listings de la Fondation pour la mémoire de la déportation.)

BLANCHER Marcel Alexandre

Fils d'Antoine Blancher et de Marie Javré, Marcel Blancher est né le 24 juin 1897 à Bordeaux. Epoux divorcé en premières noces de Rose Rossi, il épouse en deuxièmes noces Anna Boutinau. Il a un fils, Gabriel âgé de 27 ans, préparateur en pharmacie.

Marcel Blancher exerce la profession de contremaitre. Il décède **le 2 juin 1948** en son domicile à Cenon, 66 cours Gambetta. Il est déclaré « *Mort pour la France* » (circonstances inconnues)

(Sources : acte de décès)

BOËS Esther Amélia

Fille d'Abraham Boës, peintre, et de Rebecca Castro décédée, Esther Amélia Boës est née le 11 août 1872 à Bordeaux. Elle épouse Etienne Marty le 7 mars 1908 à Carbon Blanc. La famille est domiciliée 13 rue Chanzy à Cenon. Esther Boës, épouse Marty, meurt en déportation **le 25 mai 1944** à Auschwitz (Pologne). Elle était âgée de 72 ans. Elle est déclarée « *Mort pour la France* ».

Les travaux de l'Institut d'histoire du Temps Présent et du Ministère des Anciens combattants retiennent un chiffre de 141 000 déportés.

- 75 000 environ pour des raisons raciales (75 721 personnes, selon l'estimation de Serge Klarsfeld, ont été arrêtées et déportées en tant que juives). Il y aura 2500 survivants.
Il convient d'ajouter 4 000 victimes mortes ou exécutées pendant leur internement en France.
- 66 000 environ pour des raisons diverses dont 42 000 pour faits de résistance. Il y aura 23 000 survivants.



**Convoi de déportés en gare Saint-Jean sous la surveillance de la police allemande
(Crédit DR)**



Entrée du camp d'Auschwitz (Tous droits réservés)

(Sources : acte de décès, <http://www.lesmortsdanslescamps.com>)

BOILEAU Charles Alexandre

Né le 7 mai 1911 à Nieul-l'Espoir (Vienne), Charles Boileau est adopté par la nation, jugement du tribunal de Poitiers du 13 juin 1918. Son père Charles Alexandre Boileau, soldat au 125^e RI, est tué

à l'ennemi le 12 décembre 1914 à Zonnebeke, en Belgique. Sa mère se prénomme Valentine Rouillon. Il est marié à Yvonne Catherine Marty, et réside 6 rue Marie Louise à Cenon. Il décède le **2 septembre 1944**. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

« Charles Boileau est ébéniste et, parallèlement, membre du secteur de La Rochelle « Hangar » (du réseau « Alliance ») et agent de renseignement « Epinoche » pour le secteur de Bordeaux. » (L'épinoche est un poisson osseux, la plupart des membres du réseau choisissent en effet de porter comme pseudonymes des noms d'animaux. Raison pour laquelle la police allemande attribue au réseau le nom original d'Arche de Noé.)

« Alliance » était l'un des plus actifs réseaux de renseignement de la Résistance, comptant jusqu'à 3 000 membres, le plus important des réseaux dépendant de l'Intelligence Service britannique Le S.R. Alliance se chargera du renseignement sur les sous-marins pour la bataille de l'Atlantique, du départ du général Giraud vers l'Algérie en novembre 1942 et devient l'un des éléments de la résistance giraudiste, toujours sous le commandement anglais. Il transmet les informations sur les nouvelles armes mises au point par l'Allemagne, et arrive à communiquer à Londres les emplacements des bases de lancement. Mais en 1943, la pénétration d'un agent du poste Abwehr de Dijon provoque l'effondrement du réseau. Début 1944, il ne reste plus que 80 agents actifs.

Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1944, 107 membres du réseau « Alliance », emprisonnés au camp de Schirmeck sont massacrés au camp de concentration de Natzwiller-Struthof en Alsace et leurs corps incinérés dans le four crématoire du camp.

BONCOEUR Catherine

Née le 1^{er} janvier 1864 à Grayan l'Hôpital (33), Catherine Dévidas, épouse Boncoeur, est la fille de Pierre Dévidas et d'Anne Bernard. Sans profession, elle décède le **10 mars 1945** à 12h à Cenon, impasse Damas. Les circonstances du décès sont inconnues.

La déclaration de décès est faite par André Boncoeur, 40 ans, cultivateur, domicilié impasse Damas, son fils. Pas de mention « Mort pour la France ».

AC 12424/10

Le Dix et Mars mil neuf cent quarante-cinq.
à douze heures.
est décédée à Cenon impasse Damas
Catherine Dévidas, quatre vingt six ans,
avec le premier jour sur huit cent soixante quatre
à Grayan l'Hôpital, qu'elle, sans profession
fille de Pierre Dévidas
et de Anne Bernard décédés

De Dix et Mars 1945

N° 31

Décès

Catherine Dévidas

Dressé le onze et Mars mil neuf cent quarante-cinq.
à neuf heures trente, sur la déclaration
de André Boncoeur, quarante ans,
cultivateur, domicilié à Cenon, impasse Damas,
fils de la défunte
qui, lecture faite, a signé avec nous Gaston Bayssac
conseiller municipal délégué

Acte de décès

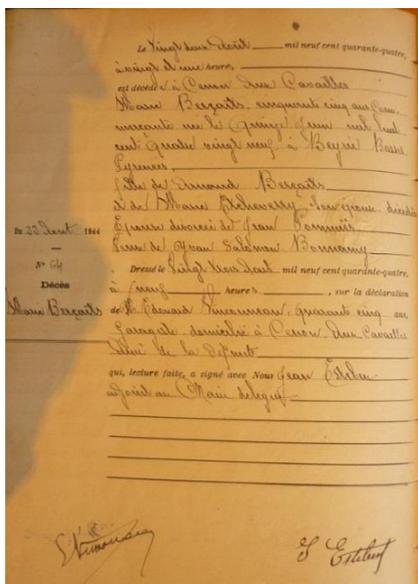
(Source : Acte de décès)

BONNAMY Marie

Née le 15 juin 1889 à Beyrie, canton de Saint-Palais (Basses Pyrénées), Marie Bonnamy est née Marie Berçaïls. Elle est la fille d'Arnaud Berçaits, cultivateur, 33 ans, et de Marie Etcheverry, ménagère, 25 ans. Epouse divorcée de Jean Pommiès, elle est veuve d'Yvan Salomon Bonnamy qu'elle a épousé à Cenon le 17 mars 1924. Elle est épicière et réside en 1936 rue Camille Pelletan.

Marie Bonnamy décède à Cenon, aux Cavailles, le **22 août 1944**, à 21h. La déclaration du décès est faite par un ami, Edouard Vinconneau, garagiste. Les circonstances du décès sont inconnues. Pas de mention « *Mort pour la France* ». Quelques jours plus tard, le 28 août, Bordeaux est libéré.

(Sources : acte de naissance, recensement de 1936, état civil)



Acte de naissance

BOUTIN Mathieu, Albert, Edmond, Michel, à remplacer par BOUTAIN

Fils d'Edmond Boutain, âgé de 27 ans, marin à Le Rigalet, sur la route de Blaye et de Marie Blanc, âgée de 23 ans, Mathieu Boutain est né le 29 septembre 1908 à Gauriac (Gironde).

Il épouse Georgette Claveau le 16 septembre 1939 à Cenon. La famille est domiciliée 66 cours Gambetta à Cenon. Mathieu Boutain décèdera en captivité **le 2 février 1945** à Zöschen, Allemagne, et sera déclaré « *Mort pour la France* ».

Matricule n° 704 au recrutement de Libourne, Mathieu Boutain est rappelé à la mobilisation comme soldat au 65^e Régiment d'infanterie. Le 22 mai 1940, le 65^e RI combat dans le Pas-de-Calais à Desvres. Les panzers attaquent la gare au petit matin. Rapidement, 200 hommes sont faits prisonniers dans les trains de transports de troupe. Au nombre de ces prisonniers, Mathieu Boutain qui décèdera quelques années plus tard à Zöschen, en Allemagne.

Le camp de Zöschen était un camp de rééducation par le travail situé en Saxe. Les prisonniers étaient employés dans l'industrie chimique IG Farben à Leuna. Un mémorial célèbre la mort d'environ cinq cents prisonniers due à des conditions de travail épouvantables.

À partir de 1942, dans le cadre de la politique de la relève menée par le gouvernement de Vichy, environ 210 000 prisonniers sont « transformés », c'est-à-dire qu'ils restèrent en Allemagne, mais

devinrent en théorie des travailleurs civils. Ils logent alors dans des camps spécifiques, dénommés camps de travailleurs.



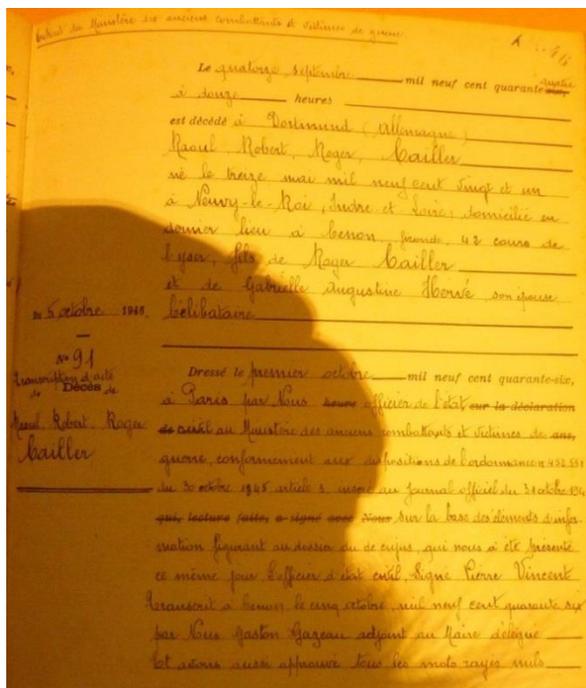
Plaque commémorative et baraquements (Tous droits réservés)

(Sources : Actes de naissance et de décès, Mémoire des hommes, SHD Caen, cote AC 21P 31635)

CAILLER Raoul, Robert, Roger

Né le 13 mai 1921 à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), Raoul Cailler est le fils de Roger Cailler et de Gabrielle Augustine Hervé. Domicilié 42 cours de l'Yser à Cenon, il est célibataire.

Raoul Cailler est décédé le **14 septembre 1944** à Dortmund (Allemagne), peut-être au Stalag VI D dont il ne subsiste que peu de traces car les archives du camp ont été détruites dans le bombardement du 21 février 1945.



Acte de décès

De 1939 à 1945, plusieurs milliers de prisonniers de guerre ont été internés dans ce camp et contraints au travail forcé, sans respect des accords internationaux concernant les prisonniers de guerre, dans des conditions très difficiles. Les prisonniers étaient employés dans l'armement, les entreprises industrielles, les mines, le secteur privé et les collectivités. Des milliers de prisonniers de guerre sont morts par suite de maladies, d'actes délibérés, de sous-alimentation et des bombardements auxquels ils étaient exposés sans protection.

(Sources : Acte de décès)

CAMBEROU Gaston

Fils de Jean Camberou, 34 ans, maçon, et de Jeanne Jay, 22 ans, cultivatrice, Gaston Camberou est né le 21 mai 1901 à Monbadon (33). Domicilié rue Pasteur à Cenon, il a épousé Marie Antoinette Gaboria.

Inscrit au recrutement de Bordeaux matricule n°676, il est rappelé à la mobilisation comme soldat au Détachement Principal d'infirmiers militaires, Ambulance du Corps d'Armée Colonial. Il décède **le 11 juin 1940** à Sainte-Menehould (Marne). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Dans les premiers jours de juin, **l'armée française retraite au sud de la Seine et de la Marne**. Elle ne compte plus qu'une trentaine de divisions avec 50% de leurs effectifs au mieux.

Le 9 juin, les **forces de Guderian s'engagent avec toute leur puissance** pour briser les lignes françaises **autour de Reims**. Le « Panzergrupp » de **Von Kleist soutient l'attaque**. Il a été redéployé

après avoir été tenu en échec entre Amiens et Péronne. Les **Français tiennent la plupart des positions** mais subissent de **lourdes pertes**. Le 10 juin, à l'est de Paris, **le général Guderian fait traverser l'Aisne à ses blindés. Reims est capturé** dans la journée du 11 par les forces allemandes. **La Marne est franchie** par les forces de Von Kleist dans la journée. Gaston Camberou décèdera au cours de ces combats sur les champs de bataille qui ont été aussi ceux de la Grande Guerre.



Ambulance militaire (Tous droits réservés)

(Sources : Actes de naissance et de décès, Mémoire des Hommes, SHD Caen, Cote AC 21 P 37296)

CELLIER Pierre

Pierre Cellier est né le 21 janvier 1926 à Bordeaux. Il est le fils de Gaston Cellier, menuisier, et de Marie Delpech. Célibataire, il est domicilié rue d'Aurios à Cenon.

Soldat de l'armée de l'Air stationné à la base école de Cazaux à la fin de la guerre, il décède **le 15 mars 1945** à l'hôpital militaire Robert

Piqué à Villenave d'Ornon dans des circonstances inconnues. Il est déclaré « Mort pour la France ».

(Sources : Acte de décès, Mémoire des Hommes, SHD Vincennes, cote AI 1Mi 28 1102)

Le vingt un Janvier mil neuf cent vingt deux, vingt deux heures, est né
chez ses père et mère qui habitent au Carreau 23, Lezard, de la
municipalité de Gaston Cellier menuisier, rue de Bordeaux
le six Septembre mil neuf cent un, et de Marie Bonnet
sans profession, née à St Emilion le quatre Janvier mil
neuf cent sept, son épouse

Dressé le vingt deux Janvier mil neuf cent vingt deux heures
sur déclaration du père.

En présence de _____

_____ témoins majeurs qui, lecture faite, ont signé avec l'
déclarant et Nous, Joseph BENZACAR, Adjoint au Maire. Adjoint au Maire de Bordeaux,
L'Adjoint au Maire,
Bonnet

Cellier

Acte de naissance de Pierre Cellier

CHARLOT Jean André

Jean Charlot est né le 12 août 1909 à Saint André de Cubzac. Il est le fils de Jean Charlot, âgé de 31 ans, quincaillier, et de Marie Furet, âgée de 24 ans. Il a épousé le 13 août 1934, à Cenon, Marie Thérèse Ferrasse.

Il est rappelé à la mobilisation au 57^e Régiment d'infanterie. Il décède le **10 juin 1940** à Château-Thierry (Aisne). Il est déclaré « Mort pour la France ».

En 1929, le 57e RI s'installe à Bordeaux. En septembre 1939, il rejoint Sainte-Menehould dans l'Argonne. En juin 1940, suite à la percée de Sedan, une ligne de résistance se met en place sur la Somme, le canal de l'Ailette et l'Aisne. L'armée française résiste avec acharnement. Malgré une supériorité numérique de deux à trois contre un, l'armée allemande subit de très lourdes pertes. Dans la région de Rehel, la 36e DI du général Aublet, dont fait partie le 57^e RI, combat à Voncq, dans les Ardennes les 9 et 10 juin, avant d'être obligée de battre en retraite. Jean Charlot décède au cours de ces combats.

La division a contenu les assauts de 3 divisions allemandes: 6.000 soldats allemands ont été mis hors de combat contre 2.000 soldats français ! La capture de 425 prisonniers allemands du 78^e régiment d'infanterie, vaut au régiment d'être cité à l'ordre de l'armée.

L'armée française se bat. Dominique Lormier rappelle dans son ouvrage « ***L'apport capital de la France dans la victoire des Alliés les prouesses et les sacrifices des soldats français*** ». A l'est de la 36^e DI, trois divisions françaises d'infanterie repoussent durant trois jours cinq divisions d'infanterie allemandes. Les pertes allemandes sont trois fois plus lourdes. Les 10 et 11 juin, à Juniville et Perthes, au sud de Rehel, le groupement blindé français Buisson, réduit à 160 chars, parvient à contenir la percée des 4 Panzerdivisions du général Guderian, totalisant 954 panzers. Les pertes allemandes s'élèvent à une centaine de chars hors de combat et à une cinquantaine du côté français.



Le soldat de 1940 (Tous droits réservés)

(Source : Mémoire des Hommes, SHD Caen, Cote AC 21 P 42405)

Un régiment d'infanterie, en 1940, est composé de:

- 3076 hommes dont : 80 officiers, 637 sous-officiers et caporaux, 2359 soldats ;
- 48 mitrailleuses, 113 fusils mitrailleurs, 9 mortiers de 60, 8 mortiers de 81, 12 canons de 25 antichars, 146 lance grenades VB ;

- 280 chevaux, 134 bicyclettes, 39 motos, 6 chenillettes, 8 camionnettes, 5 camions, 21 fourgons, 178 autres véhicules hippomobiles ou automobiles.

CHATAIGNER Fernand Raymond

Fils de Jean Chataigner, 33 ans, marchand et de Marie Devergnès, 31 ans, sans profession, résidant 3, Cité Chaigneau à Bordeaux, Fernand Chataigner est né le 29 mars 1912 à Bordeaux.

Il est rappelé à la mobilisation comme soldat au 123^e Régiment d'infanterie. Il a 27 ans. Il décède **le 20 juin 1940** à Verrières (Aube). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Insigne du 123^e Régiment d'infanterie (Tous droits réservés)

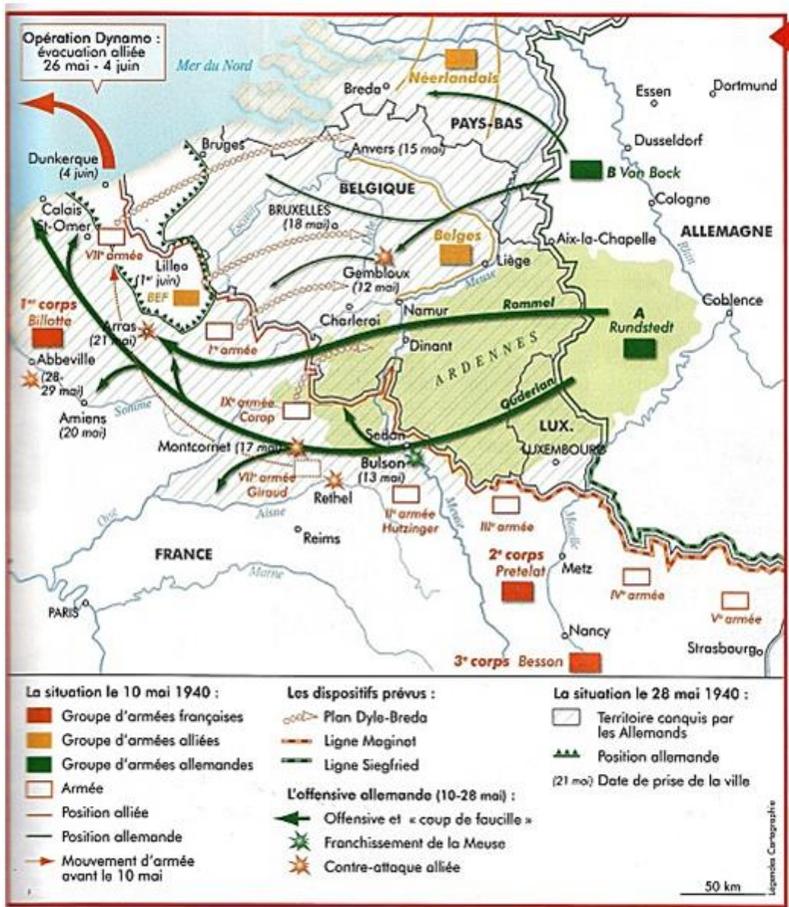
En 1940, le régiment fait partie de la 35^e division d'infanterie dans la V^e Armée du général Bourret. La 35^e DI est une division de série A, c'est-à-dire une unité de réserve encadrée partiellement par des éléments d'active. Le 2 septembre 1939, cette division se forme dans la région de Bordeaux. Elle possède trois régiments

d'infanterie : le 11^e RI mobilisé à Toulouse, le 49^e à Bayonne et le 123^e à Bordeaux.

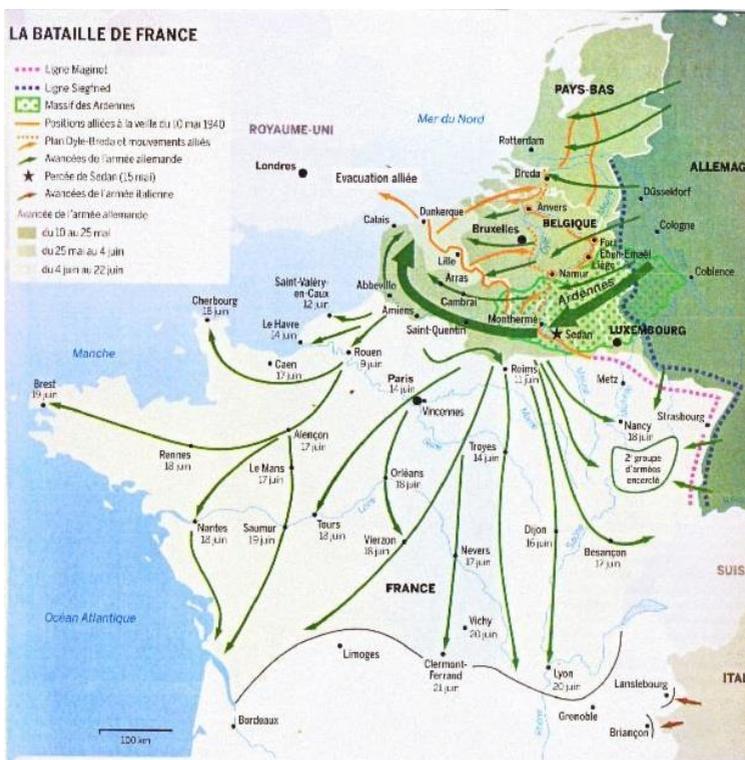
Henri de Rolland, dans son article consacré à La 35^e DI au combat 1939-1945 (Revue militaire suisse, 1948) indique que « *les officiers de réserve n'ont reçu qu'une instruction hâtive et sommaire, que les sous-officiers ne possèdent ni instruction militaire, ni autorité ; quant aux hommes qui proviennent du service d'un an, ils n'ont eu qu'une formation rudimentaire et incomplète. La valeur technique de la troupe est passable. Sa valeur morale n'est guère supérieure. L'infanterie manque de canons de 25. Elle ne possède que 6 pièces au lieu de 12 par régiment. Pour le matériel des équipages, la division dispose d'un amalgame d'automobiles de tous âges fournies par la réquisition. On dénombre onze marques de camions, huit de camionnettes et treize de motocyclettes. L'état des chevaux fournis par la réquisition n'est pas supérieur à celui du matériel. Dans le groupe de reconnaissance, dont les qualités essentielles doivent être la vitesse et la mobilité, 20 chevaux seulement sur 240 sont des chevaux de selle.* »

Pendant la « drôle de guerre », le 123^e RI est en ligne dans le secteur de Bitche, en Moselle, puis sur la Lauter. Le 10 mai, la Blitzkrieg commence. C'est un raz de marée qui déferle sur la France du Nord. La 35^e division quitte ses cantonnements de repos d'Alsace le 20 pour la région de Sainte-Menehould, avant d'être engagée au niveau du canal des Ardennes. La division doit tenir sur place et conserver le terrain occupé. Le 123^e, qui combat à Briquenay dans les Ardennes, subit les assauts allemands le 26 mai mais tient bon malgré la supériorité aérienne de l'ennemi. L'ennemi est contenu le 27 et le 28, la 35^e DI passe aux ordres du corps

d'armée colonial. Le 4 juin, la nouvelle qu'une partie des armées du Nord a été évacuée par Dunkerque provoque la stupéfaction au sein du régiment. Le 5, la radio annonce de très fortes attaques sur la Somme et laisse pressentir l'abandon de cette ligne de défense. Le 9, après une formidable préparation d'artillerie et d'aviation, la bataille de l'Aisne s'engage. Si la division résiste, ce n'est pas le cas à la gauche du dispositif dont la défense est enfoncée. Menacée de débordement, la 35^e DI est contrainte de battre en retraite. C'est la retraite à travers l'Argonne, « *luttant le jour, marchant la nuit, sans repos, presque sans vivres, pour reprendre dès l'aube le combat contre des unités fraîches transportées par camion.* » Le 13, la division est débordée par l'armée allemande qui, avec ses panzers, marche sur Saint-Dizier à 60 km plus au sud. Elle se retire alors sur trois axes, le 123^e RI prend la direction de Varennes, Clermont-en-Argonne. L'infanterie va s'épuiser dans de longues étapes avec des hommes démoralisés par la supériorité de l'adversaire. Le 123^e RI conserve néanmoins une valeur combative. Les Allemands vont vite et menacent maintenant d'encercler les armées de l'Est. Le 16, il est demandé à la division d'assurer le recueil des restes du 21^e Corps et lui permettre de franchir la Meuse. C'est une mission de sacrifice. La bataille est violente. Après quatorze heures de combats ininterrompus, le repli s'impose. Le 17, les débris de la division sont regroupés dans les bois de Vaucouleurs, en Lorraine. Il ne reste plus que sept compagnies au régiment. Le 22, l'armistice est signé, mais Fernand Chataigner ne le connaîtra pas, il décède le 20 juin 1940 à Verrières, dans l'Aube.



L'offensive allemande de mai 1940. La carte est extraite de L'Histoire, avril 2010, n°352, p.53



La bataille de France (Tous droits réservés)

(Source : Acte de naissance, Mémoire des Hommes, SHD Caen, Cote AC 21 P 42974)

COLONGES ou COLLONGES Pierre

Absent du site Mémoire des Hommes, de la liste officielle des morts en déportation, de la liste des arrestations des 292 familles juives à Bordeaux (1939-1945), et de la liste des fusillés au camp militaire de Souge, de l'état civil.

Sur la liste officielle des prisonniers de guerre, est présent :

Colonges Pierre, 17/03/09, Palladuc (Puy-de-Dôme, 63), 2^e Classe, 43^e Régiment d'infanterie coloniale, Stalag XII A

COURTIL Robert Elie

Robert Elie COURTIL est né le 24 mars 1909 à Douzac (Tarn-et-Garonne, 82), fils d'Antoine Courtil et de Marie Castera.

Rappelé à la mobilisation, Robert Courtil est conducteur de 1^{ère} classe à la 175^e compagnie hippomobile au 16^e Régiment du train, matricule au corps n°93. Il décède **le 7 juin 1940** à Marigny, dans l'Eure. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

A la mobilisation de 1939, le Train comprend 300 000 hommes avec 90 000 véhicules automobiles, 27 000 véhicules hippomobiles, 90 000 chevaux et mulets répartis en 940 formations, dont 52 compagnies hippomobiles.

Le 5 juin 1940, l'offensive allemande se développe vers le sud avec une supériorité numérique désormais écrasante. Le général Weygand, nommé commandant en chef des armées françaises en cours de bataille, a constitué une ligne de défense sur la Somme, le canal Crozat, l'Ailette et l'Aisne dite Ligne Weygand ou position Somme-Aisne. L'attaque allemande est déclenchée tout d'abord (5 juin) sur la Somme et l'Ailette, puis (9 juin) sur l'Aisne. Malgré une résistance héroïque des unités françaises deux jours durant, le 7 juin, le front français est percé sur la Somme, le 10 juin sur l'Aisne. Les troupes allemandes atteignent la Seine à Rouen le 9 juin. Robert Courtil décède vraisemblablement lors de ces combats.

(Sources : Acte de décès, Mémoire des Hommes, SHD Caen, Cote AC 21 P 109650)

CRAYE, les frères A. et G., à remplacer par CRAYES André et Georges

Les deux enfants sont reconnus par Baptiste Crayes, charron

Dans la Liste officielle des morts en déportation, est inscrit CRAYES André, né le 7 avril 1903 à Bordeaux (Gironde), décédé **le 1^{er} février 1945** à Dachau (Allemagne). Fils de Françoise Cheze (ou Chaise, ou Theze, suivant les actes), blanchisseuse résidant 12 rue Emile Lamothe à Bordeaux Bastide. Le recensement de 1936 indique la profession de docker.

Georges Crayes est né le 8 mai 1896 à Bordeaux (hospice de la maternité). Il s'est marié à Cenon le 31 juillet 1920 avec Marguerite Catherine Brun, capsuleuse (usine Cremer de Floirac). Les circonstances du décès sont inconnues. Le couple aura deux enfants : Gilberte née en 1921, et Pierre né en 1924.

CROUZEILLES Charles

Fils d'Etienne, Baptiste Crouzeilles et de Catherine Magne, Charles Crouzeilles est né le 15 septembre 1914 à San José de Costa Rica (Amérique Centrale). Il est domicilié 51 rue du maréchal Foch à Cenon,

Rappelé à la mobilisation, Charles Etienne CROUZEILLES est 2^e canonnier servant au 196^e Régiment d'artillerie lourde à tracteurs

ou tractée (196^e RALT). Il décède **le 06 octobre 1939** à Limay (Meurthe-et-Moselle, 54) dans des circonstances inconnues, peut-être un accident, car nous sommes encore pendant la « drôle de guerre ». Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Canon de 220C modèle 1916 et insigne du régiment (Tous droits réservés)

Le 196^{ème} régiment d'artillerie lourde tractée est stationné à Bordeaux, il dispose de quatre groupes équipés de canons de 220C modèle 1916. Il est affecté à la Réserve Générale. Le 196^{ème} RALT fait mouvement en Lorraine en septembre 1939 avant d'être déplacé en Alsace.

(Sources : Acte de décès, Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 110719, historique régimentaire).

DARMUSIER Jean Daniel Bernard

Fils de Jean Baptiste Darmusier, âgé de 28 ans, chauffeur, et de Jeanne Marguerite Broustet, âgée de 20 ans, Jean Darmusier est né à Arcachon le 29 décembre 1906. Chaudronnier sur cuivre, époux d'Yvonne Jeanne Dudoit, la famille est domiciliée rue Testaud à Cenon. Jean Darmusier décède **le 17 mai 1943**, vers 12h, victime du bombardement rue des Etrangers, à Bordeaux, près des Bassins à flot.

Le bombardement eut lieu, selon les sources américaines, en une seule vague (de 12h38 à 12h44), selon les archives bordelaises en deux passages successifs (de 12h47 à 13h39, puis de 14h35 à 14h59). Sur 39 bombardiers engagés, seuls 34 ont atteint la zone et largué 342 bombes pour un total de 85,5 tonnes. Le bilan des pertes est d'un bombardier, de 1 à 11 aviateurs tués (selon les sources), et de 2 blessés. Les appareils appartenaient au 44 th « Bombardment Group Flying Eightballs » (basé à Shipdam, Grande-Bretagne) et au 93 th « Bombardment Group The Travelling Circus » (basé à Hardwick, Grande-Bretagne). Il y aura 200 habitations détruites, 184 tués, 276 blessés et 2000 sinistrés. (Source www.ffi33.org)

Le témoignage de J. Michelet, classe 43/2, membre de la Défense Passive à propos de ce bombardement est fort intéressant (Source www.ffi33.org) : *« Je pointe pour ma sortie d'emploi (établissement Kulmann, chemin de Queyries Bordeaux-Bastide), lorsque j'aperçois, dans le ciel, un cercle rose se former au-dessus de la base sous-marine à Bacalan. Puis haut dans le ciel, une bonne vingtaine de points brillants grossissent à vue d'œil, suivis par un deuxième groupe aussi nombreux. Ce sont des B-17, forteresses volantes de la*

Sème Air Force U.S... Il est midi pile. Les bombes de la première vague tombent de plus de 4 000 mètres d'altitude, sur l'ensemble des bassins et de la base. La dernière tombe à la Bastide, à l'angle de la rue Lajaunie et du quai de Brazza. L'alerte n'a pas sonné et pas de D.C.A. Mais le vent qui vient du Nord, déplace le cercle marqueur rose vers la place Picard. Midi 2 mn (la pendule de la gare Saint-Louis¹⁸ en fait encore foi), la deuxième vague lâche ses bombes à l'intérieur du cercle marqueur déplacé. La sirène d'alerte sonne, la D.C.A. entre en action, mais les appareils sont déjà bien au-delà de Saint André de Cubzac. De la rue Lucien Faure au cours Balguerrie, des quais des Chartrons-Bacalan au Bouscat par Ravezies, tout ce périmètre est atteint. A la suite de ce bombardement catastrophique, le marquage de zone par fumigène sur deux vagues, puis sur une seule, fut abandonné lors de l'entrée en service du viseur «Norden».

A la fin du bombardement, on dépêche sur les zones touchées des équipes de la Défense Passive. *« On nous envoie rue Chantecrit car il n'y a pas encore d'équipe en cet endroit et on a signalé une fillette à sauver. Elle est coincée sous un escalier, mais encore vivante. Nous remontons le cours Balguerrie, partout, de droite et de gauche, les équipes sont à l'ouvrage. Quel gâchis! Nous sommes retardés pour retirer un mort que la déflagration a plaqué contre un mur. Son corps n'avait plus que l'épaisseur de ses habits. Il a fallu un couteau à mastic pour le décoller et le rouler dans un drap. Puis nous continuons notre route vers le 79 rue Chantecrit. A l'angle de cette rue et de la rue Joséphine, la façade d'un bar de 2 étages*

¹⁸ La gare Saint-Louis est l'ancienne gare ferroviaire de Ravezies, de la ligne Ravezies à Pointe-de-Grave.

s'est écroulée laissant les deux planchers couchés contre le mur du fond avec 60 % de pente recouvrant l'escalier où doit se trouver la fillette. Découper ces planches l'une après l'autre, avec le risque de chutes de pierres d'entablement, cela nous prit près de 3 heures, par une température de 40°. Quand nous parvenons à l'escalier, nous ne pouvons que constater le décès de la fillette. Elle avait succombé à une hémorragie, le fessier découpé par la marche supérieure de l'escalier. Nous remettons le corps à la famille présente, puis nous retournons au P.C. »



Bacalan sous les bombes (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de décès, site www.ffi33.org)

DEBERNE Pierre Robert

Né le 24 décembre 1926 à Bordeaux, fils de René Jean Marie Deberne et de Marie Louise Ponnard, âgé de 18 ans et célibataire, Pierre Deberne est abattu par les Allemands qui quittent Bordeaux **le 22 août 1944**, devant le salon de coiffure tenu par sa mère, avenue Jean Jaurès. Pierre Deberne est déclaré « *Mort pour la France* ».



Le départ des Allemands de Bordeaux, place de la Comédie (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de décès)

DUBROCA Etienne

Fils de Guillaume Dubroca, âgé de 35 ans, scieur, et de Marie Lamothe Martin, âgée de 26 ans, Etienne Dubroca est né le 31 octobre 1913 à Noaillan (Gironde). Il est célibataire et domicilié à Saint Loubès.

Rappelé à la mobilisation, il est sapeur de 1^{ère} classe au 7^e Régiment du génie, 17^e compagnie de ponts lourds. Il décède le **30 mars 1940** à l'hôpital militaire de Grenoble (Isère), cause du décès : fracture du frontal avec nombreuses coquilles mobiles. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Le 7^e RG est en garnison à Avignon. La mobilisation terminée, la compagnie quitte Avignon le 18 septembre 1939 pour Mirecourt dans les Vosges. Elle effectue des travaux à Saint-Vit dans le Doubs

et à Brésiley en Haute-Saône, avant de repartir le 5 décembre 1939 pour Moirans en Isère. La compagnie effectue des travaux à Voreppe en Isère. Etienne Dubroca est vraisemblablement blessé au cours de ces travaux et évacué vers l'hôpital de Grenoble où il décède.



Insigne de la 17^e compagnie de ponts lourds (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de décès, Mémoire des Hommes : SHD Caen, Cote AC 21 P 174347, historique régimentaire)

DUPEYRON Albert, alias Bébert

Fils de feu Denis Dupeyron et de Marie Thérèse Léontine Bedos, Albert Dupeyron est né le 29 avril 1910 à Bègles (Gironde). Il épouse en 1932 Elisabeth Dufour qui lui donnera deux garçons, Lucien né en 1933 et Claude né en 1938. Il demeure avec sa famille 94, Impasse Carron, à Bègles. Arrêté le 28 juillet 1942, il est fusillé **le 21 septembre 1942** à l'âge de 32 ans au camp militaire de Souge. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Albert et Elisabeth Dupeyron (Tous droits réservés)

Ouvrier hautement qualifié, charpentier traceur, Albert participe à la construction de ces paquebots qui, dans l'entre-deux guerres, sortent des chantiers de la Gironde à Lormont. Il rejoint le Parti Communiste au sein duquel il est très actif. Lorsqu'intervient la dissolution de celui-ci en 1939, il est requis à l'usine d'aviation de la SNCASO (Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Ouest), à Bègles. Il contribue alors à la réorganisation illégale du Parti Communiste et, dès l'entrée des Allemands à Bordeaux, à la constitution de groupes de l'organisation spéciale (O.S.) chargés du sabotage de la production et de la récupération d'armes. Lorsqu'en 1941, la direction clandestine pense possible le déclenchement d'une grève avec pour prétexte l'insuffisance de nourriture à la cantine, c'est Albert qui est désigné pour engager le processus. Les tracts se multiplient. « *Pas de pain, pas de viande, pas de travail* »... Si la grève est votée à main levée, la position « d'agitateur » d'Albert Dupeyron devient problématique pour sa sécurité et celle des siens, il est marié avec deux enfants à charge. La police l'épie en

permanence. Il prend alors la décision de basculer dans l'illégalité pour poursuivre le combat et son activité de résistant.

Envoyé en Charente, il participe à de nombreux sabotages. Le 30 avril 1942 il participe à la destruction d'un pylône à haute tension. En mai-juin, il doit cambrioler une ferme du côté de Cherves avec René Michel, responsable inter-régional politique de l'organisation clandestine, et Ferdinand Vincent, mais l'opération échoue. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, avec les mêmes, il participe à une opération de sabotage sur la voie ferrée près de Saintes, tandis qu'une autre équipe de trois hommes effectue une action identique sur la ligne Saintes-La Rochelle. Le 28 juillet, il doit prendre livraison d'armes destinées au groupe FTP, de Bordeaux. Il se rend chez les Guillon à la ferme « Les violettes » à Sainte Sévère. Mais, à 5 heures du matin, les policiers et les Feldgendarmes cernent la ferme, c'est l'arrestation pour Albert et Elisabeth qui l'accompagnait. La police notera dans son rapport : « Terroriste dangereux, auteur de plusieurs attentats en Charente. »

Avec la famille Guillon, les Dupeyron sont d'abord conduits à la prison de Cognac, puis, à la Kommandantur de la rue de Budos à Bordeaux. Leurs enfants, neuf ans-et-demi et quatre ans-et-demi, sont recueillis par une des sœurs d'Élisabeth. Celle-ci est emprisonnée à la caserne Boudet, rue de Pessac à Bordeaux, qui dispose d'une prison militaire utilisée comme annexe du Fort du Hâ.

Le 21 septembre 1942, Albert Dupeyron est fusillé au camp militaire de Souge, il est l'un des soixante-dix otages fusillés.

(Source : <http://www.fusilles-souge.asso.fr>, www.ffi33.org)

DUPEYRON née DUFOUR Elisabeth

Élisabeth Dufour naît le 25 août 1914 à Lormont au sein d'une famille de cinq enfants. Son père est chauffeur aux Grands Moulins de Bordeaux. Elle va à l'école à Lormont jusqu'au certificat d'études. Elisabeth épouse en 1932 Albert Dupeyron, charpentier traceur de Bègles. Ils auront deux fils: Lucien né en 1933 et Claude né en 1938. Militante communiste, elle est arrêtée dans la nuit du 28 juillet 1942, en même temps que son mari.



Elisabeth Dupeyron, Auschwitz-I, 3 février 1943 (Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, Pologne. Collection Mémoire Vive. Droits réservés)

Elisabeth est d'abord conduite à la caserne Boudet, puis au fort du Hâ. Le 14 octobre 1942, elle est transférée au fort de Romainville, en Seine-Saint-Denis. Durant son séjour, elle parvient à confectionner, pour ses enfants, deux poupées en chiffons qu'elle réussira à leur faire parvenir dans une boîte à cigares. (Cet objet émouvant est conservé au Musée des Amis du vieux Lormont). Le 23 janvier 1943, Elisabeth Dupeyron est transférée à Compiègne avant d'être déportée vers Auschwitz dans un convoi de plus de 1450 détenus. 230 femmes partiront au sein de ce convoi, 49 seulement reviendront. A l'arrivée, les femmes sont dirigées vers

Birkenau. Les détenues entreront dans le camp en chantant La Marseillaise. Elisabeth est enregistrée sous le matricule 31731, le numéro est immédiatement tatoué sur son avant-bras gauche. Dans les mois qui suivent, Élisabeth contracte le typhus, mais on ne garde pas les malades au camp ! Élisabeth Dupeyron meurt gazée à Birkenau **le 15 novembre 1943**. Elle est déclarée « *Mort pour la France* ».



Bordeaux. La rue du Palais-de-Justice et le Fort du Hâ. Carte postale des années 1900. Collection Mémoire Vive.

(Source : <http://www.fusilles-souge.asso.fr>, www.memoirevive.org)

DURAND Jean

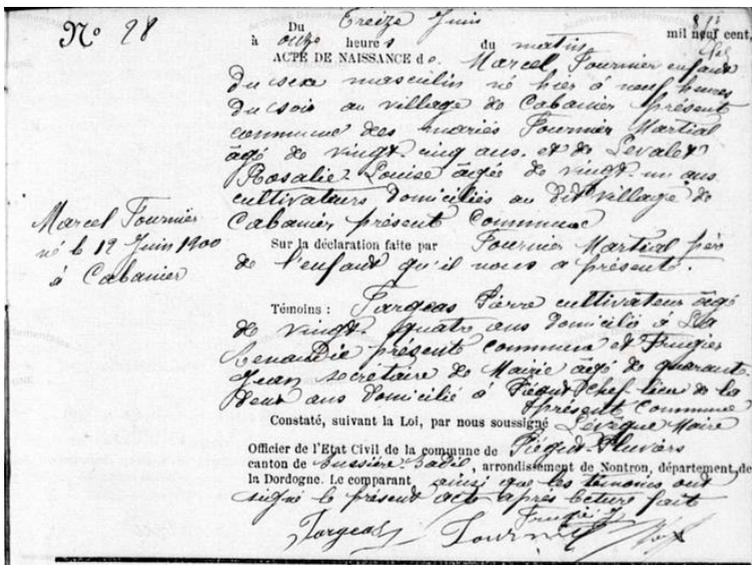
Nom trop répandu. Absent du recensement de 1936, Cenon.

Il n'a pas été possible d'identifier Jean Durand.

FOURNIER Marcel

Fils de Marcel et de Rosalie Louise Levalet, cultivateurs, Marcel Fournier est né le 12 juin 1900 à Piégut-Pluviers (Dordogne), il est célibataire et réside cité Saint-Gobain à Cenon.

Matricule n° 1024 du recrutement de Limoges, rappelé à la mobilisation, il est soldat à la 535^e Compagnie Autos d'armée. Il décède le **10 juin 1940** aux Grandes Loges (Marne), il est déclaré « Mort pour la France ».



Acte de naissance de Marcel Fournier

Les compagnies auto sont composées de divers détachements : détachement de quartier général, détachement de circulation routière, sections automobiles de transport, sections de ravitaillement en viandes, détachement du service de l'intendance,

détachement du service de santé ou section sanitaire automobile. Nous ne savons pas à quelle unité appartenait Marcel Fournier et dans quelles circonstances il a trouvé la mort, vraisemblablement en service, au volant d'un de ces véhicules.

(Sources : Acte de décès, Mémoire des hommes, SHD, cote AC 21 P 187360).

GONCALVES Joseph

Joseph Goncalvès, né le 17 août 1929 à Bordeaux, fils de Francisco Goncalves et de Céline Marie Houguet, son épouse, domicilié cité Saint-Gobain à Cenon, est décédé **le 17 mai 1943**, vers 12h, 4 rue Elie Gintrac à Bordeaux, victime du bombardement. Il avait 12 ans.

Pour plus de détails sur le bombardement du 17 mai 1943, lire l'article consacré à Jean Darmusier (p. 172).

(Sources : Acte de décès)

GOURSOLLE Marcel

Marcel Goursolle, né à Libourne le 1^{er} juin 1909, fils de feu Jean Goursolle et de feu Blanche Bonnin, 32 ans, époux de Marie Marcelle Andrieu, domicilié 3 rue Jules Guesde à Cenon, est décédé **le 17 mai 1943**, vers 12h, victime du bombardement, cours Balguerrie à Bordeaux.

Pour plus de détails sur le bombardement du 17 mai 1943, lire l'article consacré à Jean Darmusier (p. 172).

(Sources : Acte de décès)

GRANET Lucien, Léger, Jean

Fils de Romain, Etienne Granet, journalier, âgé de 26 ans, et d'Elisabeth, Angèle Paugetoux, sans profession âgée de 17 ans, Lucien Granet est né le 29 mars 1900 à Cenon. Marié à Cenon le 30 avril 1921 avec Maria Purificacion Garcia qui lui donnera deux enfants, la famille est domiciliée à Cenon, 7 rue Denise.

Arrêté le 14 décembre 1940, interné au 24, quai de Bacalan à Bordeaux, puis au camp de Mérignac., Lucien Granet est fusillé **le 24 octobre 1941**. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Lucien est grutier au Port autonome de Bordeaux. Très investi dans le combat syndical, il est secrétaire adjoint de la CGT unitaire. Dans les années 1930, il assiste inquiet à la montée de l'extrême droite en France et à l'avènement du fascisme et du mouvement nazi. C'est dans ce combat contre la guerre et le fascisme que Lucien se détermine en donnant son adhésion au Parti communiste au début de 1934. C'est un orateur qui sait s'adresser aux dockers ou aux ouvriers des ateliers. A Cenon, il se révèle être un organisateur et un propagandiste convaincant du Parti communiste. Après avoir été secrétaire de la cellule de Cenon, il devient secrétaire de la section. Il tient souvent des réunions à la salle du « Moulin bleu » sur l'avenue Thiers, siège de la section. Il prend une part active à la grève nationale du 12 février 1934, pour protester contre la manifestation antiparlementaire organisée le 6 février à Paris devant la Chambre des députés par des groupes de droite, des associations d'anciens combattants et des ligues d'extrême droite.

En 1940, la police de Vichy décide de mettre fin à ses activités subversives. Il est arrêté le 14 décembre 1940. Le commissaire spécial note sur ses fiches à transmettre au préfet : *« Il a été dans le secteur de Cenon un militant de premier plan, jouissant de la confiance du Comité régional, en raison du dynamisme qu'il prodiguait ». « Intelligent, volontaire, ayant la parole facile, il exerçait une influence prépondérante dans la section de Cenon dont il était le secrétaire».*

Son épouse demandera à deux reprises la libération de son mari. D'abord pour effectuer des réparations à leur maison sérieusement endommagée par un bombardement, puis pour assister au mariage de leur fille. *« Il me sera possible d'envisager la libération de votre mari lorsqu'il aura donné des preuves tangibles de son renoncement aux idées extrémistes et aux mots d'ordre propagés par, la IIIe Internationale»*, rétorquera le préfet.

Le dossier est transmis à la Feldkommandantur. Il est écrit à propos du danger que représente Lucien Granet : *« Ses interventions au Comité régional montrent qu'il est complètement acquis à la cause de ce parti et qu'il ne manquera pas une occasion de se livrer à une propagande révolutionnaire dans tous les milieux où il pourra se trouver».* Très adroit, beau parleur, il constitue un danger pour l'ordre public».

N° 37 sur la liste générale des fusillés, Lucien Granet est fusillé le 24 octobre 1941 au camp militaire de Souge.

(Sources : Acte de décès, www.fusilles-souge.asso.fr)

GRASSE Pierre

Fils de Bernard Grasse et de Justine Lestanguet, Pierre Grasse est né le 20 mai 1912 à Espès Undurein, canton de Mauléon, dans les Basses Pyrénées. Profession, riveur à « *Sud-ouest BX* ». Il est célibataire. Réside dans la famille Laclaverie.

Rappelé à la mobilisation, il est soldat au 41^e GRDI (Groupe de Reconnaissance de Division d'Infanterie), rattaché à la 44^e DI en 1939-1940. Il décède des suites de ses blessures **le 1^{er} juillet 1940** à l'hôpital militaire Robert Piqué de Villenave-d'Ornon. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Insigne du 41e GRDI (Tous droits réservés)

Les Groupes de reconnaissance étaient formés par des escadrons issus des régiments de temps de paix, que la cavalerie détachait, au moment de mobilisation, auprès des divisions d'infanterie, pour assurer l'éclairage de celles-ci. Les missions des GRDI étaient :

- La recherche du renseignement
- La prise de contact avec l'ennemi
- La sûreté
- Le renforcement

Pour assurer ces missions, le GRDI comptait :

- Un escadron de fusiliers à cheval (276 chevaux) composé de quatre pelotons de deux groupes de combat, un mortier de 60, un groupe de mitrailleuses et un groupe de deux canons de 25, hippomobiles.
- Un escadron de fusiliers à moto (99 motos) composé de quatre pelotons de deux groupes de combat et d'un mortier de 60.
- Un escadron motorisé (camions, camionnettes) composé de deux pelotons de mitrailleuses et d'un groupe de deux canon de 25.

En Alsace en avril 1940, l'unité rejoint l'Aisne le 14 mai, dont elle tient les ponts de Guignicourt à Pontavert, et pousse des reconnaissances au Nord. Les premiers contacts avec l'ennemi ont lieu le 19 mai. En couverture du flanc de la division, le 41^e résiste dans les villages de Vauxtin, Crèvecoeur, Vauxcéré, Perles, dans l'Aisne, où il subit de lourdes pertes, puis protège le décrochage de la division en tenant la Vesle, une rivière affluent de l'Aisne, au pont de Fismes et à Saint-Gilles, entre Reims et Soissons. En action retardatrice au Sud de la Marne, le Groupe permet à la division de se dégager en direction d'Auxerre. Le 41^e GRDI forme l'arrière-garde jusqu'à la Loire où son dernier peloton contient l'ennemi sur le pont de Nevers le 17 juin 1940. Ses débris retraitent successivement sur Gardefort (Cher), Quantilly (Cher), Lourouer-Saint-Laurent (Indre), Lascaux (Corrèze), Glanges (Haute-Vienne), Lussac-les-Châteaux et Saint-Savin-sur-Gartempe dans la Vienne. L'unité est dissoute entre le 10 et le 31 août 1940.

Pierre Grasse est blessé grièvement au cours de ces combats. Il décède le 1^{er} juillet 1940 des suites de ses blessures.

(Sources: acte de décès, Mémoire des hommes, SHD Caen, Cote AC 21 P 196597)

GUIBORAT Henri Maxime

Fils de Maria Guiborat, Henri Guiborat est né le 20 mars 1921 à Paris 12^e. Célibataire, il est domicilié 59 rue du maréchal Joffre à Cenon. Il décède **le 12 mars 1945** à Vienne (Autriche). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Nous ne savons pas dans quelles circonstances est décédé Henri Guiborat dans les dernières semaines du conflit. Ce dernier est né en 1921, il n'a donc pas participé à la campagne de 1940. Peut-être a-t-il été envoyé en Autriche au titre du STO ?

(Source : acte de décès)

GUILEON Henri, à remplacer par GUILLON

William Henri

Fils de William Guillon, 33 ans, charpentier, et de Marie Cullet, 22 ans, ménagère, William Guillon est né le 16 juin 1920 à Cenon, chemin d'Urquay. Célibataire, il est domicilié à Cenon rue Edouard Vaillant. Il est décédé à Jonzac (17) **le 3 septembre 1944**. Sur l'acte de décès figure la mention « *Mort au Champ d'Honneur* ».

« Trois « enfants » de Cenon ont participé aux combats de libération de Jonzac au début du mois de septembre 1944, Henri Guillon né le

16 juin 1920, Lionel Magot, né le 12 février 1899 et Georges Magot né le 6 février 1901. Suite à un retour offensif d'une colonne allemande qui tentait de revenir dans la ville de Jonzac et dans l'important dépôt de munitions situé dans les carrières d'Heurtebise, ces hommes se trouvaient à combattre sur la commune de Meux, à la Font de Pépignon. Henri Guillon s'est dérobé vers le flanc de coteau et a été tué ; les deux frères Magot ont été capturés par les Allemands et conduits dans la poche de Royan où ils ont malheureusement été fusillés par un adjudant de la Feldgendarmarie. En décidant de construire ce monument pour célébrer la mémoire d'Henri Guillon là où il a été exécuté le 6 septembre 1944, le conseil municipal souhaitait éterniser le souvenir et marquer sa reconnaissance profonde envers ceux qui, par le sacrifice, ont permis que la France vive ».



A Meux, au lieudit la Bouillanderie, non loin de la route de Jonzac à Barbezieux, une stèle en souvenir d'Henri Guillon est inaugurée en septembre 2014



(Sources : acte de décès, site de nicolebertin.blogspot.com)

HOUGUET Céline Marie

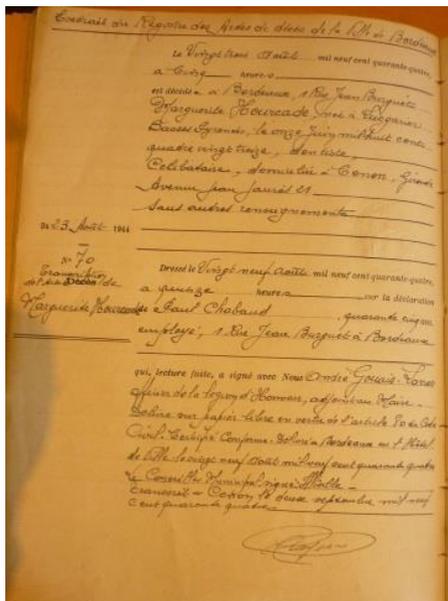
Fille de Joseph Augustin Marie Houguet, décédé, et de Marguerite Marie Ollichon, son épouse, Céline Houguet est née le 11 octobre 1907, à Foy en Derval, Loire Inférieure. Epouse de Francisco Goncalvès, la famille est domiciliée rue Edouard Vaillant à Cenon. Céline Houguet décède **le 17 mai 1943**, à 12h45, à l'âge de 35 ans, victime du bombardement. Son époux est indemne.

Pour plus de détails sur le bombardement du 17 mai 1943, lire l'article consacré à Jean Darmusier (p.172).

(Source : acte de décès)

HOURCADE Marguerite

Fille de Jean Hourcade, fermier, 47 ans, et de Jeanne Marie Lansalot Bergeret, 40 ans, ménagère, Marguerite Hourcade est née à Lucgarier (Basses Pyrénées) le 11 juin 1893. Célibataire, elle exerce la profession de dentiste et réside 21 avenue Jean Jaurès à Cenon.



Acte de décès

Marguerite Hourcade décède le **23 août 1944**, à 5h, à l'hôpital Saint André. Pas de mention « *Mort pour la France* ». Les circonstances du décès sont inconnues.

(Sources : Acte de naissance, Recensement de 1936, Etat civil)

HOURCADE Laurent

Fils de Jean Hourcade, décédé, et d'Andrée Bernardine Peyruse, Laurent Hourcade est né le 13 juin 1901 à Saint-Estèphe (Gironde). Vignerons, il épouse Louise Videau. La famille est domiciliée à Cenon, 37 rue du maréchal Pétain. Laurent Hourcade est décédé **le 22 janvier 1944** à Sachsenhausen (Allemagne). La mention « *Mort en déportation* » est portée sur l'acte de décès.

Les raisons pour lesquelles Laurent Hourcade est déporté sont inconnues. Le camp d'Oranienburg-Sachsenhausen (en allemand *Konzentrationslager Sachsenhausen, KZ Sachsenhausen* ou encore *KL Sachsenhausen*), est un camp de concentration nazi implanté en 1936 à Oranienburg, ville située à 30 km au nord de Berlin. A son apogée, le complexe de Sachsenhausen compte près d'une centaine de camps extérieurs et de Kommandos. Il est libéré par l'Armée rouge en avril 1945. De 1936 à 1945, on estime que 200 000 personnes y ont été internées et que 84 000 y sont mortes.

(Source : acte de décès)

HUDE Raymond

Fils d'Eugène Hude, 25 ans, chaudronnier, et de Clotilde Capdevielle, 23 ans, Raymond Hude est né le 26 juillet 1912 à Bordeaux. Il épouse Jeanne Marie Pomade le 10 novembre 1934. La famille réside n°32 cité Grédy, à Cenon.

N° 3270 au recrutement de Bordeaux, il est rappelé au 64^e Régiment d'artillerie d'Afrique (64^e RAA). Soldat de 1^{ère} classe, il décède **le 25**

mai 1940 à Carvin (Pas-de-Calais). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Le 64ème Régiment d'Artillerie d'Afrique est affecté, en 1939, à la 1ère division Marocaine, près de Thionville. Le régiment se compose de cinq groupes, trois ou quatre groupes de 75mm et un ou deux groupes de 105 ou de 155mm. La division fait mouvement à partir du 3 février 1940 vers Vitry-le-François et Châlons. Elle y séjournera pendant deux mois. Le 1^{er} avril, elle est transportée dans le Nord, vers la zone de Bavai, du Quesnoy, de Maubeuge. Le régiment prend part à la bataille de Gembloux, en Belgique, les 14 et 15 mai. L'armée française établit des positions défensives dans les villes de Hannut et de Gembloux en application du plan Dyle qui prévoyait la réunion des forces alliées au centre de la Belgique en vue d'une bataille décisive. La 1^{re} division marocaine s'illustre en stoppant pendant une journée la 3^e Panzerdivision allemande à Pietrebais. C'est une éphémère victoire tactique qui permet de retarder la progression allemande, se terminant toutefois par une retraite française. Les pertes sont sensibles. « GEMBLoux 1940 » sera inscrit sur l'étendard du régiment.

Le 19 mai, avec ce qui a pu être remis sur pied, la division prend position face au sud-est, sur l'Escaut, du pont de Rouvignies à Bouchain. Le 20, l'ennemi franchit l'Escaut au pont de la Cimenterie, puis la position est rétablie par une contre-attaque. La division passe au nord de la Scarpe, le 21 mai, de Wred à Warlaing. Les

combats sont rudes et meurtriers. Le 26, les Allemands franchissent la Deule et le faubourg sud de Carvin est pris. Raymond Hude décèdera au cours de ces combats.

(Sources : acte de décès, Mémoire des hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 54685)

HUGON André Pierre

Fils de Pierre Hugon, 23 ans, entrepreneur et de Cérés Barraud, 17 ans, ménagère, André Hugon est né le 13 septembre 1922 à Bordeaux. Il est domicilié 25 rue Pierre Curie à Cenon.

Il décède le **12 avril 1944**, à 20h, à Erfurt (Allemagne) dans des circonstances inconnues, sans mention « *Mort pour la France* ». Peut-être est-il victime d'un bombardement allié sur l'Allemagne ?

(Sources : actes de naissance et de décès)

JAQUEMET Félix Marie Alfred

Fils de Jean Marie Félix Jaquemet, 33 ans, rédacteur au ministère des finances, et d'Eugénie Louise Marthe Batailley, 27 ans, Félix Jaquemet est né le 6 avril 1915 à Bordeaux. Domicilié Domaine de Bellefond à Cenon, il est célibataire.

Capitaine, pilote du groupe de chasse Berry 11/2, matricule n° 33.333, Il décède à Halle, appelée aussi Halle-sur-Saale, une ville d'Allemagne, située dans le land de Saxe-Anhalt, le **14 octobre 1945**. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Félix Jaquemet en tenue d'aviateur (Tous droits réservés)

Félix ne connaîtra pas son père Jean Marie Félix Jaquemet qui décèdera pendant la Grande Guerre. Rédacteur au ministère des Finances, ce dernier est rappelé à la mobilisation comme sous-lieutenant au 2^e Régiment d'infanterie. Il est tué à l'ennemi le 11 juillet 1915 à Rochincourt, dans le Pas-de-Calais. Il avait 36 ans.

Licencié en droit, Félix Jaquemet effectue une préparation militaire supérieure en 1935-1936 avant d'obtenir son brevet de pilote à Angers le 1^{er} septembre 1937. Il effectue d'octobre 1937 à mars 1938 son stage d'élève-officier de réserve à l'école d'Avord. Aspirant en avril 1938, il est affecté à la 8^e Escadre de chasse où il est promu sous-lieutenant en octobre 1938.

Il participe à la campagne de France et est cité à l'ordre de l'armée aérienne avec deux victoires homologuées, sur les 733 victoires enregistrées par la chasse française. Pour mémoire, la Luftwaffe

perd 1/3 de ses avions dans les combats qui l'opposent à la chasse française en mai 1940.

« Démobilisé fin août 1940, Félix Jaquemet cherche à rejoindre le général de Gaulle. Il est alors contacté par un officier de l'ex-service de renseignements Air, qui le présente au chef de poste de contre-espionnage à Marseille. Jaquemet se retire à Bordeaux avec une mission de contre-espionnage et est rattaché au poste « Travaux Ruraux » de Toulouse. Il crée et dirige un réseau rattaché au capitaine Paul Paillole, à la tête du contre-espionnage militaire et clandestin, jusqu'en 1943 sous le pseudonyme de Jacky Forestier. Il échappe de peu à plusieurs arrestations et est obligé de fuir en Espagne en février 1943. Mi-mai, il est à Casablanca et, à sa demande, reprend sa place dans l'aviation de chasse. Capitaine, il participe à de nombreuses missions en Afrique du Nord, en Angleterre. Il effectue plus de 170 heures de mission de guerre d'août 1943 à août 1944. Au sein du Groupe de chasse II/2 Berry, il participe au débarquement de Normandie. Le 20 décembre 1944, il est grièvement blessé par l'explosion d'un V2 qui détruit la salle des pilotes du groupe sur le terrain d'Anvers.

Le 14 octobre 1945, alors qu'il convoie un Spitfire en Allemagne, il percute une colline en raison du mauvais temps, et est tué sur le coup. Félix Jaquemet est inhumé au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux.

Félix Jaquemet est chevalier de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre 39-45 avec 3 citations.

(Sources : Actes de naissance et de décès, Site de l'Ordre de la Libération et La bataille de France, « Pour l'Honneur des Ailes Françaises », par le lieutenant-colonel Henri GUYOT)



Spitfire et Ordre de la Libération (Tous droits réservés)

LABESQUE Albert « Philippe »

Fils de Jeanne Labesque, Albert Philippe Labesque est né le 16 septembre 1923 à Illats (33). Il est déporté au camp de Buchenwald (Allemagne) par le convoi du 28 octobre 1943 au départ de Compiègne. Matricule 31232, il décède quelques jours après son arrivée, **le 2 novembre 1943** à Buchenwald. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

On compte 934 détenus dans le convoi, des hommes arrêtés pour des raisons diverses : jeunes réfractaires au Service du Travail Obligatoire, activités anti-allemandes (grèves, distribution de tracts), résistants et FTP.

Déclaration de décès par jugement rendu par le tribunal civil de Mont de Marsan rendu le 22 janvier 1950, transcrit le 22 février 1950. Le jugement déclare le décès depuis le mois d'octobre 1943.

(Sources : JORF n° 240 du 14/10/2012, page 16087. Référence n° : D-77932)

LANSAC Pierre Alfred

Né le 27/01/1910 à Sousse (Tunisie), Pierre Lansac est résistant au sein des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). Il appartient au Corps franc Pommiès, brigade de Milleret, compagnie Allavena. Fusillé par les Allemands **le 3 août 1944** à Maulichères, dans le Gers. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Le Corps franc Pommiès (CFP) est un corps franc pyrénéen fondé le 17 novembre 1942 par André Pommiès. Il opère dans la toute la région Sud-Ouest, et relève directement du B.C.R.A. de Londres à partir de septembre 1943, avec lequel André Pommiès est en liaison directe par radio. En 1944, les effectifs du C.F.P. s'élèvent à près de 9 000 hommes répartis sur tout le territoire du sud-ouest de la France

« Guetteur à la surveillance aérienne publique à la Tour de Termes, Gers. Au cours de la récupération de ses affaires à la tour de guet Pierre Lansac est surpris avec ses camarades par les Allemands. Faits prisonniers, ils sont emmenés en camion. Au cours du déplacement le camion roule sur des crève pneus. Furieux les Allemands font descendre les 5 prisonniers qui sont exécutés sur le champ, le 3 août 1944, en bordure de la R.D. 3, à Maulichères, dans le Gers. »



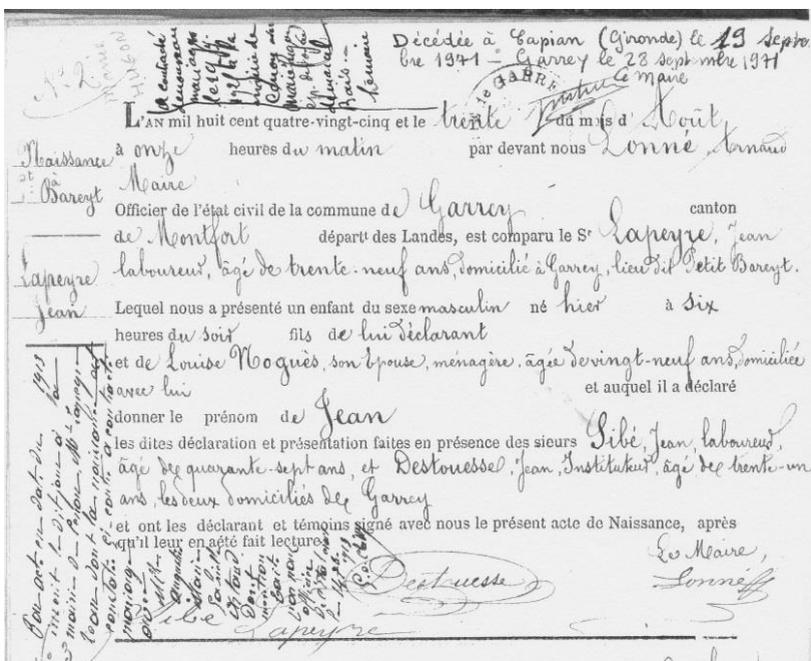
Crève pneus (Tous droits réservés)

C'est par boîtes de 100 que le maquis reçoit ce genre de crève-pneus. Un outil de guerre, très simple, peu coûteux et très efficace. Avec ces pics acérés, il est fatal aux véhicules allemands pris dans une embuscade et contribue largement à ralentir le mouvement des troupes ennemies vers la Normandie.

(Sources : Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 68732, MémorialGenWeb)

LAPEYRE Jean

Fils de Jean Lapeyre, laboureur, 39 ans et de Louise Noguès, ménagère, 19 ans, Jean Lapeyre est né le 30 août 1885 à Bareyt (Landes). Jean a épousé en la mairie de Cenon Augustine Marie Gabrielle Artaud le 14 septembre 1913. Il a contracté un nouveau mariage le 29 avril 1925, à Cenon, avec Marie Hugon, épouse divorcée de Marcel Lemaire. La date et les circonstances du décès de Jean Lapeyre sont inconnues.



Acte de naissance de Jean Lapeyre

(Sources : acte de naissance, recensement de 1936)

LEGLISE Gilbert Pierre

Fils d'Etienne Léglise, 24 ans, coiffeur, et d'Andrée Prévot, 24 ans, Gilbert Leglise est né le 4 juillet 1922 à Bordeaux. Il est domicilié 9 rue Jules Guesde à Cenon. Soldat au 410^e Groupe colonial des forces terrestres anti-aériennes, il est tué au combat le **13 décembre 1943** à Colli (Italie). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Après la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne, le **410^e Groupement d'artillerie de DCA-DAT** (Défense contre les

aéronefs - Défense aérienne du territoire) est formé au Maroc le 1^{er} février 1941, à trois groupes autonomes (à chacun trois batteries) et une compagnie de guet (par changement d'appellation de la Compagnie de guet du Maroc), PC à Rabat.

On retrouve les artilleurs au sein du Corps Expéditionnaire Français (CEF) qui débarque en Italie du sud en novembre 1943. Après un regroupement, les hommes montent en ligne dans le secteur central des Apennins. Le Pantano sera le premier combat français de la bataille de Cassino. La bataille de Cassino pour le CEF est un combat de montagne, mené dans des conditions épouvantables, dans un relief difficile, par un hiver très rude. Les uns après les autres les monts qui entourent Cassino doivent être repris à l'ennemi pour ouvrir la route de Rome qui passe par Cassino. Les Français doivent réussir là où les Américains ont sévèrement échoué. Le défi est de taille ! Lors de la conquête du Pantano en décembre 1943, *« les batteries d'artillerie sont lourdes à tracter sur les chemins étroits et pentus. Elles doivent ensuite être entourées des canons des FTA (forces terrestres anti-aériennes), et les difficultés sont alors aggravées car ces pièces doivent être disposées sur les hauteurs afin de prévenir les attaques aériennes. »* (Jean-Christophe Notin, *La campagne d'Italie*, Perrin 2002, p.176)

« Tué au combat », Gilbert Leglise décède au cours de ces combats difficiles dans les Abruzes.



Canon antiaérien de 40 mm *Bofors* et ses servants (Tous droits réservés)

(Sources : actes de naissance et de décès, site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 77040)

LESCURE LEBRUN Jean Arnaud

Né le 30 décembre 1913 à Bordeaux, Jean Arnaud Lescure Lebrun est militaire au sein des Forces Françaises Combattantes (FFC : Nom donné en 1942, à Londres, par le général de Gaulle, à l'organisation militaire constituée par les agents des réseaux de la France libre dans la zone occupée par les Allemands ou contrôlée par le gouvernement de Vichy. Il existait des réseaux de renseignement, d'action, d'évasion. Ces agents souscrivaient un engagement qui les faisait bénéficier du régime militaire en matière de garanties, de récompenses et de pensions ; ils étaient classés, suivant leur activité, en agents P1, s'ils continuaient leurs occupations personnelles, ou en agents P2, au cas où ils se consacraient

exclusivement à la lutte contre l'ennemi. Ces derniers étaient soumis à la discipline militaire).

Jean Arnaud Lescure Lebrun est déclaré mort pour la France **le 13 avril 1945**.

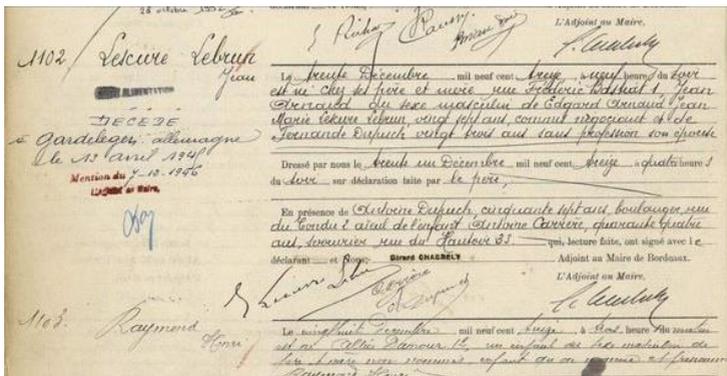
Il est interné, à une date inconnue, au camp de concentration de Dora sous le numéro matricule 44133. Il décède à Gardelegen, en Saxe-Anhalt.

Le camp de Dora était situé au pied de la colline du Kohnstein qui abritait une vaste usine souterraine où la société Mittelwerk fabriquait les armes secrètes V1 et V2 (les premiers missiles de croisière de l'histoire). Devant les offensives alliées, les Allemands décident l'évacuation totale du camp, soit en mettant en place des convois ferroviaires, soit en lançant sur les routes des colonnes plus ou moins importantes de détenus. Ordre est donné de rejoindre le camp de Neuengamme près d'Hambourg. Les conditions de transport sont épouvantables dans une Allemagne en plein chaos. Une partie des détenus arrive à Gardelegen, une petite ville située entre Berlin et Hanovre, et est enfermée dans le manège de la caserne de cavalerie.

Que faire de ce millier de détenus alors que les Américains sont à quelques kilomètres ? Le 12 au soir, madame Bloch von Blochwitz, la châtelaine du pays, organise une soirée d'adieu dans sa riche résidence. Les autorités locales, des responsables de la SS et de la Wehrmacht sont présents. On boit beaucoup. A la question posée par Gerhard Thiele, le Kreisleiter de Gardelegen en charge du convoi de prisonniers, la châtelaine suggère de les tuer « *Là-haut, il y a une*

vieille grange à moi. Vous n'avez qu'à les y enfermer tous, et y mettre le feu. »

Les ordres sont alors donnés. Vendredi 13 novembre, on prépare paille et essence, on enferme les prisonniers dans la grange et on met le feu. Les prisonniers qui tentent de s'échapper seront abattus à la mitrailleuse. Le lendemain, les Américains, qui ont investi la ville, dénombreront 1016 victimes dont, vraisemblablement Jean Arnaud Lescure Lebrun. 711 corps défient toute identification. De nombreux corps portent des traces de balles. La population entière de la ville est contrainte de défiler devant les corps.



(Sources : site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 74843, Fondation pour la mémoire de la déportation, livre mémorial, www.bddm.org, André Sellier, *L'évacuation de Dora et la tragédie de Gardelegen*, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 1999, volume 61, pp 102-110)

MAGOT Georges André

Né le 6 février 1901 à Cenon, chemin latéral, fils de Léon Magot, employé de commerce, et de Marie Louise Mandin, Georges Magot est domicilié à Cenon. Il est patron charpentier, rue de Clappiers à Cenon.

Militaire au sein des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), il est fusillé par les Allemands, « *Mort pour la France* » en **septembre 1944** à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime).

Le 8 octobre 1946, à 12h, a été découvert au lieu-dit « Le Fort de Suzac » par l'autorité militaire le corps d'un soldat dont le décès remonterait au mois de septembre 1944, au moment de l'attaque pour la libération. L'autorité militaire ayant reconnu le corps, et la famille prévenue aussitôt Messieurs Roger et Robert Magot, frères du décédé, ont formellement reconnu que ce soldat pourrait être leur frère Georges Magot. Le corps a été retiré par la famille pour être transporté et inhumé au cimetière de Cenon. Il appartenait au 4^e Groupe FFI « Guy Moquet ».

Le fort de Suzac est un ensemble de fortifications militaires édifiées sur la pointe de Suzac, sur la commune de Saint-Georges-de-Didonne. Il constitue l'un des principaux bastions de la poche de Royan.

« Trois « enfants » de Cenon ont participé aux combats de la libération de Jonzac au début du mois de septembre 1944, Henri Guillon né le 16 juin 1920, Lionel Magot, né le 12 février 1899 et Georges Magot né le 6 février 1901. Suite à un retour offensif d'une colonne allemande qui tentait de revenir dans la ville de Jonzac et

dans l'important dépôt de munitions situé dans les carrières d'Heurtebise, ces hommes se trouvaient à combattre sur la commune de Meux, à la Font de Pépignon. Henri Guillon s'est dérobé vers le flanc de coteau et a été tué ; les deux frères Magot ont été capturés par les Allemands et conduits dans la poche de Royan où ils ont malheureusement été fusillés par un adjudant de la Feldgendarmarie. En décidant de construire ce monument pour célébrer la mémoire d'Henri Guillon là où il a été exécuté le 6 septembre 1944, le conseil municipal souhaitait éterniser le souvenir et marquer sa reconnaissance profonde envers ceux qui, par le sacrifice, ont permis que la France vive ».

(Sources : Recensement de 1936, Actes de naissance et de décès, Mémoire des hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 80308, site de nicolebertin.blogspot.com)

MAGOT Lionel

Né le 12 février 1899 à Cenon, chemin latéral, fils de Léon Magot, employé de commerce, et de Marie Louise Mandin, Lionel Magot est domicilié à Cenon.

Militaire au sein des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), il est fusillé par les Allemands, « *Mort pour la France* » **en septembre 1944** à Saint-Georges-de-Didonne (Charente- Maritime).

Le 8 octobre 1946, à 12h, a été découvert au lieu-dit « Le Fort de Suzac » par l'autorité militaire le corps d'un soldat dont le décès remonterait au mois de septembre 1944, au moment de l'attaque pour la libération. L'autorité militaire ayant reconnu le corps et la

famille prévenue aussitôt Messieurs Roger et Robert Magot, frères du décédé, qui ont formellement reconnu que ce soldat pourrait être leur frère Lionel Magot, né le 12 février 1899 à Cenon, fils de feu Léon Magot et de Marie Laure Mandin, domiciliée à Cenon. Le corps a été retiré par la famille pour être transporté et inhumé au cimetière de Cenon. Il appartenait au 4^e Groupe FFI « Guy Moquet ».

(Sources : Acte de décès, site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 80310)

MAMAR Maklouf

Né le 16 janvier 1896 à Nemours (Algérie), domicilié à Cenon, Maklouf Mamar est arrêté le 10 janvier 1944, en raison de sa confession israélite, interné à Bordeaux, puis à Drancy d'où il est déporté au camp d'Auschwitz. Il décède **le 8 février 1944** à Auschwitz (Pologne). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Jugement de décès rendu par le tribunal de première instance le 23 mars 1948. Arrêté du 9 août 1994 portant apposition de la mention « *Mort en déportation* » sur les actes de décès.

Entre cinq et six millions de juifs, soit les deux tiers des Juifs d'Europe, seront victimes de la **Shoah** (hébreu : שואה, « catastrophe ») pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est l'aboutissement logique de la haine idéologique absolue des nazis pour une « race » qu'ils jugent nuisible et dangereuse.

A Bordeaux, le préfet régional Sabatier et son secrétaire général pour la Gironde Maurice Papon font partir le 18 juillet 1942 un premier convoi de 172 personnes : 10 autres suivront jusqu'au 5 juin 1944, totalisant 1560 victimes. Environ 90 000 juifs français seront exterminés sur une population estimée à 350 000 avant la guerre.



Modèle d'étoile jaune utilisé en France (Tous droits réservés)

(Source : Acte de décès)

MARTIN Paul Sébastien Antoine

Fils de Pierre Joseph Martin, mécanicien à Motobloc, et de Maria Joséphine Lambert, Paul Martin est né le 6 août 1923 à Layrac (Lot-et-Garonne). Paul a épousé Isabel Cardinal, le couple est domicilié rue de la Liberté à Cenon.

Paul Martin décède le **25 novembre 1944**, à Hersbruck, Allemagne, à l'âge de 21 ans. Il est déclaré « *Mort pour la France* ». Paul Martin est peut-être mort en déportation car, pendant la Seconde guerre

mondiale Hersbruck, en Bavière, fut le siège d'un camp de concentration annexe de Flossenburg. Ce fut le 3ème camp le plus important du sud de l'Allemagne, après Dachau et Flossenburg. Pendant ces 11 mois d'existence de mai 1944 à avril 1945, plus de 4000 déportés y trouvèrent la mort.



Bande de bras de tunique SS (Tous droits réservés)

(Source : Acte de décès)

MARTIN Sébastien Maurice

Fils de Pierre Joseph Martin, mécanicien à Motobloc, et de Marie Joséphine Lambert, Sébastien Martin est né le 27 janvier 1926 à Sainte-Eulalie (Gironde). Il est célibataire.

Militaire des Forces Françaises de l'intérieur (FFI), il est tué par les Allemands **le 5 juillet 1944** à Bergerac (Dordogne), il avait 18 ans. Il est déclaré « *Mort pour la France* ». L'acte de décès nous apprend que « le 5 septembre 1944, à 9 heures, a été trouvé à Roumanières, le corps de Sébastien Maurice Martin, la mort remontant au 5 juillet 1944. »

(Sources : site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 82470)

MASEGOSO Eulogio

Eulogio Masegoso est né le 21 janvier 1896 à Utiel, dans la province de Valence, en Espagne. Il part en exil en France après la prise de pouvoir de Franco. Veuf d'Otilie Marie Ordax, il épouse en secondes noces Sofia Ladréro. Il est manoeuvre chez Sursol (Docks). La famille est domiciliée 13 rue de la Libération à Cenon.

Eulogio Masegoso décède **le 5 juillet 1941** à Mauthausen (Autriche). L'arrêté du 22 janvier 2009 porte apposition de la mention « *Mort en déportation* » sur les actes et jugements déclaratifs de décès

Eulogio Masegoso était membre de l'UGT, l'Union générale des travailleurs (Unión General de Trabajadores), une confédération syndicale espagnole majeure, proche du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

Le camp de Mauthausen est situé à 20 km de Linz. On estime le nombre de victimes entre 120 000 et 150 000 morts.

Mauthausen était classé par l'administration SS camp de « catégorie 3 ». Cette catégorie de camp correspondait au régime le plus sévère et, pour les prisonniers qui y étaient envoyés, cela signifiait un « retour non désiré » (*Rückkehr unerwünscht*) et l'extermination par le travail (*Vernichtung durch arbeit*). En été, les prisonniers étaient réveillés à 4h 45 en été, 5h 15 en hiver, et devaient travailler

jusqu'à 19 h. A cela s'ajoutaient les appels et les distributions de nourriture.

Toutes les activités du camp gravitaient autour de la carrière de pierre et des constructions de tunnels dans les tristement célèbres camps annexes de Gusen (I, II et III), Melk et Ebensee.



Le camp de Mauthausen. Carte postale non datée. (Tous droits réservés.)

(Sources : Liste officielle des morts en déportation. J.O.R.F. n° 030 du 05/02/2009 page 2073 Référence n° : D-64971, recensement de 1936, Cenon)

MAUMEY Camille Jean

Fils de Jean, Léo Maumey, âgé de 24 ans, instituteur, et de Marie Doussain, âgée de 21 ans, Camille Maumey est né le 31 juillet 1907 à Saint-Laurent-Médoc, en Gironde. Instituteur à Cenon, il épouse Camille Carteaud le 31 décembre 1931. Adhérent du parti communiste, il est arrêté le 22 novembre 1940, interné au 24 quai de Bacalan à Bordeaux puis au camp de Mérignac. Numéro 4 sur la liste générale des fusillés, il est fusillé **le 24 octobre 1941** à l'âge de 34 ans. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Son père décède d'une maladie contractée en service au cours de la Grande Guerre. Camille est adopté par la Nation (Libourne, 23 août 1918). Elève brillant, il réussit le concours de l'école normale à Saint-André-de-Cubzac où on le forme pour devenir maître d'école. Il effectue ensuite son service militaire au 9^e régiment d'infanterie à Agen en décembre 1927. Là, il professe des idées mal vues dans le civil, interdites à l'armée, et se fait remarquer par la hiérarchie. Ce sera pour lui le conseil de guerre à Toulouse en juillet 1928. Condamné à deux ans de prison, il bénéficie du sursis, ce qui lui permettra de retrouver un poste d'instituteur à Bruges en Gironde, en 1930.

Ses élèves l'apprécient, ils ont pour lui une grande admiration, il professe un enseignement vivant, lié à la vie et aux événements.

Engagé au sein du parti communiste, où il exerce des responsabilités, Camille Maumey s'investit dans la lutte contre les ligues fascistes. Il anime des réunions publiques et écrit des articles dans Le travailleur du Sud-Ouest, l'hebdomadaire du parti communiste. Il crée à Bordeaux, en 1932, un Comité d'action des jeunes contre la guerre et le fascisme.

Le 6 février 1934, à Paris, se produit une manifestation qui regroupe divers mouvements de droite et d'extrême droite : les Croix-de-Feu, l'Action Française, la ligue des jeunesses patriotes, le groupe Solidarité Française, soit environ 30 000 manifestants qui protestent contre un régime parlementaire jugé corrompu. Bien qu'arrivés en fin d'après-midi aux portes du Palais-Bourbon, La Roque et ses anciens combattants, qui sont les plus nombreux, se refusent à occuper celui-ci. Et, à l'appel du lieutenant-colonel de La Roque, les *Croix-de-Feu* se dispersent rapidement dès que se produisent les premières échauffourées avec la garde mobile.

Mais la manifestation dégénère. Des milliers de militants d'autres mouvements tentent de marcher sur le Palais-Bourbon. La Garde mobile tire, et les affrontements se prolongent tard dans la nuit. Seize manifestants et un policier sont tués. On compte un millier de blessés. Les militants socialistes et communistes vont voir dans les émeutes du 6 février une tentative de coup d'État d'extrême-droite. La riposte est immédiate : le 8 février au soir à Bordeaux, le 9 à Paris, les ouvriers descendent dans la rue, la CGT et la CGTU lancent un appel à la grève nationale pour le 12.

De nombreux instituteurs font la grève, dont Camille Maumey rejoint par ses élèves. Cette intrusion du politique au sein de l'école n'est pas du goût de quelques parents qui y voient l'endoctrinement de leurs enfants. Le Commissaire du Bouscat ouvre une enquête, Camille est déplacé à Cenon, dans cette ville ouvrière où, pensent les autorités, il ne pourra débaucher les enfants de « bonnes familles ». Au terme de l'enquête, il doit être traduit devant le tribunal correctionnel de Bordeaux le 20 avril 1934. C'est sans

compter sur le soutien de ses amis, des parents d'élèves et des élèves. Le 18 a lieu un meeting de protestation et de solidarité, le 19 au soir, 250 parents décident la grève scolaire pour le lendemain. On manifeste dans Cenon en scandant « *Rendez-nous Maumey* ». Le tribunal le condamne finalement à une peine d'emprisonnement mais avec le sursis.

Fidèle aux idées du parti communiste, Camille poursuit son action contre la guerre et le fascisme. Il refuse une entrée en guerre éventuelle de la France si un conflit venait à se déclencher. « *Si malgré nos efforts pour l'empêcher, les gouvernants déclenchaient la guerre, les peuples devraient se refuser à s'entretuer pour des intérêts qui ne sont pas les leurs* ». Plainte est déposée, le procureur inculpe Maumey pour appel au meurtre. Nouveau jugement au tribunal correctionnel le 12 octobre 1934, mobilisation des partisans de la paix, le tribunal recule une nouvelle fois. Maumey est condamné à un mois de prison, il bénéficie à nouveau du sursis. Mais, cette fois, il est révoqué par le Conseil départemental le 9 février 1935. Il ne sera réintégré que le 4 juillet 1936 par le gouvernement de Front populaire. Il sera ensuite instituteur à l'école Solférino à Bordeaux.

Camille Maumey est arrêté le 22 novembre 1940. il est interné au 24 quai de Bacalan puis au camp de Mérignac. Il sera des vingt qui rejoindront la baraque d'otages en juin 1941. Le Préfet a transmis le 21 février son dossier à la Feldkommandantur :

"Agitateur professionnel susceptible de provoquer des actes de rébellion. Militant qui posséderait assez d'ascendant sur les autres

internés pour les entraîner à participer à un mouvement insurrectionnel venu du dehors".

Camille Maumey est fusillé le 24 octobre 1941 au camp militaire de Souge.

N° 18

Du premier jour mil neuf cent dix
à dix heures du matin

Acte de naissance de **Maumey Camille**
Jean né le trent un juillet
dix neuf cent dix quatre heures du soir
au Bourg de la
commune de P. Laveur (Gironde),
fil. de Jean, Sec. Maumey âgé
de vingt quatre ans, profession Cultivateur
et de Marie Coussain âgée
de vingt un ans, profession rien
domiciliés à Castillon (Gironde) mariés.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin

Premier témoin: Langin Louis
âge de vingt six ans, profession
cultivateur
domicilié à P. Laveur (Gironde)

Second témoin: Lablon Pierre
âge de quarante six ans, profession
cultivateur
domicilié à P. Laveur (Gironde)

Sur la réquisition et présentation à vous faite par le
père de l'enfant
Et, ont, signé après lecture: Langin, Lablon
et Maumey
Constaté enjoint la loi, par Vous,

Le Maire de la commune de P. Laveur (Gironde)
remplissant son obligation les fonctions d'Officier
public de l'Etat civil.

Maumey
Langin
Lablon

De 1^{er} Jour 1907
N° 75
Naissance
Maumey Camille
Jean
adopté par la Nation
d'après l'ordonnance
du Tribunal Civil
de Libourne datée
du 23 août 1918
Paris à Bordeaux
le 31 1931
avec Camille Couraud

Naissance

Maumey Camille âge de
Jean époux
adopté par la Nation
d'après l'ordonnance
du Tribunal Civil
de Libourne datée
du 23 août 1918

domicilié
Second
âge de
époux
domicilié
Sur
père
Et
Paris à Bordeaux et M
le 31 1931
avec Camille Couraud
adoption

Acte de naissance

(Sources: actes de naissance et de décès, http://www.fusilles-souge.asso.fr/liste_fusilles/maumey_camille.html.)

MECHIN Albert

Fils de Henri Auguste Méchin, 26 ans, employé aux chemins de fer, et de Jeanne Marie Coudin, 22 ans, Albert Mechin est né le 26 février 1915 à Bordeaux Bastide. Albert se marie à la mairie de Cenon le 5 juin 1937 avec Augustine Riba.

Rappelé à la mobilisation, il est soldat au 18^e Régiment d'infanterie. Il décède, tué par éclats d'obus **le 18 mai 1940** à Charbogne (Ardennes). Pour mémoire, le 14 mai, l'armée allemande a percé les lignes françaises à Sedan. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

En 1939, le 18^e RI est en garnison à Pau. Le 18^e régiment appartient à la 36^e Division d'Infanterie. Il quitte la gare de Pau le 7 septembre 1939, prend part à l'offensive de la Sarre et entre en Allemagne dans la région de Sierck en octobre 1939.

Du 14 mai au 10 juin 1940, il va combattre vaillamment à Attigny, dans les Ardennes. Pendant vingt-cinq jours consécutifs, il repousse victorieusement les attaques d'un ennemi supérieur en nombre et en moyens. Le 13 mai, le XIX^e corps d'armée blindé commandé par le Général Guderian vient d'effectuer une percée décisive du front français à Sedan. Il s'agit de bloquer le passage des allemands vers le sud.

Le 14 mai 1940, le 18^e R.I. reçoit l'ordre de se porter sur l'Aisne entre Attigny et Echarson. Le 16 mai, nouveau bon en avant : le 2^e bataillon du 18^e se porte sur le canal des Ardennes face à Neuville-Day. Le 1er bataillon tient Rilly et Semuy. Tous ces mouvements s'exécutent de jour sous le bombardement de l'aviation allemande,

pendant que les débris de l'armée de la Meuse mêlés à des colonnes de réfugiés refluent vers les ponts de l'Aisne. Le 17 mai, les ponts sur le canal des Ardennes sont détruits. Entre temps, le gros des corps d'armée blindés allemands se dirige depuis Sedan vers l'ouest, afin de couper les armées alliées en deux en faisant une percée vers la Manche.

Le 18 mai, le 18^e R.I. reçoit l'ordre de constituer trois têtes de ponts à Attigny, Mont-de-Jeux et Neuville-Day. Il prend aux Allemands le faubourg de Moulin et le château de Mont-de-Jeux. Il s'empare un moment du village de Neuville-Day. Il est obligé d'abandonner le village, à la suite d'une contre-attaque d'infanterie allemande menée par des blindés, appuyés par l'artillerie et l'aviation en piquée. Albert Mechin meurt au cours de ces combats.



Panzers allemands en mai 1940 (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de naissance, Source site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 89573, historique régimentaire)

MELGAR Isidore

Fils de Claudio Melgar, 34 ans, docker, et de Demetria Benito Tovar, 31 ans, ménagère, Isidore Melgar est né le 31 août 1920 à Cenon, 31 rue de la mairie. Boulanger, il a épousé Jacqueline Biais le 28 septembre 1939 à Bordeaux. Le couple est domicilié à Bordeaux Bastide, 13 rue Joseph Pujols.

L'acte de décès mentionne qu'Isidore Melgar est décédé **le 19 août 1944**, à 1h, à Oberhausen (Allemagne). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

La ville d'Oberhausen est proche de Düsseldorf, dans la Ruhr. La ville abritait un camp de travailleurs civils.

Le service du travail obligatoire (STO) mobilisa un total de 600 000 à 650 000 travailleurs français qui seront acheminés vers l'Allemagne entre juin 1942 et juillet 1944. La France fut le troisième fournisseur de main-d'œuvre forcée du Reich après l'URSS et la Pologne. Les jeunes gens nés entre 1920 et 1922, c'est-à-dire ceux des classes « 1940 », « 1941 » et « 1942 » ont l'obligation de partir travailler en Allemagne (ou en France), s'agissant d'un substitut au service militaire. On estime qu'entre 25 000 et 35 000 STO ont perdu la vie en Allemagne. Isidore Melgar, de la classe 1940, était peut-être du nombre.

(Sources : acte de décès, recensement 1936, Cenon)

MEMBIELLE Marguerite

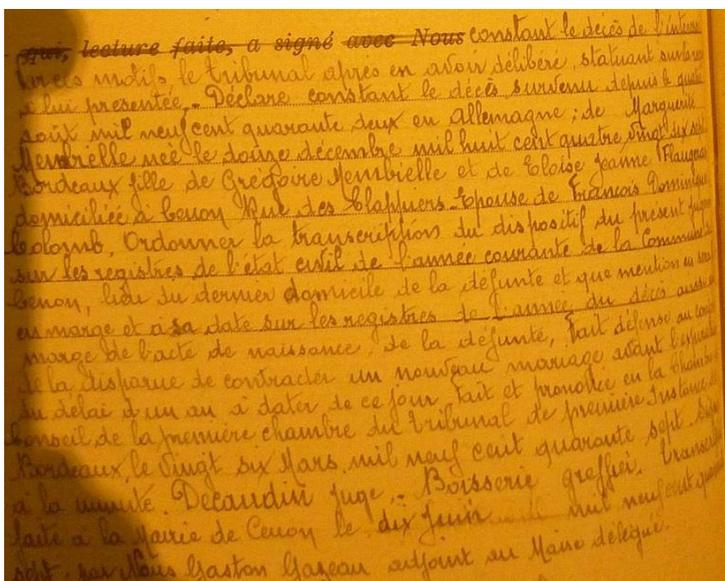
Fille d'Héloïse Jeanne Flaugas, 28 ans, journaliste, Marguerite Membielle est née le 12 décembre 1897 chez sa mère à Bordeaux, 68 rue St Jacques. « Père non nommé ». Par acte de mariage célébré le 5 décembre 1903, le sieur Grégoire Membielle et la dame Héloïse Jeanne Flaugas ont reconnu et légitimé l'enfant dénommé Marguerite Flaugas. Marguerite Membielle s'est mariée le 20 mars 1915 avec François Dominique Colomb, dont elle divorcera. Elle réside à Cenon, rue des Clappiers.

« Marguerite Membielle a été arrêtée le 4 août 1942 à Cenon. Elle aurait été vue à Breslau puis à Ravensbrück. Partie très faible vers une destination inconnue. »

Un jugement du Tribunal de Première Instance de Bordeaux du 26 mars 1947 déclare « *constant le décès survenu depuis le 4 août 1942 en Allemagne.* » L'arrêté du 2 juillet 2012 porte apposition de la mention « *Mort en déportation* » sur les actes et jugements déclaratifs de décès.

Le numéro du convoi, les dates et lieu de départ et de destination sont inconnus de même que les causes de la déportation.

(Source : Actes de naissance et de décès, Liste officielle des morts en déportation)



Extrait de l'acte de décès

MICHEL René, alias André

Fils de Marcel Michel, 32 ans, mécanicien, et de Toinette Antonnet, 31 ans, journalière, René Michel naît le 6 décembre 1911 à Bordeaux dans une famille d'ouvriers des usines Motobloc. René Michel épouse Julienne Le Priol le 16 mai 1936 à Bordeaux. Adhérent du parti communiste, il entre en résistance active en 1942 et participe à un certain nombre d'actions. Arrêté, il est condamné à mort et fusillé **le 5 mai 1943**. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Après avoir réussi un CAP de maître traceur de l'aéronautique, René Michel entre dans une usine d'aviation, la SNCASO. Il adhère alors au syndicat CGT, puis au parti communiste, raison pour laquelle il

est poursuivi par la police dès septembre 1940. Georges Beyer, un des premiers membres du Comité militaire national (CMN) communiste, lui demande alors de gagner la Charente pour se faire plus discret. René Michel va travailler à La Rochelle, et Cognac avant de basculer dans la clandestinité au printemps 1942. A Verdille, il met en place un réseau de renseignements sur la base sous-marine de La Palice et les prémices de la construction du mur de l'Atlantique. Il organise également la collecte d'armes et leur dissimulation. Un important dépôt d'armes est constitué dans les carrières souterraines d'Hurtebise, près de Jonzac. A Gensac-la-Pallue, sur la ligne de chemin de fer reliant Angoulême à Cognac, il participe dans la nuit du 29 au 30 octobre 1942 à un sabotage en enlevant une partie des rails. Il devient responsable inter-régional politique de l'organisation clandestine.

Malheureusement pour lui et pour d'autres résistants, un maquisard retourné par la police, Ferdinand Vincent, va fournir de nombreux renseignements et livrer d'anciens camarades au nombre desquels figure René Michel. Le commissaire Pierre Poinot, de la brigade anticommuniste du commissariat spécial de la préfecture de Bordeaux, va ainsi pouvoir se saisir de nombreux résistants. A la suite de ces arrestations, René Michel est contraint de changer de cache mais est finalement débusqué par la police. Blessé par balle à la cuisse, il parvient néanmoins à s'échapper. Les Allemands font publier un avis de recherche. Il sera reconnu alors qu'il achetait un billet de chemin de fer, arrêté, puis jugé.

Le chef d'accusation retenu est « *Appartenance à une association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs-tireurs et voies*

de fait contre la puissance occupante ». René Michel est condamné à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême. Ils sont plus de cinquante prévenus à avoir été arrêtés, six d'entre eux seront fusillés (pour l'exemple), les autres déportés, et quelques femmes relâchées. Les six hommes fusillés sont: Jean BARRIÈRE, Paul BERNARD, Jean GALLOIS, René MICHEL, Marc NÉPOUX et Marcel NÉPOUX.

Dans une clairière de la forêt de la Braconne, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire, exécute les six résistants le 5 mai 1943.

(Sources : Acte de naissance, René Terrisse, Bordeaux 1940-1944, p. 195 et suivantes, association pour le souvenir des fusillés de La Braconne)



Monument des fusillés de La Braconne (Tous droits réservés)

MONDEAUT Jean, à remplacer par MONDAUT



Fils de Jean Mondaut, 32 ans, vigneron, et d'Elisabeth Rouchon, 30 ans, sans profession, Jean Mondaut est né le 12 novembre 1884 à Lyssandre, commune de Lormont. Jean Mondaut demeure avec sa femme, Marthe Camille Jalarin, et sa fille à Brulevin, dans le Haut-Cenon. Militant communiste, il est arrêté le 22 novembre 1940, interné au 24, quai de Bacalan à Bordeaux, puis au camp de Mérignac. Numéro 32 sur la liste générale des fusillés, il est fusillé **le 24 octobre 1941**, à 9h. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

A l'issue du Congrès à Tours en 1920, Jean-Louis Mondaut adhère à la Section française de l'internationale communiste. Il devient rapidement un militant très en vue du Parti communiste à Cenon. En 1923, à la faveur d'une élection partielle, il est élu conseiller municipal, un des premiers en Gironde. Il constitue ensuite une cellule du Parti communiste à la CIMT (Compagnie industrielle de matériel de transport) et participe à celle du Haut-Cenon dont il est le secrétaire. Sa personnalité, sa connaissance des problèmes politiques, ses qualités d'orateur, le font élire secrétaire de la section du parti à Cenon. Il est très actif durant la période du Front populaire et les grèves en mai-juin 1936. Le 30 novembre 1938, lors de la grève nationale, la CIMT répond présent, mais il y a peu de

grévistas, les ouvriers n'ont pas osé affronter la répression que suppose l'interdiction de la grève. Louis est licencié.

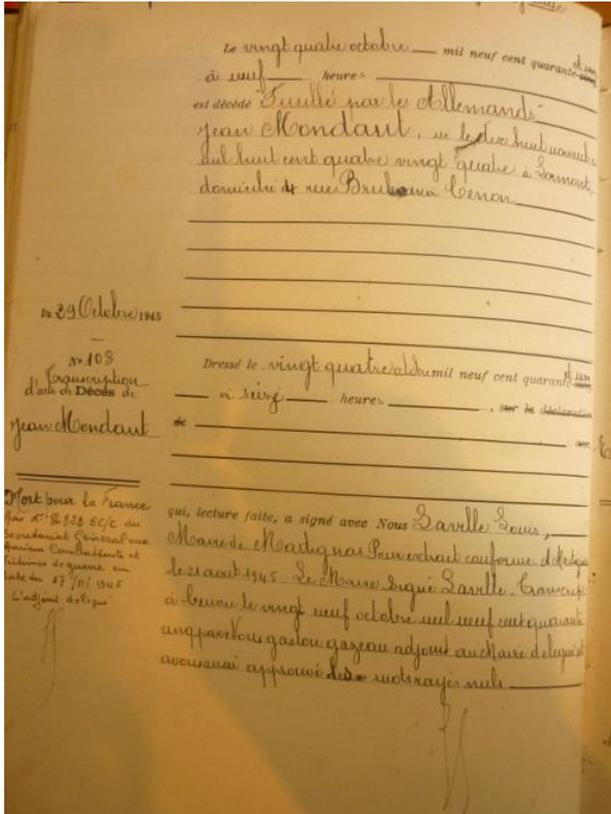
Il est au chômage lorsque, le 22 novembre 1940, la police se présente à son domicile. Elle connaît tout de son activité depuis son adhésion en 1920 au Parti communiste. Les policiers s'intéressent à la bibliothèque et toutes les brochures éditées par le Parti communiste sont saisies, 37 en tout. Arrêté, il est interné au 24, quai de Bacalan à Bordeaux.

Son épouse, sans revenus, a des difficultés à vivre, d'autant qu'elle a à sa charge sa fille, traumatisée par le décès de son mari tué à la guerre. Les demandes de libération qu'elle formule auprès du préfet demeurent lettre morte. *« J'ai le regret de vous faire connaître qu'en raison de la propagande communiste actuelle, il n'est pas possible pour le moment de rapporter la mesure prise à l'égard de votre mari »* lui écrit-il le 29 avril 1941. Pour que les choses soient claires, le préfet fait afficher au camp une circulaire le 13 avril 1941, on peut lire : *« Sauf cas exceptionnels, il ne pourrait être question de libération de ceux qui n'auraient pas reconnu leurs erreurs et ne donneraient pas des preuves non équivoques d'un repentir sincère »*.

Le dossier de Jean-Louis Mondaut est transmis le 1er mars 1941 à la Feldkommandantur avec la mention : *« Il est certain que l'intéressé n'a rien renié du passé, et qu'il professe aujourd'hui encore les mêmes opinions politiques »*... *« Il est prêt, le cas échéant, à participer activement à un mouvement révolutionnaire »*.

Jean-Louis Mondaut est fusillé le 24 octobre 1941 au camp militaire de Souge. »

(Sources : actes de naissance et de décès, www.fusillés-souge.asso.fr)



Acte de naissance et de décès de Jean Mondaut

MOREAU Guy

Absent du site Mémoire des Hommes, de la liste officielle des morts en déportation, de la liste officielle des prisonniers de guerre, de la liste des arrestations des 292 familles juives à Bordeaux (1939-1945), de la liste des fusillés au camp militaire de Souge et de l'état civil, il n'a pas été possible d'identifier Guy Moreau.

MOREAU Roger

Fils de feu Pierre Moreau et d'Anne Miret, Roger Moreau est né le 7 août 1902 à Saint Severin (Charente). Marié à Eugénie Brachet, il exerce la profession de manœuvre et réside à Cenon.

Roger Moreau décède **le 12 mars 1941**, à 6h, à l'hôpital Saint-André, 1 rue Jean Burguet, à Bordeaux. Les causes du décès sont inconnues.

(Source : Acte de décès)

MUNES Claude Manuel, à remplacer par NUNES

Fils de Manuel Nunès et de Marie-Thérèse Vigier, son épouse, Claude Nunès est né le 14 mai 1940 à Cenon.

Il décède **le 8 décembre 1940** vers 22h30, rue des Pyrénées à Cenon, victime du bombardement. Claude était âgé de 6 mois.

Le 8 décembre au soir, 29 bombardiers Wellington se présentent au-dessus de l'agglomération bordelaise. Objectif principal : les installations italiennes de la base sous-marine dont les sous-marins sont engagés au large de l'Irlande. L'objectif secondaire reste

l'aérodrome de Mérignac. Munitions diverses: des bombes de 18 kilos, de 125 et 250 kilos, mais aussi des bombes incendiaires de 12,5 et 18 kilos. La météo est favorable, bonne visibilité et éclairage de la lune favorable. Les survols s'exécuteront entre 1500 et 3800 mètres. L'alerte sera donnée à 20h30, elle se terminera à 04h00. 20 tonnes de bombes seront larguées. Aucun sous-marin italien n'est coulé, par contre, les installations de la base et le bassin à flot n°1 ont souffert. On dénombre 16 morts et 67 blessés au sein de la population.

(Source : Acte de décès)

MUNES Jean-Jacques, à remplacer par NUNES

Fils de Manuel Nunès et de Marie-Thérèse Vigier, son épouse, Jean-Jacques Nunès est né le 9 juin 1933 à Lormont.

Il décède **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, rue des Pyrénées à Cenon, victime du bombardement. Jean-Jacques était âgé de 7 ans.

Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès ci-dessus.

(Source : Acte de décès)

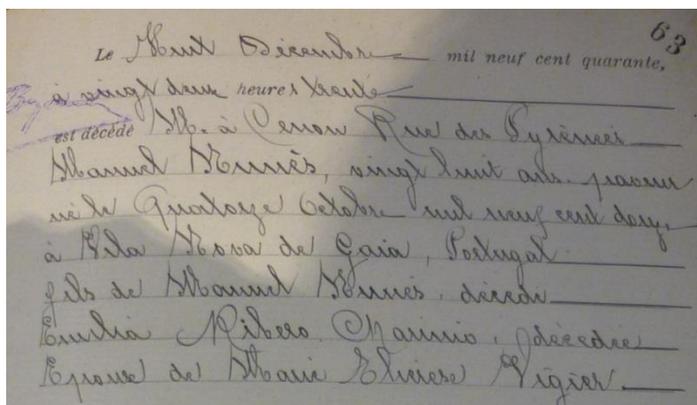
MUNES Manuel, à remplacer par NUNES

Fils de Manuel Nunès et d'Emília Ribero Marinio, Manuel Nunès est né le 14 octobre 1912 à Vila Nova de Gaia (Portugal). Epoux de Marie-Thérèse Vigier, il exerce la profession de paveur.

Il décède **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, rue des Pyrénées à Cenon, victime du bombardement. Manuel était âgé de 28 ans.

Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès ci-dessus.

(Source : Acte de décès)



Acte de naissance de Manuel Nunès

MUNES Marie-Thérèse, à remplacer par NUNES

Fille de Léopold Vigier et de O... Chauveaud, Marie-Thérèse Vigier est née le 25 février 1916 au Bouscat. Sans profession, elle épouse Manuel Nunès.

Elle décède **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, rue des Pyrénées à Cenon, victime du bombardement. Marie-Thérèse était âgée de 24 ans.

Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès ci-dessus.

(Source : Acte de décès)

MUNES René Lucien, à remplacer par NUNES

Fils de Manuel Nunès et de Marie-Thérèse Vigier, son épouse, René Nunès est né le 5 novembre 1934 à Carbon Blanc.

Il décède **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, rue des Pyrénées à Cenon, victime du bombardement. René était âgé de 6 ans.

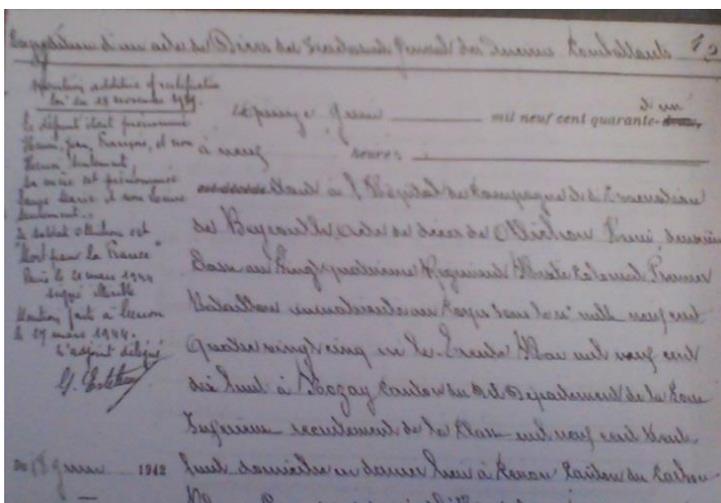
Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès ci-dessus.

(Source : Acte de décès)

OLLICHON Henri, Jean, François

Heni Ollichon est né le 30 mai 1918 à Rozay (Loire Inférieure), il est domicilié à Cenon, canton du Carbon Blanc. Il appartient à la classe de recrutement 1938.

L'acte de décès nous apprend qu'Henri Ollichon est décédé **le 15 juin 1941**, à 9h, étant à l'hôpital de campagne et d'évacuation de Beyrouth. Il est alors soldat de 2^e classe au 24^e Régiment Mixte Colonial, 1^{er} bataillon, matricule au corps n° 1985. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».



Acte de décès d'Henri Ollichon

Le régiment est une unité mixte car elle compte dans ses rangs environ 50 % de tirailleurs Sénégalais dans ses « effectifs troupe ». Le 24^e Mixte Colonial a été mis sur pied en octobre 1939, au Levant, dans la cadre des mesures de renforcement de l'armée du Levant (Liban et Syrie). Les deux bataillons du régiment stationnés en Syrie prennent part en juin 1941 aux combats fratricides contre les forces anglo-australiennes et néo-zélandaises (ANZAC); submergé sous le nombre lors de la défense de Damas, le 24^e RMC est dissous après l'Armistice de Saint-Jean d'Acre, le 3 juillet 1941. Nous ne savons pas si Henri Ollichon décède des suites de blessures reçues lors de ces affrontements ou de maladie.

(Sources : Acte de décès, historique régimentaire)

OUBOUE Jacques, à remplacer par DUBOUE

Sur le recensement de 1936, Jacques Duboué réside avec sa mère Renée Duboué, qui est journalière, rue Dussaut à Cenon. Jacques, alias Rabouin dans la résistance, est né le 4 novembre 1924 à Bordeaux. Il est tué au Pont Lasveyras, en Dordogne, **le 16 février 1944**.

Né en 1924, Jacques Duboué intègre a priori, comme la majorité des jeunes de sa classe d'âge, les Chantiers de jeunesse. L'objectif de la formation, qui dure huit mois, est de donner à tous les jeunes Français un complément de formation physique, professionnelle, civique et morale, afin qu'ils puissent le moment venu, prendre rapidement une place dans l'armée.

Le 16 janvier 1943 est instaurée la loi sur le STO (Service du Travail Obligatoire) qui contraint ces jeunes à aller travailler en Allemagne. Beaucoup vont désertier dont Jacques Duboué qui rejoint le bataillon Violette au camp de l'Armée Secrète du Pont Lasveyras en Dordogne. Un camp jugé par certains responsables de l'organisation comme inapproprié pouvant même devenir un piège. Mi-janvier, il y a une cinquantaine de jeunes réfractaires installés dans un moulin désaffecté, sur les bords de l'Auvezère, qui ne dispose que d'une voie d'accès. Ce maquis n'a pas d'argent, pas de vêtements et l'encadrement laisse fortement à désirer.

Le 16 février 1944, au petit matin, un détachement allemand venant de Limoges encercle le moulin de la Papeterie, dit « du Pont-Lasveyras », et passe à l'attaque. Trente-quatre hommes sont exécutés sur place dont Jacques Duboué, douze sont déportés, deux hommes parviennent à s'échapper en se jetant dans la rivière

glacée. Un homme survivra à la balle tirée dans la nuque. Les Allemands ne relèveront que quatre fusils datant de la Grande Guerre, une Sten et quelques vieux revolvers.

1			Duboué	René	1902	Louise	♀	chef	journaliste depuis 1934
	2	1	♀	Jacques	1924	Bord	♂	tailleur	

Recensement de 1936



Jacques Duboué, 2e rang, 4e en partant de la gauche



Mémorial de Payzac (Tous droits réservés)

(Sources : <http://resistancefrancaise.blogspot.fr/2014/01/genese-du-massacre-du-pont-lasveyras>, recensement de 1936.)

OSSE Albert

Fils de Paulin Ossé et de Marie Labrousse, Albert Ossé est né le 3 septembre 1887 à Moutonneau (Charente). Il est domicilié à Cenon, chemin des carrières, et a épousé Marie Germaine Broussard.

Albert Osse fait partie du transport parti de Compiègne le 17 janvier 1944. Son numéro matricule au camp est le 39839. Il décède le **20**

mars 1944 au camp de Flossenbürg (Allemagne). Il était âgé de 56 ans.

L'arrêté du 6 juillet 1995 porte apposition de la *mention* « *Mort en déportation* » sur les actes de décès.

Effectif recensé dans le transport du 17 janvier 1944		
Hommes	1944	100%
Femmes	0	0%
Décédés	679	34,93%
Rentrés de déportation	945	48,61%
Disparus en déportation	57	2,93%
Situations non connues	250	12,86%
Evadés durant le transport ou en déportation	10	0,51%
Libérés par les autorités allemandes	3	0,15%

Le camp de concentration de Flossenbürg (en allemand : Konzentrationslager Flossenbürg) est un camp de concentration nazi créé en 1938 près du village de Flossenbürg, en Bavière. Quatre-vingt-seize mille prisonniers y transitèrent, dont trente mille trouvèrent la mort.

Le travail imposé tourne toujours autour de deux grands axes : d'une part l'industrie de l'armement, et en particulier de l'aéronautique avec des usines Messerschmitt, et d'autre part les travaux dans les carrières de granit, le forage de tunnels et d'usines souterraines.



Après la libération du camp de Flossenbürg, un officier de l'armée américaine examine un four crématoire où les victimes étaient brûlées. National Archives and Records Administration, College Park, Md)

(Sources : Acte de décès, Liste officielle des morts en déportation, Fondation pour la mémoire de la déportation, <http://www.bddm.org>)

PANDO Marc Boniface

Fils d'Elodio Pando né à Cerbères (Espagne) le 18 février 1896, et de Jesusa Santa Maria née à Bilbao (Espagne) le 17 janvier 1897, Marc Pando est né le 31 janvier 1926 à Bordeaux. Célibataire, il est domicilié rue Louis Lagorgette à Cenon.

Militaire au 18e Régiment de chasseurs à cheval, il décède des suites de ses blessures, **le 15 avril 1945**, à 7h15 du matin, à Saintes

(Charente-Maritime). Il était âgé de 19 ans. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Le 18^e régiment de chasseurs à cheval est reconstitué le 10 février 1945 par regroupement de quatre unités des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Son premier groupe d'escadrons combat dans la poche de Royan le 13 avril 1945. Durant l'opération « Vénérable », son second groupe d'escadrons, engagé le 14 avril 1945 dans la pointe de Graves avec la brigade Médoc, est cité à l'ordre de la division et son fanion reçoit la croix de guerre 1939-1945. Le régiment sera dissous à Bedesbach en Allemagne le 16 novembre 1945.

La forteresse du Médoc couvrait un peu moins de 180 km² (trois fois le lac de Cazaux). Elle était composée de différents types de défense: un barrage de mines, doublé d'un fossé antichars et une ligne de casemates. Elle était dotée d'une centaine de points d'appui abritant 111 canons de 20 à 165 mm, des transmissions modernes, un radar, un dispositif de protection comprenant plus de 500 000 mines, des obstacles divers sur les plages, des pieux armés de mines ou de grenades. Prévue aussi, l'inondation des terres basses du Bas-Médoc ne laissant au sec qu'une étroite bande côtière côté océan. En août 1944, la forteresse compte 3550 hommes.

Côté Français, la Brigade Médoc à laquelle appartient le 18^e Régiment de chasseurs à cheval est mal équipée, très mal préparée et peu armée. Une mitrailleuse pour deux, tenues disparates, armement hétéroclite, mais le moral suppléait toutes ces insuffisances témoigne Louis Maury, de l'escadron Klein.

Le 14 avril 1945, on déclenche simultanément les opérations « Médoc » et « Vénérable » pour la poche de Royan. Après un intense pilonnage des fortifications bétonnées et des batteries Allemandes et une importante préparation d'artillerie, bombardement qui dure plus de cinq heures, les troupes d'infanterie tentent de percer en plusieurs points. Marc Pando est vraisemblablement mortellement blessé au cours de cet engagement.

Au sein des FFI, le bilan est lourd au terme de l'opération « Vénérable » : 364 tués, 13 disparus et 460 blessés.



La prise de Soulac (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de naissance, site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 126986, 1944/1945 : « *Histoire d'une poche de l'Atlantique* » présenté par Philippe Souleau dans le n° hors-série "des cahiers Médulliens" de janvier 1999, Historique succinct du 18^e Chasseurs par le Lcl Henri Azema)

POIRIER Rémi Omer

Fils de Jean Poirier et de Marie Sarrazin, Rémi Poirier est né le 26 septembre 1907 à Saint-André-de-Cubzac. Magasinier, il épouse Marie Yvette Lalanne. La famille est domiciliée cours Victor Hugo à Cenon.

Rémi Poirier est décédé **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, rue du maréchal Joffre à Cenon, victime du bombardement. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès (p.225).

(Sources : site <http://www.ffi33.org/Bombardements>, Acte de décès,)

PONS Alfred

Fils Jean Baptiste Pons, 28 ans, chapelier, 22 Impasse Marseille, et de Rose Lagarde, 27 ans, sans profession, Alfred Pons est né le 30 janvier 1896 à Bordeaux. Charpentier, il épouse Anne Catherine Castan à Cenon le 12 mars 1921. La famille est domiciliée rue Francis à Cenon.

Alfred Pons décède **le 17 mai 1943**, vers 12h, cours Balguerrie à Bordeaux, victime du bombardement. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Pour les circonstances du bombardement, lire l'article consacré à Jean Darmusier (p.172).

(Source : Acte de naissance, Acte de décès)

POTET Georges Edmond

Fils de Berthe Potet, 18 ans, sans profession, Georges Potet est né à Bordeaux le 21 avril 1915. Il exerce la profession de mécanicien. Il a épousé Andrée (nom de famille illisible). La famille, qui compte deux enfants, Denise âgée de 2 ans et un frère âgé de 6 mois, est domicilié avenue Testaud à Cenon.

Georges Potet décède en gare de Langon lors d'un bombardement **le 8 août 1944**, à 17h. Victime civile, il est reconnu « *Mort pour la France* ».

La situation de Langon est particulière car c'est un carrefour routier et un nœud ferroviaire qui en font une cible privilégiée pour les bombardements aériens.

(Sources: Denise Lalanne, née Potet et actes de naissance et de décès.)

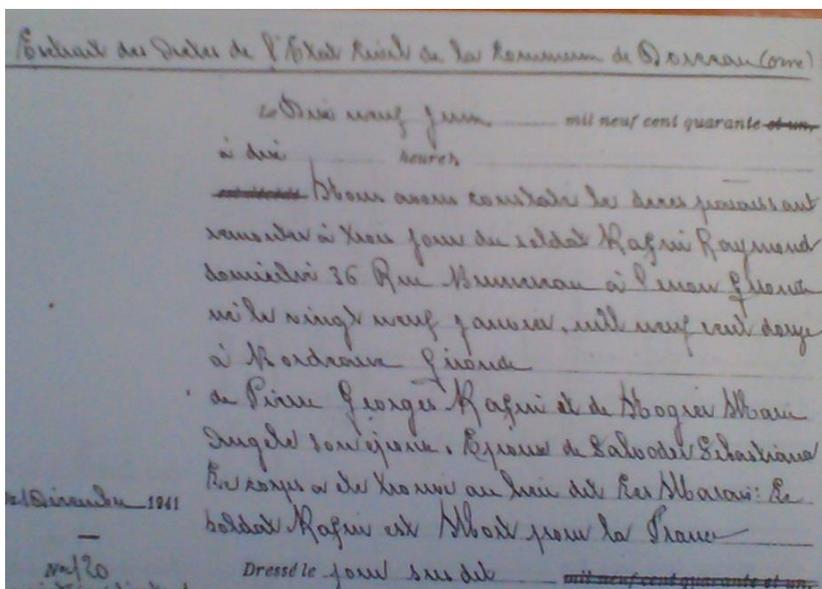
RAFIN Raymond

Fils de Pierre Georges Rafin, 24 ans, lamineur, et de Marie Angèle Nogier, 20 ans, sans profession, Raymond Rafin est né le 29 janvier 1912 à Bordeaux. Il se marie à Cenon le 27 avril 1935 avec Sebastiana Salvador. La famille est domiciliée à Cenon.

Rappelé à la mobilisation, il est soldat au 12^e Régiment de dragons portés, et meurt au combat **le 19 juin 1940** à Dorceau (Orne). Il est

déclaré « Mort pour la France ». Le corps a été trouvé au lieu-dit Les Marais.

Le 12^e RDP fait partie de la 2^e Brigade de Dragons Portés de Réserve Générale. Il est constitué de vieux matériels et n'a que 2 bataillons. Après l'évacuation de Dunkerque entre le 27 mai et le 4 juin, les panzers déferlent en Normandie. L'armée française mène des combats retardateurs au cours desquels décèdera Raymond Rafin. La bataille de France s'achèvera le 22 juin.



Acte de décès de Raymond Rafin

(Sources : Acte de naissance, Acte de décès, site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 137915, historique régimentaire)

RECEGAND Lucien

Absent du site Mémoire des Hommes, de la liste officielle des morts en déportation, de la liste officielle des prisonniers de guerre, de la liste des arrestations des 292 familles juives à Bordeaux (1939-1945) de la liste des fusillés au camp militaire de Souge et de l'état civil, il n'a pas été possible d'identifier Lucien Recegand.

RECEGAND Rolland

Fils d'Alphonse Ernest Recegand, 44 ans, employé de commerce, et de Marie Delage, 35 ans, Rolland Recegand est né le 5 septembre 1922 à Bordeaux. Célibataire, il est domicilié à Cenon, chalet Roland, rue de la Paix. Il décède **le 18 août 1944** à Oberhausen (Allemagne). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Isidore Melgar, présent sur le même lieu, décèdera deux mois plus tôt, le 19 juin à 1h. Les causes des décès sont peut-être liées à l'un des nombreux bombardements alliés sur la Ruhr.

Le service du travail obligatoire (STO) mobilisa un total de 600 000 à 650 000 travailleurs français qui seront acheminés vers l'Allemagne entre juin 1942 et juillet 1944. La France fut le troisième fournisseur de main-d'œuvre forcée du Reich après l'URSS et la Pologne. Les jeunes gens nés entre 1920 et 1922, c'est-à-dire ceux des classes « 1940 », « 1941 » et « 1942 » ont l'obligation de partir travailler en Allemagne (ou en France), s'agissant d'un substitut au service militaire. On estime qu'entre 25 000 et 35 000 STO ont perdu la vie en Allemagne.

La ville d'Oberhausen est proche de Düsseldorf, dans la Ruhr. Il y avait un camp de travailleurs civils.

(Source : Actes de naissance et de décès)

REYNAUD Pierre

Fils de Jean Reynaud, 42 ans, cultivateur, et de Victoria Clémenceau, 33 ans, Pierre Reynaud est né le 8 janvier 1908 à Carbon-Blanc. Il épouse le 11 janvier 1928, à Cenon, Raymonde Renée Geiller (ou Griller). La famille est domiciliée à Cenon, rue d'Aurios.

Pierre Reynaud décède le **17 novembre 1943** à Mauthausen (Autriche). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Le camp de Mauthausen est situé à 20 km de Linz. Mauthausen était classé par l'administration SS camp de « catégorie 3 ». Cette catégorie de camp correspondait au régime le plus sévère et, pour les prisonniers qui y étaient envoyés, cela signifiait un « retour non désiré » (« Rückkehr unerwünscht ») et l'extermination par le travail (« Vernichtung durch arbeit »). Mauthausen était réservé aux prisonniers qui s'étaient rendus « *coupables de crimes particulièrement graves, récidivistes, irrécupérables et asociaux, autrement dit personnes en détention préventive dont la rééducation est improbable.* » Ces détenus étaient soumis à des conditions barbares, dont la plus cruelle consistait à devoir gravir les 186 marches de la carrière du camp en portant de lourds blocs de pierre. Ces marches étaient connues parmi les prisonniers comme « l'Escalier de la Mort ».

Régulièrement, les prisonniers du camp de Mauthausen faisaient l'objet de « sélections ». Ceux que les Nazis jugeaient trop faibles ou trop malades pour travailler étaient séparés des autres détenus et tués dans la chambre à gaz du camp, dans des camions à gaz ou au centre d'extermination d'Hartheim situé à proximité, qui avait été ouvert dans le cadre du programme d'euthanasie. A l'infirmerie, les médecins du camp utilisaient des injections de phénol pour tuer les détenus trop faibles pour travailler. Ces mêmes médecins soumièrent aussi des prisonniers du camp à des expériences médicales pseudo-scientifiques (injections de testostérone, infestation par les poux, inoculation de la tuberculose et opérations chirurgicales).

Même si la plupart des détenus furent tués par balles, par pendaison, des suites des coups reçus, de dénutrition ou de maladie, Mauthausen n'en disposait pas moins d'une chambre à gaz où pouvaient être assassinées environ 120 personnes à la fois. En général, elle était utilisée quand de nouveaux convois de déportés arrivaient. Des meurtres de masse étaient spécialement organisés à l'intention des dignitaires nazis qui visitaient le camp, comme ce fut le cas pour Heinrich Himmler, Ernst Kaltenbrunner et Baldur von Schirach, qui purent assister au gazage par une petite lucarne pratiquée dans la porte d'entrée.

Toutes les activités du camp gravitaient autour de la carrière de pierre et des constructions de tunnels dans les tristement célèbres camps annexes de Gusen (I, II et III), Melk et Ebensee.

On estime que 200 000 prisonniers passèrent par Mauthausen entre la création du camp en 1938 et sa libération en mai 1945, et que

120 000 – dont un tiers étaient des Juifs - sont morts à Mauthausen et dans ses sous-camps.



Travail à la carrière (www.ushmm.org/wlc/fr)

(Sources : Actes de naissance et décès, La libération des camps : www.ushmm.org/wlc/fr)

ROY Clovis

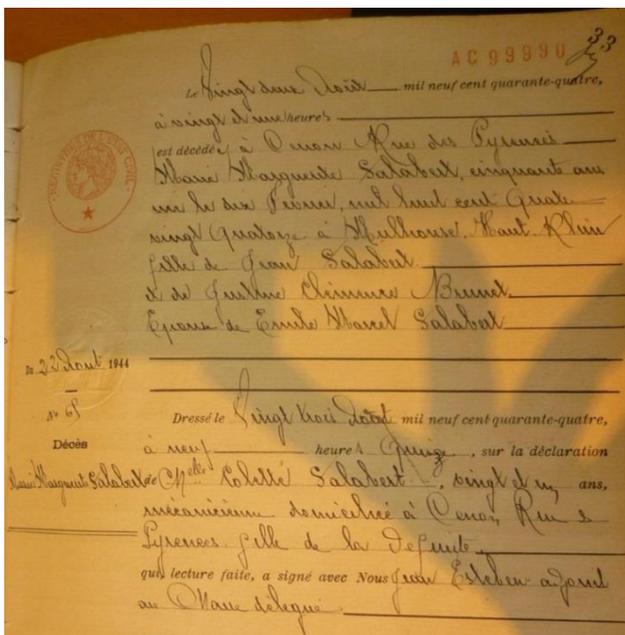
Absent du site Mémoire des Hommes, de la liste officielle des morts en déportation, de la liste officielle des prisonniers de guerre, de la liste des arrestations des 292 familles juives à Bordeaux (1939-1945), de la liste des fusillés au camp militaire de Souge et de l'état civil, il n'a pas été possible d'identifier Clovis Roy.

SALABERT Marie

Née le 10 février 1894 à Mulhouse (Haut-Rhin), Marie Marguerite Salabert est la fille de Jean Salabert et de Justine Clémence Brunet. Elle a épousé Emile Marcel Salabert, couvreur-zingueur, né le 17 février 1897.

Marie Salabert décède le **22 août 1944** à 21h à Cenon, rue des Pyrénées. La déclaration de décès est faite par sa fille Colette Salabert, mécanicienne, 21 ans, résidant rue des Pyrénées. Les causes du décès sont inconnues. Pas de mention « *Mort pour la France* ».

(Source : Etat civil)



SALVAN Gaston Jean

Fils d'Antoine Salvan et d'Anne Lacombe, cultivateurs, Gaston Salvan est né le 09 décembre 1892 à Payrac (Lot). Il épouse Elisabeth Goanthoua. La famille est domiciliée à Cenon rue Anatole France.

Rappelé à la mobilisation, il est soldat au 181^e Régiment d'infanterie régional. Il décède de maladie, **le 13 janvier 1940** à l'hôpital complémentaire Grand-Lebrun de Caudéran (Gironde). Il était âgé de 47 ans.

Le 181^{ème} Régiment Régional était affecté en Gironde (Bordeaux, Blaye, Libourne, Saint-André de Cubzac) et en Charente inférieure (La Rochelle, Rochefort, Saintes et île de Ré). L'unité n'était pas une unité combattante, on y affectait les réservistes les plus anciens. Les missions étaient multiples : intervention et sauvetage après les bombardements, protection des points sensibles (usines, aérodromes, voies ferrées, gares, etc.).

L'école Sainte Marie Grand Lebrun est installée à Bordeaux-Caudéran depuis 1894, elle fait partie de l'enseignement catholique de la Gironde. **Comme durant la Première Guerre Mondiale**, Grand-Lebrun est à nouveau réquisitionné en 1939-1945, d'abord par l'armée française, puis par la « Kriegsmarine » qui s'installe dans le bâtiment du Grand-Collège, tandis que les élèves se replient sur le Petit Collège, laissé à la disposition des Marianistes.



Insigne du 181e RIR (Tous droits réservés)

Extrait du Registre des Actes de Dèces de Roubaix. 28
 Le Doyen Ponsseur mil neuf cent quarante,
 heures.
 est decede a l'Hopital complémentaire de
 Grand Edouard route de Saint Albin
 Ponsseur, Jean, Marie Salvan, soldat au
 181e Régiment de Infanterie russe matricule
 1632. Né a Poyrac le 10 novembre
 mil huit cent quatre vingt deux, fils de
 Antoine Salvan et de Marie Caroline, ses parents
 decedes. Epoux de Charlotte Ponsseur
 demeurée à Dour Pas du côté de Roubaix
 le 22 Octobre 1910
 Dressé le Doyen Ponsseur mil neuf cent quarante,
 heures sur la déclaration
 de Dèces

Acte de décès de Gaston Salvan (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de décès, Mémoire des hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 149282)

SIBILEAU Jean

Fils de Pierre Sibileau, décédé, et de Marie Henriette Lamarque, 27 ans, ménagère, sa veuve, domiciliée à Cenon 108 cours Gambetta, Jean Sibileau est né le 10 juillet 1919 à Cenon au domicile de sa mère.

Pierre Sibileau est décédé le 31 août 1944 à Guesnes (Vienne), il était marié et père d'un enfant. La mention « *Mort pour la France* » est apportée le 6 décembre 1947. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

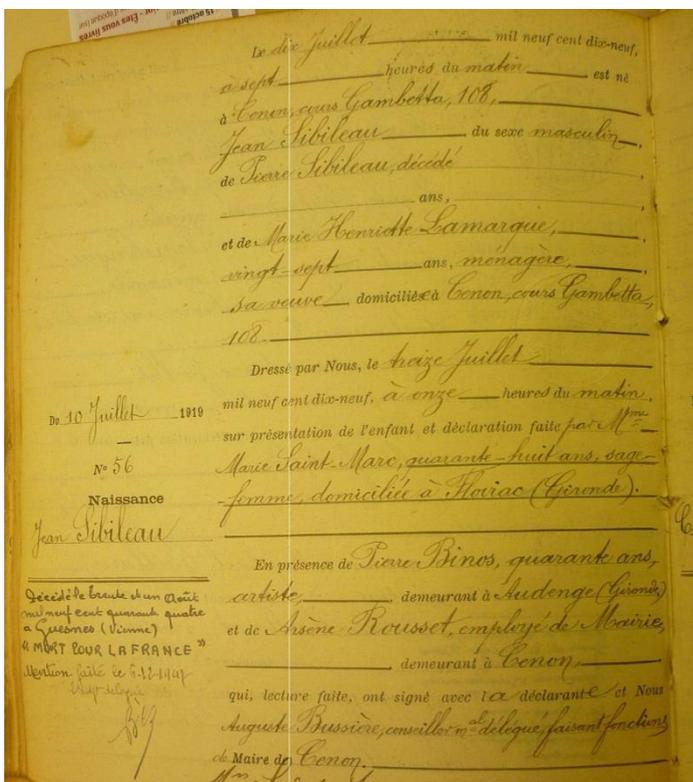
A la déclaration de guerre, Jean demeure à Alger où il est démobilisé en décembre 1941. Un an plus tard, il rejoint l'armée de libération et part en Tunisie avec la 1^{ère} batterie de DCA légère équipée avec du matériel américain. Pendant six mois il fait la campagne de Tunisie. De retour à Alger, il s'engage dans les « Missions spéciales » en novembre 1943. Le 6 mars 1944, après avoir suivi un stage de formation à Alger, il s'embarque pour l'Angleterre et rejoint l'école de parachutage et de sabotage pour perfectionner ses connaissances en ce domaine avant d'être envoyé en France comme agent actif. Nommé officier à Londres par le Général Koenig, il est parachuté comme lieutenant dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944 à Douadic dans l'Indre. Il rejoint la région de Loudun pour encadrer les résistants du maquis de Scévollès alors à ses débuts de formation. Début août, entre Angers et Les Rosiers, il réalise des opérations de sabotage des voies ferrées qui entraînent un important embouteillage de trains qui, immobilisés, sont ensuite détruits par l'aviation alliée. Il participe également à tous les

parachutages d'armes et de munitions sur la commune de Martaizé dans la Vienne.

Le 28 août, il attaque avec un groupe de corps-franc un convoi allemand signalé en forêt de Scévollès où est le maquis. Grièvement blessé à la cuisse droite, artère fémorale tranchée, lors de l'opération il n'en continue pas moins à se battre avec son pistolet. Il est achevé par les Allemands. Ses camarades l'inhument au château de la Guérinière, PC du maquis, puis le 11 janvier 1945 il est exhumé et conduit au cimetière de Loudun où un sobre monument rappelle sa mémoire.



Jean Sibileau (Tous droits réservés)



Acte de naissance

Discours prononcé par M. Jean Mannet maire de Loudun :

« Jean Sibileau, j'ai le triste honneur de vous accueillir dans le cimetière de Loudun. Je ne vous ai pas connu personnellement, mais au cours de mes relations suivies avec le Maquis de Scévollés, j'ai eu fréquemment l'occasion d'entendre parler de vous. Pour tous vous étiez "Jean le Chef sabot" ; pour tous vous étiez un "chic type" et un brave entre les braves. Je connaissais votre réputation de courageux

lorsque la triste nouvelle de votre mort m'est parvenue. En quelques semaines, vous étiez devenu légendaire dans notre région. C'est grâce à des Français comme vous que la France est à peu près libérée et que, chaque jour plus que la veille, notre place au rang des vainqueurs se fait de plus en plus précise. Nous n'avons pas voulu que vos cendres restent isolées sur le théâtre de vos exploits. Que la terre loudunaise vous soit légère. Votre femme et votre enfant dans l'immense chagrin qui est le leur, auront au moins la consolation de savoir qu'à Loudun, la reconnaissance n'est pas un vain mot, et que l'on a su rendre hommage à votre bravoure et au sacrifice total que vous avez fait pour la France. Jean Sibileau, vous ne serez pas oublié. Loudun aime le courage, je puis vous affirmer que votre tombe ne sera pas négligée et que régulièrement des mains pieuses viendront, par des fleurs parfois modestes, vous apporter la preuve de leur reconnaissance. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PRÉSIDENTICE
DU
GOUVERNEMENT PROVISOIRE

12
DIRECTION GÉNÉRALE
DES
ÉTUDES ET RECHERCHES

= DIRECTION

PARIS, le 26 Octobre 1945

REF à rappeler: 776/ D.2. 21470

de. 543.535
Sibilleot

Monsieur l'Intendant Général LAVAUD
Chef du Service Central de l'Etat-Civil
Successions et Sépultures Militaires
37, rue de Bellechasse, PARIS (7^e)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Chargé de Mission de 3^e Classe (S.Lt.) SIBILLEAU Jean né le 10 Juillet 1919 à GENON (Gironde) qui dépendait de mes services est décédé en service commandé le 30 Août 1944 en combattant les allemands à GUERMES (Vienna).

Le corps a été inhumé au cimetière de la GUERINIÈRE à LOUDUN.

L'acte de décès n'a pas été dressé.

Je vous prie de vouloir bien dans les délais les plus brefs possibles engager les formalités pour faire :

- 1^o dresser l'acte de décès en y faisant porter la mention " Mort pour la France ",
- 2^o transcrire cet acte au domicile légal de la famille et en aviser celle-ci à l'adresse suivante :
Madame Jean SIBILLEAU
44, avenue Gardillot, ALGER.

Le Chef Liquidateur de la France Combattante

Le Capitaine LIGER.



Service Historique de la Défense - Bureau des archives des victimes des conflits contemporains - Caen

(Sources : acte de naissance, notice rédigée par le Souvenir Français – Comité de Loudun)

SICARD Eugène

Fils de Jean Edouard Sicard, camionneur, et d'Elisa Dollier, son épouse, Eugène Sicard est né le 28 octobre 1913 à Bordeaux. Eugène Sicard était cordonnier, célibataire, et domicilié rue du maréchal Joffre à Cenon. Il décède **le 8 décembre 1940**, vers 22h30, victime du bombardement.

Pour plus de détails sur le bombardement du 8 décembre 1940, lire l'article consacré à Claude Nunès (p.225).

(Source : Actes de naissance et de décès)

TACHIER Jean

Fils de Paul Joseph Tachier, 33 ans, charpentier, et de Marie Reine Claire Saboulard, 32 ans, Jean Tachier est né le 26 avril 1918 à Bordeaux. Il est adopté par la Nation suivant jugement du Tribunal Civil de Bordeaux en date du 8 juin 1932. Jean Tachier s'est marié à Bordeaux le 19 août 1939 avec Marie Jeanne Prévôt. Jean exerce la profession de mateur aux Ateliers de la Gironde.

Soldat au 121^e Régiment d'infanterie, il est tué au combat **le 22 mai 1940** dans le Nord de la France. Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

A la mobilisation, le régiment tient garnison à Montluçon dans la caserne Richemont. En 1940, le 121^e régiment d'infanterie motorisée fait partie de la 25^e Division d'infanterie motorisée, rattachée au 1^{er} Corps d'Armée qui est intégré à la VII^e armée du

général Giraud. Du 25 au 30 mai 1940, le régiment se bat dans la Poche de Lille.

Le 10 mai 1940, le 121^{ème} RI tient PC à Bourbourg, dans le Nord, puis fait mouvement sur Anvers et Bréda en Belgique. Le régiment se bat dans les faubourgs de la ville. Du 10 au 18 mai, le régiment participe aux combats des Bouches de l'Escaut, puis du 19 mai au 4 juin, à la Bataille du Nord. Jean Tachier décèdera au cours de ces combats.

Dans le Nord, trente à quarante mille hommes vont barrer héroïquement la route à six divisions allemandes, dont deux blindées. La poche de Lille résiste pendant une semaine à l'encerclement de l'armée allemande. Les hommes se battent jusqu'à épuisement des munitions. La combativité des troupes françaises permet de fixer des troupes allemandes, et participe au sauvetage du corps expéditionnaire britannique qui peut rembarquer à Dunkerque. Churchill dans ses mémoires estimera que les défenseurs de Lille donnèrent cinq jours de répit à l'opération Dynamo. C'est une mission de sacrifice qui a été demandée aux soldats français.

La capitulation de Lille a lieu le 31 mai et une bonne partie du régiment est fait prisonnier. Les soldats du 121^e RI faits prisonniers partent à pieds, via le Danemark, pour un stalag situé au sud-est de Berlin, à Lückewalde. Quelques soldats auront la chance de pouvoir embarquer à Dunkerque pour l'Angleterre.



Insigne du 121e RI



Soldats allemands en 1940 (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de naissance, Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 161682)

TEXIER Louis Fernand

Fils de Louis Texier, manœuvre, âgé de 40 ans, et d'Angèle Magot, sans profession, âgée de 35 ans, Louis Texier est né le 9 décembre 1902 à Cenon. Marié à Cenon le 23 août 1924 avec Marcelle Péronnet, la famille réside rue des acacias, à Cenon.

Louis Texier quitte Bordeaux le 28 juin 1944 par convoi ferroviaire à destination de Dachau, en Allemagne. A son arrivée au camp de concentration de Dachau, il porte le matricule n° 78386. Il décède **le 7 janvier 1945** au camp de Flossenbürg (Allemagne). A-t-il été déporté pour avoir refusé d'être enrôlé au titre du STO comme tant d'autres, ou pour fait de résistance ? Les recherches entreprises n'ont pas permis de le déterminer.

L'arrêté du 3 mars 2000 porte apposition de la mention « *Mort en déportation* » sur les actes et jugements déclaratifs de décès.



Internés au travail forcé cassant des briques avec des pioches dans les carrières du camp de concentration de Flossenbürg. KZ Gedenkstaette Dachau (Tous droits réservés)

Le camp de concentration de Flossenbürg (en allemand : Konzentrationslager Flossenbürg) est un camp de concentration nazi créé en 1938 près du village de Flossenbürg, en Bavière. Quatre-vingt-seize mille prisonniers y transitèrent, dont trente mille trouvèrent la mort. Le travail imposé tourne toujours

autour de deux grands axes : d'une part l'industrie de l'armement, et en particulier de l'aéronautique avec des usines Messerschmitt, et d'autre part les travaux dans les carrières de granit, le forage de tunnels et d'usines souterraines.

(Sources : Acte de décès, Liste officielle des morts en déportation, J.O.R.F. n° 144 du 23/06/2000 - Référence n° : D-23548, MémorialGenWeb, Cité dans le "Livre Mémorial des Déportés de France" de la F.M.D. Tome 2 (I.233) p 1024)

THIBAUT René Camille

Fils de Jean Adolphe Thibaut, 32 ans, manœuvre, et de Marie Erpy, 27 ans, marchande, René Thibaut est né le 19 août 1912 à Bordeaux. Il épouse à Cenon le 27 juillet 1935 Yolande Maximilienne Madeleine Grellier. La famille réside 112 avenue Carnot à Cenon.

Matricule n°4329 au recrutement de Bordeaux, il est rappelé à la mobilisation. Soldat au 7^e Régiment d'infanterie coloniale, il est tué au combat **le 16 juin 1940** à Vannes-sur-Cosson (Loiret). Il est déclaré « *Mort pour la France* ».

Le 7^e R.I.C est un régiment de réserve mis sur pied le 2 septembre 1939 dans la 18^e région militaire (Bordeaux) ; il est dérivé du 3^e R.I.C et intégré dans la 7^e division d'infanterie coloniale. Le 20 mai 1940, la 7^e D.I.C intègre le 10^e corps d'armée de la 7^e armée sur le front de la Somme. Cette unité va se battre sur cette ligne du 20 au 31 mai 1940. Le 7 juin, le front de la Somme est abandonné, le 10, c'est l'Aisne qui est dépassée. Les troupes reculent, la retraite est

générale face à l'avancée du XVI^e Corps blindé allemand. Les unités livrent des combats acharnés pour conserver sous contrôle national la plus grande partie possible du pays et pour sauver l'honneur du régiment. Le 15 juin, la division se bat sur la Loire et s'oppose pendant trois jours au franchissement du fleuve, avant de se replier sur le Cher. René Thibaut décède au cours de ces combats.

La division comptait, le 5 mai 1940, 504 officiers, 1697 sous-officiers et 15745 hommes. A l'armistice, elle n'avait plus en ses rangs que 321 officiers, 780 sous-officiers et 6897 hommes.



Insigne du 7^e RIC (Tous droits réservés)

(Sources : Acte de naissance, Acte de décès, site Mémoire des Hommes, SHD Caen, cote AC 21 P 158820)

TRANQUARD Georges

Fils de René Tranquard, 40 ans, chauffeur, et de Léontine, Marie, Charlotte Brerette, 34 ans, Georges Tranquard est né le 11 février

1927 à Bordeaux. Georges Tranquard est domicilié à Cenon Cité Tour Blanche.

*« Il a été arrêté à Bordeaux le 22 août 1944 et déporté en Allemagne au camp de Hambourg Neuengamme, dans la période comprise entre le 22 août 1944 et le 1^{er} juillet 1945, il a cessé de paraître au lieu de son domicile sans qu'on ait eu de ses nouvelles à la date du 1^{er} juillet 1945. Pour ces motifs, le Tribunal après en avoir délibéré statuant sur la requête qui lui a été présentée déclare constant le décès survenu depuis le **22 août 1944** en Allemagne. A Bordeaux le 21 avril 1948. »*

Jusqu'en 1945, 106 000 personnes des pays occupés par l'Allemagne, de 28 nationalités différentes, dont 11 500 Français, ont été déportées et internées dans ce camp, avec des conditions de vie et de travail inhumaines. Environ 55 000 en sont mortes. Cela correspondait au slogan de ce camp : *« épuisement par le travail »*.



Sculpture de Françoise Salmon au camp de Neuengamme (Tous droits réservés)

(Sources : Actes de naissance et de décès)

VINCE Clément Pierre

Fils de Clément Auguste Vince, 30 ans, charpentier, et de Juliette Alhaïtz, 27 ans, ménagère, Clément Pierre Vince est né le 3 mai 1918 impasse Barreau à Cenon. Il a vraisemblablement quitté la région avant-guerre pour Saint-Nazaire.

Sapeur au 6^e Régiment du génie, Clément Pierre Vince est « *Mort pour la France* » à Arcis sur Aube, dans l'Aube, le 13 juin 1940, vraisemblablement lors du bombardement allemand qui causa la mort de 70 civils et de nombreux militaires (chiffre inconnu).

Un témoin raconte : « *Les commerces étaient encore ouverts et chacun faisait son ravitaillement. La journée était belle et le soleil descendait lentement à l'Ouest. Tout à coup, à 19 h, au moment où l'on ne s'attendait à rien, des avions allemands débouchèrent de Villette et lâchèrent leurs bombes sur la ville. Celles-ci tombèrent près de la ligne du chemin de fer, du cimetière, détruisant plusieurs maisons et faisant 5 morts. Le désarroi était à son comble parmi les habitants qui prirent dans la nuit, la direction de Nozay. Cette petite commune fut envahie, les maisons, les granges, les écuries étaient pleines de monde.*

Le lendemain, 13 juin, des avions de bombardement surgirent à nouveau aux alentours de 12 h et laissèrent tomber des chapelets de bombes incendiaires qui, en quelques minutes, firent d'Arcis un véritable brasier. Tout le côté droit de la rue de Paris fut détruit, la place de l'église, la rue de Châlons, de la Cité, la place Gambetta, le pont, la place Danton : tout le centre de la ville était en flammes. Pour corser le désastre, une bombe tomba sur un wagon de munitions qui explosa à la barrière. Nombre de militaires et de civils

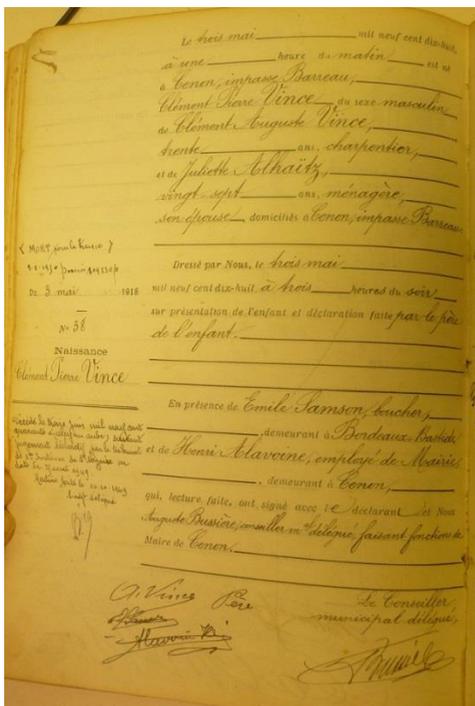
ont été tués, soit pendant le bombardement, soit en faisant le coup de feu contre l'arrivée des Allemands. Les dégâts de la ville se montèrent à 372 maisons détruites. Un spectacle de désolation fait de ruines informes, de rues jonchées de débris et de carcasses de véhicules calcinées où seules émergeaient des décombres des cheminées sinistres et noircies. Des familles entières avaient péri ; la vie ne circulait plus dans les artères de la ville qui n'était qu'une cité morte ».



Une partie de la ville après le bombardement du 13 juin 1940 (Tous droits réservés)



Insigne du 6e Régiment du génie (Tous droits réservés)



Acte de naissance et sapeur en tenue en 1940 (Tous droits réservés)

(Sources : acte de naissance, SHD Caen cote AC 21 P 166860, journal L'Est éclair 14 juin 2013)

Le 25 février 1945, le conseil municipal décide qu'en souvenir des malheureuses victimes de la Gestapo, les noms des quatre fusillés de Cenon seront donnés aux rues où ils habitaient avant leur arrestation.

- Rue Denise : Rue Lucien Granet
- Rue Brulevin : Rue Louis Mondaut
- Rue de la Chabanne : Rue René Michel
- Rue Testaud : Rue Albert Dupeyron

Les plaques des rues porteront la mention « *fusillés par les boches 1939-1944* ».

De plus, le groupe scolaire du Bas Cenon est dénommé Groupe scolaire Camille Maumey en souvenir de cet instituteur de Cenon lâchement fusillé par les Allemands.

Table des chapitres

<i>Dédicace</i> _____	5
<i>Remerciements</i> _____	5
<i>Le mot du maire de Cenon</i> _____	7
<i>Le mot du Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Cenon</i> _____	9
<i>Avant-propos</i> _____	11
<i>1939, la drôle de guerre</i> _____	15
<i>1940, les Allemands s'installent à Cenon</i> _____	16
<i>« On avait faim ! »</i> _____	41
<i>Le cas des Espagnols</i> _____	56
<i>1941</i> _____	59
<i>Le Bas Cenon pendant la guerre</i> _____	59
<i>La cohabitation s'installe</i> _____	65
<i>« On faisait face, on courbait l'échine »</i> _____	69
<i>1942</i> _____	79
<i>Sous les bombes</i> _____	79
<i>Au quotidien</i> _____	87
<i>1943, au jour le jour</i> _____	90

<i>Pour certains, ce sera le Service du Travail Obligatoire (STO)</i>	96
<i>Marcel Bouchaud fera le choix de s'évader</i>	110
<i>1944</i>	121
<i>1944, les Allemands remontent la côte des Quatre Pavillons</i>	122
<i>1945</i>	132
<i>Les maires de Cenon</i>	135
<i>Les morts de Cenon</i>	139
<i>ARGIVIER François, Georges</i>	141
<i>BARÇON Antoine, Louis</i>	142
<i>BARON André</i>	143
<i>BELLURAUD Iram</i>	146
<i>BLANCHER Marcel Alexandre</i>	151
<i>BOËS Esther Amélia</i>	152
<i>BOILEAU Charles Alexandre</i>	153
<i>BONCOEUR Catherine</i>	156
<i>BONNAMY Marie</i>	157
<i>BOUTIN Mathieu, Albert, Edmond, Michel, à remplacer par BOUTAIN</i>	158

CAILLER Raoul, Robert, Roger	160
CAMBEROU Gaston	161
CELLIER Pierre	162
CHARLOT Jean André	163
CHATAIGNER Fernand Raymond	166
COLONGES ou COLLONGES Pierre	170
COURTIL Robert Elie	171
CRAYE, les frères A. et G., à remplacer par CRAYES André et Georges	172
CROUZEILLES Charles	172
DARMUSIER Jean Daniel Bernard	174
DEBERNE Pierre Robert	176
DUBROCA Etienne	177
DUPEYRON Albert, alias Bébert	178
DUPEYRON née DUFOUR Elisabeth	181
DURAND Jean	182
FOURNIER Marcel	183
GONCALVES Joseph	184
GOURSOLLE Marcel	184
GRANET Lucien, Léger, Jean	185

GRASSE Pierre	187
GUIBORAT Henri Maxime	189
GUILEON Henri, à remplacer par GUILLON William Henri	189
HOUGUET Céline Marie	191
HOURCADE Marguerite	192
HOURCADE Laurent	193
HUDE Raymond	193
HUGON André Pierre	195
JAQUEMET Félix Marie Alfred	195
LABESQUE Albert « Philippe »	198
LANSAC Pierre Alfred	199
LAPEYRE Jean	200
LEGLISE Gilbert Pierre	201
LESCURE LEBRUN Jean Arnaud	203
MAGOT Georges André	206
MAGOT Lionel	207
MAMAR Maklouf	208
MARTIN Paul Sébastien Antoine	209
MARTIN Sébastien Maurice	210
MASEGOSO Eulogio	211

MAUMEY Camille Jean	212
MECHIN Albert	217
MELGAR Isidore	219
MEMBIELLE Marguerite	220
MICHEL René, alias André	221
MONDEAUT Jean, à remplacer par MONDAUT	224
MOREAU Guy	227
MOREAU Roger	227
MUNES Claude Manuel, à remplacer par NUNES	227
MUNES Jean-Jacques, à remplacer par NUNES	228
MUNES Manuel, à remplacer par NUNES	228
MUNES Marie-Thérèse, à remplacer par NUNES	229
MUNES René Lucien, à remplacer par NUNES	230
OLLICHON Henri, Jean, François	230
OUBOUE Jacques, à remplacer par DUBOUE	232
OSSE Albert	234
PANDO Marc Boniface	236
POIRIER Rémi Omer	239
PONS Alfred	239
POTET Georges Edmond	240

RAFIN Raymond	240
RECEGAND Lucien	242
RECEGAND Rolland	242
REYNAUD Pierre	243
ROY Clovis	245
SALABERT Marie	246
SALVAN Gaston Jean	247
SIBILEAU Jean	249
SICARD Eugène	254
TACHIER Jean	254
TEXIER Louis Fernand	256
THIBAUT René Camille	258
TRANQUARD Georges	259
VINCE Clément Pierre	261
Table des chapitres	267

Appel à la population française

L'occupation allemande, entre 1940 et 1944, est une période noire pour la Gironde et pour Cenon. De la fin juin 1940 à la fin août 1944, pendant cinquante mois, la région est occupée par l'administration et l'armée allemande. La vie change de physionomie et de rythme.

« On avait faim. On avait peur, peur des bombardements, peur des Allemands, peur des bruits de bottes. »

Quatre-vingt-quatre habitants de la commune décèdent de causes directement imputables au conflit. En mai-juin 1940 pendant la bataille de France, en déportation, fusillé par les Allemands, dans les actions de la Résistance, sous les bombes anglaises ou américaines, dans les armées de la France Libre. Pour ne pas oublier.

Alain Porchet est titulaire d'un DEA en histoire contemporaine. Ancien Chef de la Division études et documentation au Service historique de l'Armée de terre, il a publié dans la revue « 14-18 Magazine ». Il est aujourd'hui écrivain-biographe ; son site est consultable à l'adresse suivante : www.lattrapemots.fr

ISBN 978-2-9512214-2-0



9 782951 221420

Le Commandant en Chef de l'Armée

ISBN 978-2-9512214-2-0 - 10€

Cenon
1944-1945